

Ne manquez pas de lire à la page 10 la lettre importante que nous envoie la maison Ronayne Bros.

La Patrie

Si... de Portneuf, Qué.
"La... notre journal préféré;
le journal... adiens-français par excellence.
cellence... us lui souhaitons la continuation... arche triomphale.
HA... FRERES & CIE.

30e ANNEE—No 84—SEIZE PAGES

MONTREAL, MARDI 2 JUIN 1908

LE NUMERO : UN CENTIN

Une séance mémorable au Conseil Municipal

Une des discussions les plus acerbes qui aient jamais été entendues au Conseil de Ville, au sujet d'un contrat de \$795,000 pour le pavage de 40 rues

L'échevin Giroux demande si la Commission de la Voirie se croit suprême et si les échevins du Conseil doivent se soumettre à la volonté des membres de cette Commission

Le conseil de ville a adopté, hier après-midi, le volumineux rapport de la commission des finances, relativement à la dépense de \$795,000, pour des pavages permanents, dans certaines rues de la ville. Ces rues sont au nombre de quarante, et la plupart seront pavées en blocs de granit ou de scories, le plus petit nombre devant être pavées en asphalte. Le rapport fut adopté après l'une des discussions les plus acerbes que nous ayons entendues à l'hôtel de ville.

Immédiatement au début de la séance, Son Honneur le maire Payette prévint d'abord les membres du conseil qu'ils ne pourraient pas se prévaloir de leur droit de

demandeur le "next meeting", attendu qu'il avait mentionné sur l'ordre du jour la présentation des rapports mêmes, qui allaient être discutés, mais il exprima l'espoir que l'on donnerait aux échevins toutes les explications demandées et que l'on ne profiterait pas du fait que plusieurs échevins n'avaient pas le temps de prendre connaissance du contenu des rapports, pour adopter ceux-ci sans explications.

L'ECHEVIN GIROUX protesta contre l'adoption de ce nouveau règlement, qu'il considéra très dangereux, pour les intérêts de la ville, en ce qu'il ouvre la porte à un nombre d'abus. L'échevin L. A.

Lapointe dit que les rapports en question étaient déposés chez le greffier, à dix heures le matin, et que tous les échevins pouvaient faire, comme l'échevin Giroux, aller les étudier.

—Ceux qui n'ont pas le temps d'être échevin, dit-il, qu'ils restent chez eux. C'était l'escarrouche, la bataille n'allait pas tarder à s'engager. Quand vint la partie du rapport concernant le pavage de la rue Parc Lafontaine ouest, en asphalte et scories, au prix de \$33,800, l'échevin Giroux se leva et demanda sur quels estimés l'ingénieur de la ville avait

(Suite à la 11me page)

Notre Poète National En chapelle ardente

Sir Wilfrid Laurier et d'autres distingués personnages font parvenir à la famille l'expression de leurs regrets

M. Louis Honoré Fréchette vit maintenant dans la gloire : sa mort a fait naître d'un bout à l'autre de la province des sentiments de regrets ; et les condoléances sont venues nombreuses à la famille, prouvant bien à quel point le grand poète canadien était connu et estimé de tous.

Les sympathies, les prières et les regrets affluent auprès de la couche lumineuse où repose l'illustre défunt. Il est là immobile. Dans la tête où bouillonnaient ses rêves épiques, le calme s'est fait ; et l'auréole de la mort est venue jeter sur le front large et puissant une majesté plus grande que celle que donnent les couronnes de palmes.

Louis Fréchette n'est plus, mais son œuvre demeure ; et pour tous cette œuvre est le plus riche trésor de notre littérature nationale.

Le nom de Fréchette restera écrit à côté d'un autre nom cher aux cœurs canadiens, celui de Crémazie. L'auteur du chant du vieux soldat et l'auteur de la Légende d'un peuple, fraternisent dans la gloire.

Dès la première heure SIR WILFRID LAURIER faisait parvenir l'expression de ses regrets et de ceux de Lady Laurier à la famille de notre poète national.

(Suite à la 13me page)



M. LOUIS HONORE FRECHETTE, greffier de l'Assemblée Législative de Québec, sur sa couche funèbre.

Mort du général R. H. Buller

LONDRES, 2.— Le général Reders Henry Buller, qui était malade depuis plusieurs semaines, vient de mourir.

ans le Devonshire en 1839. Il devint enseigne au 66e régiment de carabiniers en 1858, nommé lieutenant en 1862, il dut attendre huit années avant de passer capitaine. Major en 1874, il était lieutenant-colonel en 1878, colonel en 1879, major-général en 1884. En 1860, il prit la campagne de Chine, et en 1870 l'expédition de la Rivière Rouge. Durant la guerre contre les Achants il est quartier-maître général et chef du service des éclaireurs. Il s'est conduit avec distinction dans la guerre contre les Caras (1878), et reçoit

CHEF D'ETAT-MAJOR DE LORD WOLSELEY

à la bataille d'Abu-Klea il prend le commandement de l'armée britannique, quand Sir Herbert Stewart est blessé.

De 1881 à 1890 il est quartier-maître général de l'armée. De 1890 à 1897 il est adjutant-général, puis lieutenant-général. En 1886-87, il est sous-secrétaire du Lord Lieutenant d'Irlande. En 1899 il vient au Natal commander l'armée anglaise ; la lutte contre les Boers et parvient à

SECOURIR LA VILLE DE LADY-SMITH qui avait soutenu un siège de 118 jours.

Malheureusement, avant ce succès, il avait subi quelques graves revers qui déterminèrent le gouvernement anglais à le remplacer par Lord Roberts. A son retour en Angleterre, il fut mis à la retraite et mena une existence très effacée jusqu'à sa mort.

51 DEGRES

Le thermomètre a marqué 51 degrés, cette nuit. Nous sommes loin des 50 degrés de chaleur du mois de mai.



Le général R. H. BULLER, ancien commandant en chef des forces britanniques dans l'Afrique du Sud.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAP LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

MICCOLI AURAIT DEJA ETE FOU

DES DOCUMENTS RECUS D'ITALIE MONTRENT QUE VITO MICCOLI A SOUFFERT D'ALIENATION MENTALE AVANT DE PASSER AU CANADA

On a appris hier avec surprise que Vito Miccoli, accusé du meurtre de Antonio De Luca, avait pour oncle un peintre italien bien connu. Il appartenait à une famille honorable. D'après les documents que M. McAvoy, C. R., son défenseur, a reçus d'Italie, Miccoli aurait déjà souffert de congestion cérébrale. Plus tard, il donna des signes d'altération mentale.

On se rappelle les circonstances de ce meurtre qui se déroula dans l'après-midi du 21 février, au No 244, rue Cadieux. La victime et l'accusé étaient amis. Une dispute s'éleva entre eux le matin. Elle se renouvela au cours de l'après-midi. C'est à ce moment que De Luca fut frappé dans la région du cœur. Sa mort fut instantanée. Les documents reçus par M. McAvoy portent la signature de plusieurs habitants de Francavilla-sur-Mer, village natal de Miccoli. Les signataires et le Dr Alberto Orsi déclarent que Miccoli a déjà donné des signes de démence à la suite d'une méningite qu'il eut au mois de février 1901.

Le maire de l'endroit certifie la même chose. Cela pourrait donner lieu à un changement dans la mise en accusation.

LE SERRE-FREIN GAGNE SA CAUSE

LA CIE DU QUEBEC SUD EST CONDAMNEE A PAYER \$2,500 A UN SERRE-FREIN BLESSE A SON SERVICE

Un serre-frein doit-il se tenir debout ou assis sur les wagons qu'il accouple ?

Question qui ne manque pas d'intérêt, car les serre-freins exposent leur vie tous les jours, et il leur est très utile de savoir comment ils doivent agir pour éviter de se voir accusés de négligence quand il leur arrive un accident pour lequel ils réclament des dommages en justice.

L'honorable juge Saint-Pierre, parlant au nom de la cour de révision, a déclaré, dans une cause de Robert contre Bélique, qu'on ne pouvait s'attendre qu'un serre-frein, dans l'exécution de ses devoirs qui demandent de la célérité et beaucoup de soin, allât s'asseoir sur le toit des wagons à chaque wagon qu'il accouple.

Le demandeur réclamaient des dommages de la Cie du Québec-Sud. Pendant qu'il était employé comme serre-frein par cette compagnie, il se fit couper une jambe en accouplant deux wagons. Il prétendait que la locomotive employée à l'accouplement allait à une trop grande vitesse et que les freins du fourgon de la locomotive ne fonctionnaient pas.

De son côté, la défenderesse disait que le demandeur n'aurait pas dû être debout sur son wagon au moment de l'accident.

Le tribunal a décidé que la preuve avait été bien fondée des allégués du demandeur et que l'excuse invoquée par la défense ne valait rien.

Gain de cause a donc été donné au demandeur, qui s'est vu accorder pour la perte de sa jambe une somme de \$2,500.

DISPARITION MYSTERIEUSE

SARAH ALLISON, AGE DE 14 ANS, EST L'OBJET DES RECHERCHES DE SON PERE, A LENNOXVILLE

(Corr. spéciale à LA PATRIE) SHEBBROOKE, 2.— Une jeune fille de la banlieue est disparue mystérieusement de chez ses parents, vendredi.

M. William Allison est veuf et demeure avec ses enfants, chemin de Lennoxville, cive Est du St-François. Il est employé aux usines du Québec Central.

Vendredi Sarah Allison, âgée de 14 ans, partait avec deux de ses petites sœurs pour aller à l'école. Elle s'éloigna pendant la récréation des deux autres et on ne l'a pas revue depuis. Lennoxville.

Deux avis de motion ont été donnés par l'échevin Lavallée, à l'effet d'annuler la 2e partie (la partie ouest) de cette municipalité.

M. BEDARD

Poursuit le "Telegraph" qui l'a accusé d'avoir tenté de proscrire l'anglais

(Dépêche spéciale à LA PATRIE) QUEBEC, 2.— M. J. E. Bédard, candidat dans le comté de Québec, poursuit en dommages le journal "Québec Daily Telegraph" parce que ce dernier a publié que M. Bédard, ne voulait pas que la langue anglaise fut enseignée dans l'école qu'il a fondée à Beauport.

SHEBBROOKE, 2.— Hier matin de bonne heure, une maison d'école à peine achevée, a été détruite par le feu à Robinson, canton de Buroh. On n'avait pas fait de feu dans la maison depuis quelques jours et l'on ne sait trop comment l'incendie a pu arriver. On croit à l'œuvre d'un incendiaire. La maison d'école avait été construite l'an dernier et avait coûté \$17,000.

HONNEUR A NOS DECOUVREURS

LA COLOMBIE ANGLAISE FETTERA AVEC ECLAT LE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA DECOUVERTE DE SON GRAND FLEUVE PAR SIMON FRASER

Le gouvernement de la Colombie célébrera dans quelques semaines le centenaire de la découverte de la rivière Fraser.

Le samedi, 30 mai, était un anniversaire important pour le Nord-Ouest Canadien, car il y avait juste cent ans que M. Simon Fraser découvrait la grande rivière à laquelle il donna son nom.

En 1793 Sir Alexandre Mackenzie avait découvert un grand cours d'eau qu'on croyait alors être la rivière Colombie, se déversant dans l'océan Pacifique.

Plus tard la "North West Fur Trading Company" chargée M. Simon Fraser, son représentant de voir à explorer la dite rivière.

M. Fraser partit de Fort George accompagné des guides, MM. Stuart et Quesnel. Le voyage fut des plus périlleux, les cataractes succédant aux chutes, les précipices aux précipices et aux torrents sans parler de l'hostilité manifeste des tribus sauvages.

La rivière Fraser prend sa source dans les Montagnes Rocheuses et est l'un des cours d'eau les plus importants de la côte du Pacifique, ayant une longueur de 700 milles.

Une fille de M. Simon Fraser vit encore à Toronto et elle reçoit une pension du gouvernement.

LA LUMIERE ELECTRIQUE

LA COMPAGNIE DE M. CARSELEY AGRANDIRA SON CHAMP D'OPERATION D'ICI PEU

La Compagnie Central Light, Heat and Power, a fait subir à son établissement des améliorations considérables qui doublent la capacité de l'installation électrique. M. S. Carseley déclare qu'il n'y a rien de fondé dans la rumeur que ses usines seront sous peu reliées à un pouvoir d'eau, mais il a ajouté que sa compagnie posséderait un pouvoir hydraulique avant peu. M. Carseley dit que la compagnie est prête à fournir la lumière aux meilleures conditions, et qu'elle baissera ses prix au fur et à mesure que la concurrence le demandera. Il s'adresse aux consommateurs de ne pas passer de contrats pour plus d'un an.

FONCTIONNAIRES CONTRIBUABLES

LE CONSEIL EXIGERA QUE SES EMPLOYES SOIENT DES CONTRIBUABLES DE LA VILLE

Le Conseil de Ville a adopté, à sa séance d'hier, une résolution présentée par l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet de donner instruction aux commissions permanentes, de négocier des contrats aux soumissionnaires, qui à condition que ces derniers ne s'engagent pas à employer comme ouvriers que des citoyens contribuables de Montréal, et de voir à ce que les chefs de département fassent exécuter la loi.

L'échevin McKenna, le représentant du quartier Mont-Royal, a pris son siège hier au conseil.

Deux avis de motion ont été donnés par l'échevin Lavallée, à l'effet d'annuler la 2e partie (la partie ouest) de cette municipalité.

FUNERAILLES DE MME ST-CHARLES

ELLES ONT LIEU AU MILEU D'UN CONCOURS IMMENSE ET DES MARQUES PROFONDES DE SYMPATHIE DE TOUTE LA POPULATION

Ce matin avaient lieu les funérailles de Mme F. X. St-Charles, née (Marie-Delphine) Tessier, épouse de M. F. X. St-Charles, président de la Banque d'Hochebourg.

Le deuil était conduit par M. F. X. St-Charles et MM. Joseph Tessier, Charles Auguste Giroux, Armand Giroux, Albert Giroux, Joseph Héty, Charles Bédard, F. A. St-Charles, H. Oscar Racette, L. Lessau, F. X. St-Charles, contre-maître aux usines Angus, Jos. St-Charles et Arthur St-Charles, consultants; M. J. A. Prendergast, grand-général de la Banque Hochebourg; R. Bickerton, J. M. Wilson, Eustache Lemay, A. Turcotte, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, directeur de la Banque Hochebourg, et tout le personnel du bureau-chef.

On remarquait dans le cortège : L'hon. L. O. David, l'hon. juge Guérin, l'échevin J. Emery Lessau, C. H. Catelli, H. C. Bronsant, Arthur Brunaud, H. Lamontagne, Emile Rolland, Léon Rolland, P. Rolland, J. P. Lebel, H. Delfosse, Dr E. Ethier, L. M. Lamotte, Dr E. Dorais, Jules Trépanier, Dr Monty, Dr E. Simard, Arthur Simard, Dr R. Hébert, Alex. Prud'homme, R. Clermont, C. Abel, H. Prigon, Lamarre, Rivron, W. Laurin, D. Guénette, L. J. A. Survever, A. O. Morin, George Millette, Edgar Héroux, Jos. Millette, Henri Valiquette, A. Lewis.

(Suite à la 13me page)

LA GRANDE EXCURSION

...DE...
Vendredi Prochain

Pour l'excellente œuvre Canadienne-Française : l'Hopital Notre-Dame.

Il reste encore quelques billets et on peut s'en procurer à la PATRIE.

C'est VENDREDI PROCHAIN, 5 Juin, qu'aura lieu la grande promenade sur le fleuve Saint-Laurent à bord du magnifique vapeur "Montréal." Le départ se fera du quai Victoria, près de l'Eglise Notre-Dame de Bonsecours, à 7.30 heures du soir très précises. Comme nous l'avons déjà annoncé, le "Montréal" fera jouer son puissant projecteur sur les deux côtés de la rive. Il y aura musique et chant tout le temps de l'excursion. Le prix de billet est de \$1.50; mais on ferait bien de se hâter si on veut contribuer à cette bonne œuvre.

On peut se procurer des billets à l'administration de la PATRIE.

Si quelques dames patronesses de l'Hopital Notre-Dame n'avaient pas reçu leurs billets du Comité Exécutif pour l'excursion de vendredi, elles voudraient bien en faire demande à la procureur de l'Hopital. Il en est temps encore.

Il y aura UN VESTIAIRE où pourront être déposés les effets dont on n'aura pas besoin durant la soirée; paletots, parapluie, etc.

Qu'on n'oublie pas sa carte d'admission vendredi soir; les porteurs de cartes SEULS seront admis sur le Montréal.

IL TOMBE ET SE TUE SUR LE CHAMP

FIN TRAGIQUE DE TELESPHORE HOULE DE SAINT-GUILAUME D'UPTON, QUI TRAVAILLAIT CE MATIN A PEINTURER UN TOIT

Correspondance spéciale à LA PATRIE ST-GUILAUME D'UPTON, 2.— Une mort tragique vient de jeter l'émoi dans notre village.

Ce matin, à 8 heures, M. Telesphore Houle, journaliste, âgé de 48 ans, était à peindre le toit d'une maison appartenant à M. Israël Kaurhemoin, cultivateur de Saint-Guillaume d'Upton.

Pour escalader la maison, il avait mis bout à bout deux échelles qu'il avait reliées par une corde.

Soudain, la corde céda et les échelles tombèrent, renversant l'infortuné Houle qui travaillait à quelques pieds du faite de la maison.

Bien que la chute ne fut que d'une vingtaine de pieds de hauteur, le malheureux tombant tête première sur le trottoir, se fractura la crâne et expira presque instantanément.

Des voisins témoins de l'accident accoururent, mais M. Houle était mort.

Le dernier laisse une femme, mariée, à l'asile, et trois enfants, dont deux âgés respectivement de 5 et 7 ans sont à l'hôpital de Nicolet, et l'autre, âgé de 9 ans, demeurait avec son père.

Le pauvre petit faisait peine à voir, ce matin, devant le cadavre de son père qu'on venait de trouver gisant inanimé sur le trottoir.

Le Dr Bergeron, coroner, d'Yamaska, est attendu ici cet après-midi pour tenir une enquête sur la fin tragique du malheureux Houle.

LE COLONEL DU PATY DE CLAM

PARIS, 2.— A la veille du transport du corps d'Emile Zola au Panthéon, le colonel du Paty de Clam adresse à l'ancien ministre de la Guerre, le fameux lettre de Zola "J'accuse". Dans cette lettre, le colonel du Paty de Clam réfute les assertions de Zola et accuse à son tour le célèbre écrivain d'avoir participé dans ses erreurs et ses fautes même après qu'on lui eût démontré qu'il était trompé. Il fait ressortir le fait que tandis que la jeunesse française courait à la frontière pour défendre la patrie contre les envahisseurs allemands, Zola se trouvait tranquillement installé à Bordeaux, attendant pour obtenir un poste de gouverneur.

UN NOYE A SAINTE-ANNE

M. le coroner McMahon a été avisé par le chef de police de Sainte-Anne de Bellevue, ce matin, que l'on avait trouvé dans le fleuve, en face de cette municipalité, le cadavre d'un inconnu.

Le coroner se rendra, au cours de la semaine à Sainte-Anne, cette après-midi, pour y tenir une enquête.

SHEBBROOKE, 2.— L'action des poutres de Magog, en se séparant d'une salle fermée à ciel, l'autre soir, a donné lieu à deux évènements. Le premier, un homme a été tué par la chute d'une poutre. Le second, un homme a été blessé par la chute d'une poutre.

M. Gigué, président général de l'Union, est venu à Sherbrooke hier et a assisté à deux réunions, une contre Adolphe Mure et l'autre contre Alfred Beaulieu. M. Gigué a confié la cause à MM. Panthéon et Leblanc. Elle s'est commencée ce matin devant le juge Mulvena.

(Suite à la 13me page)

IL LUI FLAMBE LA CERVEILLE

LEON LASALLE TUE ARCHIE GONCAS D'UN COUP DE REVOLVER, AU COURS D'UNE QUERELLE, A WINDFALL

(Dépêche spéciale à LA PATRIE) WINDFALL, N.Y., 2.— Dans un accès de colère furieuse, à Windfall, dans les montagnes Adirondack, hier, Léon Lasalle, contre-maître du camp de bûcherons de Clark et Squires, a tué instantanément Archie Goncas, un employé âgé de 22 ans.

On rapporte que les deux hommes avaient bu et s'étaient querellés lorsque Lasalle, ordonné à Goncas de sortir du camp. Ce dernier avait refusé. Lasalle tira de sa poche un revolver et lui fit tomber la cervelle.

Lasalle s'est livré aux autorités de la justice. Goncas et Goncas sont des Canadiens-français.

TROUVE MORT A SA PORTE

Oscar Lacoste, âgé de trente ans, est décédé presque subitement, hier soir, dans une pension de la rue Ross-de-Lima, portant le No 123. L'un des pensionnaires trouva Lacoste gisant évanoui, au bas de l'escalier, dans la portière de la maison. Après l'avoir placé dans sa chambre, on courut chercher un médecin, qui arriva que pour constater la mort de Lacoste.

Son cadavre a été transporté à la morgue. Les médecins légistes feront l'autopsie du cadavre, cet après-midi, et l'enquête aura lieu demain matin.

BRUNSKILL SE SERAIT-IL NOYE ?

Vers deux heures, ce matin, un officier du steamers "Dominion" avertissait le poste de police central qu'un homme avait tombé à l'eau, entre le quai et le navire, qui l'on fait des recherches et qu'à cause des ténèbres, les recherches avaient été sans résultat.

Ce matin, on s'apercevait que le commis aux vivres du navire, un nommé W. Brunskill n'était pas à son poste. Comme on l'a cherché partout et qu'on ne l'a point trouvé, on croit que le malheureux qui s'est noyé n'est autre que Brunskill.

OFFICIERS DE LA BAN- QUE DE QUEBEC

Correspondance spéciale à LA PATRIE QUEBEC, 2.— L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Québec a eu lieu hier après-midi.

M. John T. Ross, vice-président, a été élu président, en remplacement de M. John Breaker, qui avait présidé depuis un grand nombre d'années.

M. Vesey Boswell, a été élu vice-président.

BILL ET COMITE D'ARBITRAGE

(Dépêche spéciale à LA PATRIE) OTTAWA, Ont., 2.— Le comité des banques et commerce ce matin a approuvé le bill concernant la "Standard Fire Insurance Co." cette compagnie depuis onze ans faisait affaires d'après une charta d'union sous le nom de "Standard Mutual" avec bureau général à Toronto. Le capital de la compagnie est fixé à \$500,000.

Un comité d'arbitrage a été nommé en vertu de la loi Lemaire par le département du Travail pour régler le différend entre le Pacifique et ses télégraphistes. Les difficultés sont survenues à la suite de la démission d'un télégraphiste à Mécanique.

M. C. Campbell, de Montréal, représentera la compagnie et M. J. G. O'Donnoghue, de Toronto, les télégraphistes. Ces deux arbitres choisiront le troisième arbitre qui sera président.

La Chronique du Sport

PLAISIR DE VIVRE
Un petit sermon laïque de chaque jour sur...
Les Meilleurs Moyens à Prendre pour se Conserver En Bonne Santé.

DEFAITE DE NOTRE CLUB

EN L'ABSENCE DE NOTRE CACHER REGULIER, CASEY OFFICIE, MAIS MONTREAL EST QUAND MEME DEFAIT

RESULTATS DES AUTRES JOUTES

UNE DEFAITE A ROCHESTER
ROCHESTER, 2 — Le club Montréal a subi une première défaite, hier, aux mains des Rochester. Cela ne nous surprend aucunement, car avec une équipe aussi démantibulée que celle du docteur Casey, il est bien difficile d'obtenir d'autres résultats.

Le Montréal ont joué à Rochester, dans des conditions extrêmement défavorables. Sur trois catches qui ils ont faits, pas un seul ne put rendre le moindre service, et Casey dut quitter son poste pour remplacer Toft, l'ancien pitcher des Toronto, qui avait bien voulu à son tour remplacer McManus blessé.

Sur la liste d'honneur, Montréal a donc: Dubois, Clark, McManus, Toft et un couple de convalescents qui seront rétablis d'ici quelques jours.

Comme on peut le constater, les Rochester avaient tout pour eux hier après-midi.

Nous joueurs, dont l'équipe était démantibulée, écrivit néanmoins leur gros possible, mais vainement. Ils franchirent assez bien, mais pas assez souvent. Ce n'est en effet que vers la fin de la partie que Crowley se fit bombarder, O'Neil, Evans et Joyce firent bien leur devoir, mais les Bronchos étaient assurés d'un avantage trop considérable pour leur faire perdre la tête. Toft, qui se tenait en arrière du frappeur, eut un peu de succès, mais en une circonstance, pour comble de malheur, il se fit blesser au pied au septième inning et dut être remplacé par Casey qui à son tour mit Needham au jeu.

Les trois erreurs de Corcoran, Louden et Toft furent toutes coûteuses pour Montréal.

On aura un assez juste idée de ce que fut la partie par le sommaire détaillé que nous publions ci-après.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

Table with columns: A.B.R.H.O.A.E., J. O'Neil, C. Casey, C. Corcoran, etc.

LES PROCHAINES PARTIES

LE NATIONAL ET LE TECUMSEH JOUEBONT A MAISONNEUVE LEUR PREMIERE PARTIE DE LIGUE

LES CORNWALL IRONT A TORONTO

C'EST LA GRANDE PARTIE
De tous les événements sportifs qui seront disputés samedi, la grande partie National - Tecumseh sera certainement celle qui attirera la foule la plus considérable.

La rivalité intense qui existe entre les deux clubs de qui s'est accentuée davantage depuis quelques temps, grâce aux figures sans cesse renouvelées de "Toronto Telegram", rendront cette rencontre véritablement homérique.

Les amateurs qui désirent avoir de bonnes places pourront se procurer leurs billets au No 5 de la rue St-Laurent.

Les membres qui ont oublié de se mettre en règle pourront le faire en s'adressant au même endroit.

CORNWALL A TORONTO
Une autre joute de croasse qui passionnera les esprits, sera celle qui se jouera les Cornwall à Toronto.

Les protégés de Lally se sont constamment améliorés depuis quelques jours et il ne serait pas surprenant de les voir triompher dans la ville Reine.

Dimanche au National les St-Louis joueront contre les Canadiens de St-Henri.

Sullivan et Shaw; Graham, Peltz, Bailey et Spencer.

A Détroit — R.H.E.
Détroit..... 001000000-3 4 5
New-York..... 001000001-2 3 4

Batteries: Cloutier et Criger; Chesbro et Klefow.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York..... 20 15 571
Détroit..... 19 17 541

Chicago..... 18 19 488
Cleveland..... 17 18 526

St-Louis..... 21 19 525
Cincinnati..... 18 19 488

PHILADELPHIE..... 17 18 526
BOSTON..... 15 25 375

LIGUE NATIONALE
A Chicago — R.H.E.
Chicago..... 001000000-3 7 3
Pittsburg..... 001000000-3 11 2

Batteries: Fraser, Brown et King; Maddox et Gibson.

A Brooklyn — R.H.E.
Philadelphie..... 001000000-2 8 1
Brooklyn..... 001000000-1 2 3

Batteries: Moren et Down; McInerney et Bergen.

A Boston — R.H.E.
Boston..... 002100000-4 5 9
New-York..... 000000000-0 4 1

LE SPORT DES ROIS

BRILLANTES COURSES A WOODBINE HIER APRES-MIDI

CELT GAGNE LE BROOKLYN HANDICAP

TORONTO 2.—Les succès remportés par les favoris samedi dernier, et la magnifique température, attirèrent une foule énorme hier après-midi à la piste de Woodbine.

La piste était encore boueuse hier, mais avec l'aide des chauds rayons du soleil, elle sera en parfait état aujourd'hui.

Les courses d'hier furent toutes très contestées, bien que dans chacune d'elles, plusieurs chevaux inscrits comme favoris y participèrent durent rester dans la légalité. Ce fut la journée des favoris, c'est-à-dire six gagnant leur épave.

Le coureur favori, Adam Beck, gagna la course principale, celle de la Coupe Seagram. Photographes portants allégrement 125 livres, galopés avec grand succès du commencement à la fin, distancant un "field" d'une dizaine de bons coureurs.

C'est la troisième victoire remportée par Photographes depuis le commencement du meeting.

Baltimore, conduit par M. Dion Kerr son propriétaire, gagna aisément le steeplechase. Ce soir un char rempli de chevaux quitta Toronto à destination de Montréal.

SOMMAIRE
Première course, 500, 3 ans, six furlongs — Debut, 190, 8 furlongs, 8 à 5, 7 à 10, gagna par 3 longueurs; Clements, 110, G. Swan, 7 à 2, 7 à 5 et 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R., 99, G. Swan, 4 à 1, second; M. Peabody, 107, G. Swan, 100 à 1, 20 à 1, 20 à 1, 20 à 1, troisième; Tempa, 115, Belle of Phoenix, Guy Dora, Goes Fast, Braggadocio, Oxydant, 200, 2 ans, 5 furlongs — Personal, 111, Nicol, 3 à 5, gagna par 2 longueurs; Lucile R

CHRONIQUE CUVRIERE

Une belle soirée

Le premier concert-boucan annuel donné par l'union locale No 266 de la Boot and Shoe Workers Union, samedi soir, a été couronné par le plus beau succès que jamais cette locale n'a eu dans ses fêtes précédentes.

Non seulement l'entrée de la salle était gratuite, mais les rafraichissements, le réveillon, les pipes et le tabac fut servi à souhait sans qu'il en coûtât davantage.

Comme ouverture, M. Ad. Dorion exécuta une très belle marche sur le piano; puis M. Aubry, un de nos meilleurs comiques, nous chanta à faire tordre de rire.

M. G. R. Brunet, secrétaire-corrépondant du Conseil des Métiers et du Travail, invité à prononcer la parole, fit un éloquent plaidoyer en faveur des unions internationales en démontrant tout le bien qu'elles avaient fait aux ouvriers de Montréal.

M. H. Ethier amusa ensuite l'auditoire par une marche exécutée sur le piano et une chanson intitulée "Fourrière" qui mérita bien son titre, car elle provoqua en effet un fou-rire à rendre malade.

On annonça après cette chanson que M. Joseph Ainey, l'éloquent orateur ouvrier, allait adresser la parole. L'apparition de M. Ainey fut saluée par des applaudissements prolongés.

M. Ainey s'est surpassé en cette occasion en faisant le plus brillant discours qu'il n'avait peut-être encore prononcé. Il fit l'histoire de la Boot and Shoe Workers Union, n'oubliant aucune des merveilles choses que ce syndicat a vu faire à son profit.

M. B. Drolet, président du comité du label C.M.T.M., a démontré très éloquentement les avantages que les ouvriers et le public en général d'acheter de préférence les produits portant le label du travail syndiqué.

Les autres numéros du programme furent exécutés par M. C. Thibault, qui nous chanta l'Internationale et une chanson comique; M. Ponce-Hémond, qui exécuta ses danses "Buck-Wings", dans lesquelles il excelle, puis par M. C. Thibault, L. Thibault, S. Aubry et C. Bilodeau, qui nous donnèrent d'excellents chants.

Bref, cette soirée a été, comme nous l'avons dit au commencement, splendide, et elle restera longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont assisté.

On nous dit que d'ici à peu de temps, une autre locale de la B.S.W.U. suivra l'exemple de l'union No 266 en donnant une autre fête de même genre.

Ces soirées ne peuvent que donner d'excellents résultats sous le rapport de la propagande. La meilleure preuve, c'est que celle de samedi a valu à la B.S.W.U. vingt-deux demandes d'admission, ce qui est une preuve qu'il suffit d'entendre expliquer ce que cette union a fait pour légitimer en faire partie.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga ouvrira un comité, ce soir, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Saint-Laurent, et, vendredi, il sera tenu une grande assemblée publique à ce comité.

un travail utile dont nous pourrions mieux apprécier la valeur quand il présentera son rapport, cet automne, à la session du C.M.T.C.

Il accuse l'Armée du Salut de s'employer à nous envoyer tous les individus qui lui tombent sous la main, et plutôt les mauvais sujets que les bons.

M. Trotter, qui est organisateur du congrès, emploiera son temps d'ici au mois de septembre à faire de l'organisation dans les provinces maritimes.

Meeting du candidat ouvrier dans Hochelaga

Le candidat ouvrier dans Hochelaga, M. Gustave Franco, tiendra des assemblées publiques, aux dates et aux endroits suivants:

Mardi: salle Tremblay, rue Sainte-Catherine, Hochelaga; 222, rue Lasalle, quartier Duvernay.

Mercredi, salle municipale, Saint-Louis; salle Lacasse, Boulevard.

Jeudi, Atwater et Richelle; Pointe-Saint-Charles; salle municipale Saint-Henri.

Vendredi, salle du marché Saint-Jean-Baptiste, Mile-End nord.

Samedi, salle municipale, Malsonneuve; Parc-Amherst, angle des rues Bélanger et Amherst.

Dimanche, Longue-Pointe, après la messe; Tétraultville, après les vêpres, en face de l'église.

Un incident qui ne fait pas honneur au désappointé qui l'a provoqué

Hier après la nomination des candidats, au marché Saint-Jean-Baptiste, cinq ou six Apaches de la politique ont barré la route aux amis de M. Franco et ont essayé de les intimider en leur lançant à la figure de gros mots.

Le candidat ouvrier dans Hochelaga, M. Gustave Franco, a tenu deux assemblées hier soir, l'une à la Côte Saint-Paul, l'autre à l'angle des rues Laurier et Saint-Denis.

Chaque fois de ces meetings, il y avait plus de deux cents personnes qui ont manifesté le plus grand enthousiasme pour la candidature ouvrière et ses amis qui y ont adressé la parole avec lui.

Les orateurs ont été MM. G. Franco, R. Lynch, G. Sévigny et W. R. Trotter. A l'autre assemblée ce fut MM. G. Franco, Narcisse Arcand, G. R. Brunet et J. F. Girard.

Honneur à M. Lemieux

Il n'y a rien de changer dans l'état des grèves à Montréal. M. Lemieux doit tenter aujourd'hui même de ramener la paix dans cette industrie en faisant personnellement des démarches auprès des parties adverses pour les amener à se rendre.

M. Lemieux en agissant de la sorte prouve une fois de plus qu'il est un vrai politicien démocrate, du nombre des vrais hommes publics qui comprennent la question sociale telle qu'elle se présente de nos jours.

Toujours la division

La division règne toujours dans les rangs des ouvriers textiles. M. Paquette et son groupe, M. Girard le sien et M. Gignac un autre. Comment ces pauvres travailleurs peuvent-ils espérer faire améliorer leurs conditions de travail ou même les protéger contre l'avilissement, en se tirant de la sorte.

Les dirigeants de la minorité se chargent d'une lourde responsabilité en se révoltant ainsi contre la majorité justement au moment où l'union serait le plus nécessaire à ces malheureux ouvriers.

La pension aux vieillards

Une dépêche de Melbourne dit que la législation de l'Australie sur la pension aux vieillards coûtera à son pays \$9,000,000 par année, en allouant deux dollars par semaine à toute personne ayant demeuré vingt ans dans le pays et ayant atteint l'âge de soixante et cinq ans.

Avis aux charretiers syndiqués

Les membres de l'union No 391 des charretiers sont priés de bien vouloir se rendre aussi de bonne heure que possible, à leur réunion de ce soir, afin de permettre aux charretiers délégués d'Hochelaga d'assister à l'assemblée du candidat ouvrier, la salle Tremblay. Le départ aura lieu à neuf heures de la salle Saint-Joseph.

Un socialiste de marque à Montréal

M. E. J. Kingsley, de Vancouver, secrétaire du conseil exécutif du parti socialiste au Canada, est à Montréal, et il doit adresser la parole, demain soir, à une réunion des adeptes de ce parti, qui aura lieu à la salle Saint-Joseph.

Fraternité des charpentiers-menuisiers

L'union No 134 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers, a procédé comme suit, hier soir, à la nomination des officiers pour le renouvellement de son bureau:

Président, Joseph Ainey; vice-président, A. Montbrion; secrétaire des finances, O. Proulx; trésorier, E. Guilbault; conducteur, L. Asselin; gardien, H. Parizeau; auditeurs, A. Desjardis, J. Tisdale, H. Bélanger; syndics, C. Muloin, O. Miron, E. Tisdale; secrétaire des finances adjoint, J. Bédard; agents d'affaires, L. Lefèvre, A. Saint-Amour et O. Galarneau; délégués au conseil de district, Ainey, Lefèvre, Galarneau, Fréchette, Bédard, Landry, Robillard, L. Roy, Miron, Mailhé, Vigeant, Saint-Maurice; secrétaire permanent, J. Ainey; J. Bayard; comité des malades, J. Tisdale, G. Côté, O. Galarneau; fonds contingent, E. Fréchette, P. Lapointe, E. Tisdale.

Mot de la fin:

Le meilleur moyen pour le Builders' Exchange de récompenser les bons ouvriers suivant leur mérite, c'est de leur donner du travail de préférence aux gâcheurs, au lieu de réduire les salaires de ceux-ci pour les employer à la place des bons ouvriers.

J. F. GIRARD.

EPILOGUE D'UN DRAME

LE PROPRIETAIRE DU "MERSEY" CONDAMNE A PAYER DES DOMMAGES AUX VICTIMES DU NAUFRAGE DE CE NAVIRE

La croisière du remorqueur "Mersey", dans le golfe Saint-Laurent, vient d'avoir son épilogue devant les cours de justice.

Le "Mersey" était à Québec et descendait aux Sept-Îles; quand au nord de Rimouski, il fit eau, soudain, et coula à fond.

Cinq hommes de l'équipage se noyèrent. Le propriétaire du navire, Connolly fut poursuivi par les parents de deux des victimes.

Les demandeurs alléguent; 1o, que le navire n'était pas propre à la navigation; 2o, que les officiers et le capitaine n'avaient rien fait pour sauver la vie de leurs hommes.

Or, la preuve établit que le "Mersey" était en effet absolument impropre à la navigation, que ses flancs étaient presque disjointes et que les clous qui liaient les planches de sa carcarne ne tenaient plus du tout.

Il arriva ce qui ne pouvait manquer: une voie d'eau se déclara et le navire sombra, sans avoir touché fond depuis Québec.

Le capitaine, le mécanicien et le second s'emparèrent de l'unique chaloupe du bord et s'éloignèrent à force de rames, abandonnant sur le vaisseau en détresse, les matelots inexpérimentés qui s'eussent pu trouver place dans la chaloupe.

Pour ces raisons, la cour de révision, après la cour supérieure, a donné gain de cause aux demandeurs et a condamné le défendeur, à payer des dommages aux parents des victimes.

L'AEROPLANE DU COMTE ZEPPELIN

C'EST LA SEMAINE PROCHAINE QU'IL ESSAIERA DE FAIRE LE TRAJET LUCERNE-KOENIGSBERG ET RETOUR. LE NOUVEAU NAVIRE AERIEN A COUTE \$100,000.

LONDRES, 2.—Le comte Zeppelin, est actuellement à Lucerne, en train de prendre un repos bien mérité, avant de faire une tentative audacieuse de voyage aérien entre Königsberg et cette ville de Suisse.

Il a l'intention de faire le trajet, aller et retour; la distance est d'environ 2,300 kilomètres. Le nouveau navire aérien du comte est le 4me qu'il ait inventé. Il a coûté \$100,000 et sera terminé la semaine prochaine. Des essais auront lieu au-dessus du lac de Constance. L'aéroplane possède trois moteurs de 140 chevaux. Le comte Zeppelin Daimler espère atteindre la vitesse moyenne de cinquante milles à l'heure, contre un vent modéré.

Tout est prêt, sauf les appareils d'éclairage pour permettre à l'aéronaute, de se rendre compte de sa position la nuit, ainsi que les appareils de télégraphie sans fil.

Votre Commande de Charbon

Il est de bonne politique, en prévision d'une hausse possible, et surtout pour ne pas être pris au dépourvu, de donner tout de suite votre commande pour votre charbon. Si c'est votre intention, n'oubliez pas que pour avoir du vrai charbon "Scranton", le meilleur, il faut vous adresser à C. A. Duclos & Cie, 30 Dorchester West, Tel. Bell Main 3271. 84-m.j.s.

Réunions demain, 1er mercredi du mois:

— La locale Grand Tronc No 298 des forgerons et des aides-forgerons, salle White, angle Wellington et Richmond.

— Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., Omer Saint-Aubin, No 600, rue Letourneau.

— Union No 266 des travailleurs en chaussures No 784, rue Sainte-Catherine est. — Sec., O. Côté, No 232, rue Drolet.

— Union des cigariers No 58, Bourse du Travail. — Sec., A. Gariépy, No 239, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

— Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., J. Ainey, No 127, rue Saint-Dominique. — Tel. Bell, Est, 5633.

— Union No 21 des menuisiers en fer, No 280, rue Richmond. — Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

— Loge Victoria No 111 de l'Association internationale des machinistes, Bourse du Travail, No 129, rue Saint-Dominique. — Agent d'affaires, Louis Beuloin, No 127, rue Saint-Dominique.

— Union des maîtres maréchaux-ferrants, salle Saint-Joseph.

— Union des manœuvres en bâtiment, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Agent d'affaires, J. F. Girard, 127, rue St-Dominique.

— Union No 105 des charpentiers en fer, salle Poitrier, angle des rues Delandelle et Notre-Dame ouest. — Secrétaire, G. H. Tessier.

Eau Minérale Laxative Hunyadi Janos. Contre la Constipation. En Vente chez tous les Pharmaciens. Guérit d'une façon douce, naturelle et certaine la constipation, la bile, l'engorgement de foie, l'indigestion et tous les maux de l'estomac. Efficace et peu dispendieuse.

Revenu Doublé

La Manufacturers Life Insurance Company durant 1907 a continué son habitude de briser les records des assurances-vie canadiennes.

Bien qu'elle n'ait atteint que sa vingtième année d'existence, en août dernier, cependant durant l'année, son revenu de prime net seul a excédé \$2,000,000.00. Il y a seulement cinq ans le chiffre de \$1,000,000.00 fut atteint pour la première fois.

Une augmentation semblable dans tous ses départements montre les progrès étonnants accomplis par cette puissante compagnie, et prouve la sagesse de s'assurer dans

The Manufacturers Life Insurance Company.

Bureau-chef: - Toronto, Canada

AGENCES DANS QUEBEC J. W. Wilson, 260 rue St-Jacques, Montréal J. T. Lachance, 133 rue St-Pierre, Québec. G. J. Alexander, Richmond C. O. Palmer, Sherbrooke.

LES VICTIMES DE L'ILE PERROT

PROTESTENT CONTRE LE MODE ADOPTE PAR LE COMITE POUR LA DISTRIBUTION DES SECOURS REUELLIS POUR ELLES

Nous annonçons hier que le comité de distribution des secours aux héritiers des victimes de l'île Perrot avait des difficultés avec les bénéficiaires au sujet du mode de distribution. Voici quelques documents qui expliquent bien la situation: un avis de réunion du comité de secours et le projet que cinq des veuves des victimes ont fait signifier aux membres du comité.

AVIS D'ASSEMBLEE A monsieur L. J. Tard, directeur de "La Patrie", Montréal, Monsieur,

Je me vois encore dans l'obligation de convoquer une assemblée du comité des fonds de secours des veuves et orphelins des victimes de la catastrophe de l'île Perrot pour soumettre à votre considération un projet de la part de cinq veuves, s'opposant aux mesures déjà prises par le comité spécialement au placement de la somme de \$5,000. Cette assemblée aura lieu samedi, le 30 courant au presbytère de Vaudreuil à deux heures et demie p.m., et je vous prie de ne pas manquer d'y assister.

Donné à Vaudreuil ce 26 mai 1908. (Signé) J. N. LEGAULT, Secrétaire du Comité.

Vraie copie J. N. LEGAULT. Voici le projet dont il est question dans cet avis:

Au comité de citoyens, dépositaires des fonds de secours recueillis pour venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe du 11 février dernier, à l'île Perrot.

Messieurs, Nous soussignées, Dames Pierre Ménard, Jean-Baptiste Robillard, Nergé Rousseau et Joseph Henripin, tant en notre qualité personnelle qu'en notre qualité de veuves des victimes, nous soussignées et protestons votre comité aux et pour les fins ci-dessous mentionnées.

1o. Attendu que ces fonds, dont vous vous êtes constituées les dépositaires, ont été recueillis par souscriptions ouvertes pour venir en aide aux veuves et aux familles des victimes de cette catastrophe.

2o. Attendu que nos familles et nous-mêmes sommes dans le besoin.

3o. Attendu que votre comité a décidé de prêter sur les fonds ainsi soulevés une somme de \$5,000.00 pour une période de six ans, sans l'intervention et le consentement des bénéficiaires de cette somme.

4o. Attendu que votre comité n'a aucun pouvoir pour les dispositions de ces fonds.

5o. Attendu que votre comité en déduisant de ces fonds une somme de \$5,000.00 et en distribuant la différence du montant souscrit, comme il l'entend le faire, s'arroge un pouvoir, qu'il n'a pas reçu des souscripteurs. Nous vous faisons observer, en outre, que les généreux donateurs n'auraient certainement pas donné, s'ils avaient prévu votre décision, n'ayant d'autres alternatives que de priver les familles des victimes de l'aide et des secours, objet et fins de leur souscription. C'est évident: l'on ne donne pas l'argent sans que l'on ait prévu de l'employer. L'on ne donne pas à celui qui ne peut braver la totalité des fonds sollicités au nom de la charité.

6o. Attendu que votre comité, en agissant, comme il le fait, détourne ces fonds de leurs véritables objets et fins.

7o. Attendu que même si l'y a un mandat de la part des souscripteurs, ce mandat est spécial et bien défini: les fonds ont été demandés et recueillis pour venir immédiatement en aide aux familles des victimes.

8o. Attendu que le comité en agissant conformément à sa décision, ex-

Henry Morgan & Co Limited: Vente Exceptionnelle Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi, 3, 4, 5 et 6 Juin.

Rayon des Manteaux Jusqu'à la fin de la semaine. VENTES SPECIALE de costumes et manteaux de dames; aussi vente de refecters d'enfants. ESCOMPTÉ SPECIAL de 20 pour cent sur tous les costumes en drap et en PANAMA pour dames.

Collets pour Dames 500 douzaines de collets brodés; valeur spéciale, pour solder à, chacun 25c. Rayon des Rideaux POUR MERCREDI, JEUDI et VENDREDI de cette semaine seulement. Ligne spéciale de rideaux en dentelle Point d'Irlande, valeur régulière \$14.00 à \$18.00 la paire.

Rayon des Etoffes à Robes Valeurs inusitées en Tweeds, Voiles, Eoliennes, Mouselines à Robes, etc. — Le stock entier de Mouselines à Robes, de riches coloris, Organdies, Dimities Suisses et Chalis sera en vente à 20 p. c. d'Escompte.

Etoffes à Robes Noires Toutes les ETOFFES A ROBES NOIRES seront mises en vente à 20 p. c. d'Escompte.

Rayon des Soies Vente de 2,000 verges de SOIE TUSSOR, coloris naturel, 27 pouces et 34 pouces, régulier 90c, moins 33 1-3 POUR CENT. 1,000 verges TAFFETAS CHIFFON fantaisie, gris, régulier \$1.25, soldé à 49c LA VERGE.

Rayon des Toiles et Guingans à Robes Vente de TOILES A ROBES couleur unie, 36 pouces de large, à 30c la verge. Ancien prix 50c. TOILE A POIS sur fond de couleur à 30c la verge. Ancien prix 45c.

Vente de Jolis Guingans Ecossais Régulier 40c pour 20c la verge. Régulier 20c pour 12 1/2c la verge. Régulier 16c pour 10c la verge.

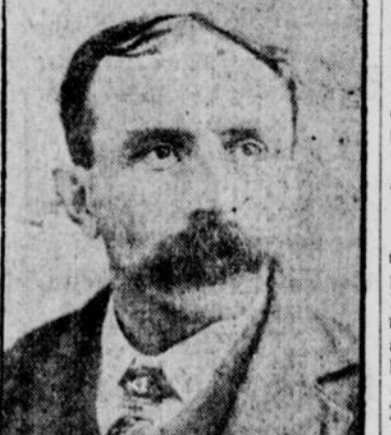
Rayon des Articles de Fantaisie Vente d'une ligne spéciale d'Epingles à Cheveux en nacre et ambre (en boîtes) ondulées et droites, 15c la boîte.

Rayon de la Papeterie Vente de LIVRES ENREGISTRES (publication de cette année) contenant pour lecture d'été. Aux prix spéciaux de \$1.00 ET \$1.20. LIVRES DE PRIX pour Ecoles (lignes spéciales) 20 POUR CENT DE RABAIS.

Papeterie d'été-Librairie PAPIER A LETTRE toile, en boîte, contenant 24 feuilles et 24 enveloppes pour 15c. Régulier 25c. ESCOMPTES SPECIAUX PENDANT CE MOIS SUR LES ARTICLES DE LIBRAIRIE.

Rayon des Articles en Cuir VENTE EXTRAORDINAIRE DE SACS EN CUIR: Régulier \$10.00 pour \$7.50. Régulier \$8.00 pour \$6.00. Régulier \$7.00 pour \$5.25. Régulier \$6.00 pour \$4.50. Régulier \$5.00 pour \$3.75. Régulier \$4.00 pour \$3.00.

Colonial House Montreal



DODD'S KIDNEY PILLS. ALL KIDNEY DISEASES. BRIGHT'S DISEASE. DIABETES. LITHIAC. The Public may be assured that the Pills are sold only in their original packaging.

Cravenette. La marque enregistree est sur chaque verge de drap et dans chaque vêtement fait de drap qui a été traité par la CRAVENETTE. Chez tous les marchands.

La Patrie

MONTREAL, 2 JUIN 1908.

La situation à Ottawa

Au Parlement fédéral, la situation est toujours la même. Entre temps, en attendant que la bataille reprenne ou que l'accord se fasse autour des subsides ou de la loi électorale, l'opposition s'occupe provisoirement à dénicher de nouveaux scandales, comme on dit en langage politique. On discute actuellement un cas intéressant, celui de l'entrepôt frigorifique de Saint-Jean, N. B., où serait impliqué un ministre. La compagnie qui a établi cet entrepôt reçoit du gouvernement, sous forme de subside, 30 pour cent du coût de construction, et l'opposition prétend que Sir Frederick Borden, en sa qualité de promoteur de l'entreprise, tombe sous le coup de l'Acte d'Indépendance du Parlement et est de ce fait disqualifié.

Malgré l'importance de la question, ce n'est encore là qu'un intermède. Les députés des deux côtés de la Chambre marquent le temps. Il est évident que l'on attend le résultat des élections provinciales d'Ontario et de Québec, avant de prendre une attitude décisive.

Le gouvernement se résignerait-il à la dissolution ou essaiera-t-il d'imposer la clôture? Les organes libéraux de l'ouest continuent de réclamer cette dernière et radicale solution avec une vigueur renouvelée.

En revanche, il semble qu'elle ne serait pas aussi unanimement approuvée par les libéraux des autres provinces qui n'ont pas les mêmes raisons d'insister.

La "St. John Globe", organe libéral, qui dirige le sénateur Ellis, ne croit pas à l'efficacité de la clôture contre l'opposition, la discussion pouvant recommencer indéfiniment sur toutes sortes de questions. Il soutient aussi que la situation n'est pas la même en Angleterre qu'ici, où il n'y a que deux grands partis, et que la clôture ne servirait qu'à envenimer les querelles politiques. Enfin, le "Saint John Globe" blâme les libéraux de l'ouest qui, dans leur obstination à se faire fabriquer une législation spéciale, sont un peu responsables de l'état de choses actuel.

On voit donc que les idées ne s'accordent pas et qu'une dissolution du parlement est encore possible. Quelques-uns même fixent la date des élections générales vers le milieu de juillet et les organisateurs libéraux, paraît-il, se préparent déjà dans les diverses provinces à cette éventualité.

La lutte dans Ontario

La campagne électorale dans la province de Québec est entrée hier dans sa phase principale d'activité, et c'est assurément aux questions qui s'y débattent que nous devons accorder la plus large part de notre attention. Cependant, nous ne pouvons pas nous désintéresser complètement de la lutte qui se poursuit parallèlement dans la province voisine d'Ontario et dont le résultat n'est pas moins impatientement attendu par le Dominion tout entier.

La mise en nomination des candidats s'est faite hier dans Ontario, en même temps que dans Québec. Tout indique que la lutte sera également vive dans les deux provinces. Tandis qu'il n'y a que quatre élus par acclamation dans Québec, il n'y en a que six dans Ontario. Dans les deux cas, ce sont des partisans du gouvernement. Les deux premiers ministres, les honorables Gouin et Whitney, ont chacun un adversaire à combattre.

Dans Ontario, cependant, l'hon. M. Whitney a derrière lui une majorité considérable, et l'opposition n'entretient aucun espoir de reconquérir le pouvoir. Tous les efforts des libéraux ne tendent qu'à diminuer la majorité du gouvernement, et ils n'épargnent rien pour y réussir.

La tâche est rude cependant, et les journaux enregistrent tous les jours des adhésions nouvelles à la politique réformatrice de l'administration Whitney. Une des dernières et des plus hautes est celle de l'hon. S. H. Blake, qui vient d'adresser au premier ministre d'Ontario une lettre où il le félicite de son esprit d'entreprise, de sa probité administrative et où il lui souhaite d'être maintenu au pouvoir avec une substantielle majorité pour le plus grand bien de la province. L'hon. M. Blake est le frère de l'ancien leader libéral si respecté, Edward Blake, et malgré qu'il n'ait jamais lui-même brigué les suffrages de l'électorat, il est considéré comme un des membres les plus influents du parti libéral et surtout comme un esprit large et désintéressé.

Un autre développement qui ne sera pas d'un mince secours au gouvernement Whitney dans la présente campagne, est l'annonce qui a été faite publiquement d'une réforme considérable et très populaire: la gratuité des livres d'écoles. Le président lui-même de la Commission des textes scolaires, M. Crothers, à une assemblée publique à Saint-Thomas, ont, a formellement promis, au nom du premier ministre, que les nouveaux livres d'écoles, dont l'édition se prépare, seront distribués gratuitement.

On peut discuter sur l'opportunité d'une mesure semblable, mais elle n'en appelle pas moins à l'esprit populaire, et rien n'indique qu'elle vise un but purement politique, parce qu'elle est dans le sens des réformes éducationnelles déjà entreprises par le gouvernement Whitney.

L'hôpital Notre-Dame

Au milieu de l'effervescence causée par les luttes politiques, nous espérons qu'aucun des lecteurs de la PATRIE n'oubliera un devoir qu'il incombe à tous d'accomplir, celui d'aider l'hôpital Notre-Dame en prenant part à l'excursion de vendredi soir prochain, sur le fleuve.

Ce sera même une heureuse diversion, dans la série ininterrompue des harangues électorales, un moment de répit pour les électeurs.

Toutes les familles canadiennes-françaises de Montréal voudront s'associer pour assurer à cette œuvre de charité un succès inoubliable. Ceux qui feront le voyage ne s'imposeront aucun sacrifice, puisque la somme qu'ils auront à débourser sera amplement compensée par l'agrément de cette promenade si délectable et si reposante. Ceux qui seront empêchés d'y venir tiendront à manifester leur sympathie à notre hôpital en achetant quand même des billets.

L'appel que la PATRIE a déjà adressé à ses lecteurs, en faveur de l'hôpital, a été entendu par un très grand nombre, et nous sommes fiers d'annoncer que les billets déjà vendus font concevoir aux dames organisatrices les plus belles espérances.

Nous avons confiance que le public ne s'en tiendra pas là, et que l'excursion de vendredi fera une telle recette qu'elle restera comme une manifestation éclatante de la générosité de la population de Montréal envers notre plus belle institution de bienfaisance.

On peut se procurer des billets à l'hôpital Notre-Dame ou aux bureaux de la PATRIE.

Les champs de bataille.

Il y a déjà huit jours que le comité de citoyens présidé par le maire de Montréal a exprimé le désir que la métropole souscrive une somme de \$10,000 au fonds patriotique destiné au rachat des champs de bataille de Québec.

Il n'y a pas de raison pour que la Commission des Finances tarde davantage à exécuter ce désir, qui est l'expression de la volonté unanime de la population.

Nos concitoyens de langue anglaise ont avant nous souscrit à cette célébration du troisième centenaire. Nous avons, de plus, des liens particuliers qui nous unissent à la cité de Champlain, et ce serait nous déshonorer que d'hésiter devant le devoir qui s'impose. Il n'appartient pas au conseil de ville d'indiquer à la population de Montréal la honte de voir suspecter sa générosité dans une occasion aussi solennelle. Nous tenons à participer à cette apothéose d'un événement fondamental de notre histoire, et quand nous nous sentons unis de cœur à nos concitoyens de Québec, nous ne voulons point avoir l'air d'apporter à regret notre offrande.

On ne saurait prétendre que le comité de citoyens a montré une générosité insouvenante en fixant à \$10,000 notre contribution. La position de Montréal, son rang de métropole, l'obligent, et si l'on peut adresser un reproche au comité, c'est moins d'avoir offert trop peu.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il est convenu de \$10,000, donnons-les et donnons-les tout de suite.

La Commission des Finances devra sans délai rédiger un rapport en ce sens, afin qu'à sa prochaine séance, le conseil acquiesce cette dette d'honneur.

LES LISTES ELECTORALES

Le "Free Press" de Winnipeg ayant accusé M. Henri Cusson de n'avoir pas fait impartialement son devoir comme greffier d'enregistrement, à Saint-Boniface, M. Cusson a relevé cette accusation dans une lettre que publie le "Manitoba": M. Cusson déclare s'être tenu à son bureau pour recevoir les demandes d'inscription, jusqu'à des refus avancés de la soirée, et il n'a refusé aucune demande. Il cite même le cas du rédacteur en chef du "Nouveliste", de Saint-Boniface, qui a réussi à faire inscrire son nom sur la liste électorale, après avoir fait la déclaration solennelle requise qu'il avait 21 ans. Cependant, ce jeune homme avait juré dans un procès antérieur qu'il n'avait 21 ans qu'un mois de juillet prochain. M. Cusson déclare qu'il connaissait ce fait, mais qu'il accepta tout de même la déclaration nouvelle et inscrivit le nom. Il affirme que s'il avait voulu être strict envers les libéraux, il aurait été justifié de refuser le jeune rédacteur.

Lorsque ce fait a été connu, le Procureur Général a fait arrêter ce dernier sous une accusation de parjure. On annonce que le Consistoire qui devait être tenu au mois de juin sera retardé jusque vers la fin de l'année, de sorte qu'il n'y aurait aucune nomination de cardinaux d'ici à six mois.

Le cardinal que Mgr Bégin serait créé cardinal à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Québec se trouve aussi contredit par cet ajournement du prochain consistoire.

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

On annonce que le Consistoire qui devait être tenu au mois de juin sera retardé jusque vers la fin de l'année, de sorte qu'il n'y aurait aucune nomination de cardinaux d'ici à six mois.

Le cardinal que Mgr Bégin serait créé cardinal à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Québec se trouve aussi contredit par cet ajournement du prochain consistoire.

LA MAIRIE DE NEW-YORK

Le juge Lambert, de la Cour Suprême des Etats-Unis, a mission d'accomplir une tâche vraiment colossale, celle de vérifier le compte et la valeur des bulletins, dans l'élection contestée de M. McClellan, maire de New-York.

L'élection remonte à 1905, et il a fallu à Hearst, le candidat défait, deux ans et demi de luttes pour surmonter tous les obstacles et obtenir cette révision des documents de l'élection.

Voilà six semaines que le décompte est commencé, mais il a fallu disposer encore de beaucoup d'objections avant de procéder à l'ouverture des urnes.

Enfin, jusqu'à vendredi soir dernier, on avait vérifié les bulletins contenus dans 16 urnes, et le compte fait devant le juge a réduit de 85 voix, la majorité de 3474 qui avait été proclamée en faveur de McClellan.

Il reste 1932 urnes à ouvrir! Si le résultat de la révision se maintenait dans la même proportion, ce serait Hearst qui obtiendrait une majorité définitive de 5000 à 6000 voix.

LA DOUANE

La dépression commerciale exerce, d'une façon de plus en plus apparente, sa répercussion sur le revenu fédéral. Les recettes de la douane, pendant le mois d'avril, le premier mois de l'année fiscale, accusent une diminution de \$1,318,446,73; pendant le mois de mai, la diminution s'est élevée à \$1,764,562,07.

Cela réduit le revenu des douanes de presque trois millions en deux mois, et si l'on considère que la douane est la source principale de revenus de l'administration fédérale, et que la situation économique du pays rend improbable un relèvement rapide des affaires, il est facile de prévoir que la période d'abondance est à son déclin et que le gouvernement aura besoin de recourir à une plus rigoureuse économie, s'il veut, à la fin de l'année, équilibrer son budget.

LA VENTE DES SPIRITUEUX AUX ETATS-UNIS

S'il faut en croire un dignitaire de l'église presbytérienne qui a porté la parole à Kansas-City ces jours derniers, environ 27,000,000 de personnes aux Etats-Unis (soit 45 pour cent de la population totale du pays) vivraient actuellement sous le régime de la prohibition.

Dans les Etats du Sud, longtemps réputés pour les marques de leurs boissons alcooliques et où l'ivrognerie faisait jadis de si grands ravages, la température s'imprime et modifie graduellement le caractère de la population.

Dans le Nord, on constate aussi un changement pour le mieux sous ce rapport.

L'abstinence totale n'y est pas en grand honneur, à cause de l'exemple du Maine où la vente illégale des spiritueux engendre les plus regrettables abus; mais les électeurs y recourent de temps en temps à la prohibition, pour montrer à qui de droit qu'ils peuvent venger sévèrement, au besoin, les infractions à la loi des licences.

Avec des lois sévères et scrupuleusement observées, pour la réglementation du trafic des boissons enivrantes, la question des licences se trouverait résolue d'une manière assez satisfaisante que possible.

Car la prohibition telle que mise en vigueur dans le Maine est un remède pire que le mal.

RAPPORT DU GRAND JURY

SEIZE VERDICTS D'ACCUSATION

FONDEE.—DILLON SERA PUNITIVE RENVOYEE AU PROCAIN TERME. — L'AFFAIRE SAINT-ANDRE

A trois heures et demie, hier après-midi, les grands jurés ont rapporté seize verdicts d'accusation fondés. Voici la liste:

James Dillon, l'auteur de la tragédie de la rue Manue, meurtre et deux tentatives de meurtre; Edouard Bolduc, meurtre; Henri Charlebois et Raoul Saint-Jean, tentative de meurtre; Joseph Dubuc, vol; Héloïse Jarrand, alias Saint-André, tentative de meurtre avec une arme à feu, conspiration, et tentative d'emprisonner un cheval; Flavien Laporte, six accusations de vol; Alcide Bourgeois, vol. Dans le cas de Saul Laporte un verdict d'ignoramus a été rendu.

Lorsque Dillon fut appelé dans la boîte, son apparition causa un profond intérêt. Il n'a pas beaucoup changé depuis son arrestation, quoiqu'il se figure soit légèrement pâle.

Le prisonnier fut l'abord mis en accusation dans l'affaire du meurtre du constable Shea. Dillon plaida non coupable. C'est à ce moment que M. J. P. A. Greenfield, qui dirige la défense, demanda un tribunal de renvoi, la cause au prochain terme.

Il alléguait que Dillon a été long temps à l'hôpital et qu'il n'a pu communiquer avec son avocat que depuis peu.

L'avocat de la défense déclara qu'il avait l'intention de soumettre le cas de son client à une expertise médicale et aussi de prendre des informations sur le compte du prisonnier en Irlande, son pays d'origine.

Au nom de la couronne, M. D. A. Laforme répondit que cette demande n'était pas admissible.

M. R. F. A. Greenfield, conseil pour la défense émit une opinion contraire, disant que des demandes de cette nature peuvent être faites en tout temps.

Le juge Trenholme demanda à M. Greenfield s'il avait des affidavits à produire à l'appui de ses déclarations. Sur réponse affirmative, le tribunal prit la motion en délibéré. Le juge a cependant déclaré que l'argument le plus puissant qui l'engagerait à accorder la demande qu'il lui est faite, est qu'il s'agit pour Dillon d'une question de vie ou de mort.

La demande de M. J. A. St-Julien, la cause d'Ephrem Bolduc accusé du meurtre de Napoléon Favreau, au cours d'une rixe, a été fixée à vendredi. Celle de Raoul St-Jean et d'Henri Charlebois qui auraient tenté de tuer un chinois, sera entendue le 10 juin.

L'ancienne actrice, Héloïse Jarrand, alias St-André, est ensuite appelée, et le greffier lui lit les trois accusations qui pèsent sur elle. A chacune des trois, elle plaide non coupable. Le Belge Gaevert a cependant admis la culpabilité et a été condamné à six mois de prison. Mais il a expliqué que c'était à la demande des officiers de police qu'il avait agi ainsi.

M. R. F. A. Greenfield, qui représentait M. Wilson et Laflamme, les avocats de la prisonnière, demanda que la cause fut remise au 9 juin, comme les deux avocats de la défense sont actuellement engagés dans la lutte électorale. Il demanda en outre que la femme Saint-André soit remise en liberté sous le même cautionnement de \$1,000, jusqu'au jour de son procès. Le juge Trenholme se rend à cette demande, et la prisonnière est remise en liberté.

Les petits ont, cette année, un avantage sur les grands, en ce que les dernières. En vertu d'un amendement aux Statuts Révisés, venu en force le 14 avril, tout juré demeurant à plus de cinq milles de la Cour, a droit à une indemnité de \$2 par jour, et tous les autres ont droit à \$1.50.

POUR L'OUEST

Le directeur du bureau de poste de Montréal a été informé que le paquebot "Empress of China" qui transporte la maille au Japon et en Chine partira de Vancouver, C. A., le 24 juin au lieu du 6 juillet ainsi qu'il avait été précédemment annoncé dans le guide postal mensuel.

CAET LA

Le gouvernement Hazen a conclu avec la maison Gage, de Toronto, un arrangement par lequel il pourra mettre à la disposition des enfants du Nouveau-Brunswick, des livres d'écoles qui coûteront la moitié moins cher que ceux d'aujourd'hui.

M. J. A. Greenfield, qui devait se porter candidat dans un comté de Toronto, a eu la frousse. Elle n'a pas osé aller jusqu'au bout. Elle promet de se représenter une autre fois.

EN QUELQUES JOURS

pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle. Infaillible contre les pellicules.

Le contrat pour la construction de la maison de Champlain dite "Abbatiale de Québec", a été accordé à M. J. H. Gagné. Cet édifice, qui sera une reproduction exacte de ce que fut la première habitation de Champlain à Québec, sera construit sur la place du marché Piquet, à l'endroit même où s'élevait l'Abbatiale de Québec.

Le théâtre public de Québec vient de jouer le drame canadien "Denis le pasteur". M. Guay, directeur des éditions publiques de Montréal, vient de publier un ouvrage sur l'occupation d'Appelard récemment Montréal aux Nouveaux-États. M. Guyon, qui a assisté à une

correspondance spéciale à la PATRIE QUÉBEC, 2 — Le grand événement de vendredi dernier a été sans conteste la séance de gymnastique donnée au manège militaire par les gymnastes du Séminaire de Québec.

Ceux-ci étaient accompagnés par la fanfare du séminaire, et en parodant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

Les exercices de gymnastique, sous la direction de MM. Brouilly et de St-Victor, ont été exécutés avec un ensemble admirable et ont à maintes reprises soulevé l'enthousiasme des regards.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

HYGIÈNE

Infantile

Alimentation du nourrisson au lait de vache.

Tout en étudiant les méthodes les meilleures et les plus pratiques, pour procurer aux nourrissons de cette ville, un lait assimilable, nous avons convenu les mères récalcitrantes que leur lait est supérieur à tout autre et qu'il demeure l'idéal auquel les laits étrangers perfectionnés tendent à ressembler seulement. Il paraît que la Providence qui joue un si grand rôle dans les affaires de notre pays, tend des pièges à messieurs les chimistes, pour les empêcher de rendre cette ressemblance parfaite. Il y a quelques mille ans, elle a donné une prescription à Madame Nature pour les nourrissons Abel et Caïn et elle n'entend pas que notre siècle impertinent, la singe à bon marché, avec ses laits falsifiés.

Aussi les mères tuberculeuses, cardiaques ou anémiques, qui doivent renoncer à nourrir leurs enfants, devraient essayer de les confier à un remplaçant: parents, voisins, ou même mercenaire, avant de songer à leur administrer le lait d'une autre espèce que la leur.

L'abus de la nourrice, tel qu'on le pratiquait en Europe, est certainement un mal, mais ne peut condamner l'élevage qui n'est pas assez répandu ici. Il y a beaucoup de maisons, notamment chez les religieuses de la Miséricorde, où l'on peut se procurer des nourrices.

On se sert quelquefois des laits d'Aneset et de chèvre pour les nourrissons, mais ils sont trop dispendieux et difficiles à trouver, pour qu'on en conseille l'emploi généralement.

Le lait de vache est donc le plus populaire et le plus important à analyser: Dans tous les grands centres d'Europe et d'Amérique, on prend de sévères mesures de précautions pour que le lait entre en ville dans des conditions de pureté convenables, mais tel qu'il est déposé à Montréal, nous disant dernièrement un médecin, il est le plus souvent aussi impur, qu'un lait peut possiblement l'être. En attendant que la ville surveille convenablement le lait, depuis la ferme où il est traité, le train où il devrait être déposé sur la glace, la maison du laitier où on le manipule malproprement et la voiture laitière qui devrait aussi contenir de la glace, jusqu'à la maison du consommateur, il est spécialement nécessaire pour nous de savoir épurer le lait, au moins par les estomacs les plus fragiles qui le consomment: ceux des nourrissons.

LE LAIT IDEAL

Le lait de la femme est bien portante, est dépourvu de tout micro-organisme et de toute impureté organique et inorganique. Le LAIT DE VACHE aussitôt traité, contient des micro-organismes qui se multiplient avec une rapidité effrayante en une heure, plutôt de minute en minute et qui sont des agents d'épidémies, de typhoïde, de choléra quelquefois et de tuberculose souvent.

Le lait traité depuis 24 heures contient des toxines (ou poisons) élaborés, par les micro-organismes et

(Suite à la 5me page)

GOURRIER DE QUEBEC

Séance de gymnastique. — Le monument de Mgr Laval. — Hommage à Mgr Roy. — Le "Don de Dieu". — Etc.

Correspondance spéciale à la PATRIE QUÉBEC, 2 — Le grand événement de vendredi dernier a été sans conteste la séance de gymnastique donnée au manège militaire par les gymnastes du Séminaire de Québec.

Ceux-ci étaient accompagnés par la fanfare du séminaire, et en parodant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

Les exercices de gymnastique, sous la direction de MM. Brouilly et de St-Victor, ont été exécutés avec un ensemble admirable et ont à maintes reprises soulevé l'enthousiasme des regards.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

On a aussi admiré une partie d'écritures du monument Laval, au paradant dans les rues pour se rendre au lieu de la séance, ils présentèrent un coup d'œil splendide.

La séance s'est terminée par la distribution des récompenses aux vainqueurs des concours de cette soirée.

Les recettes de cette soirée iront au fonds de souscription du parc des Champs de Bataille.

La Cie S. CARSLY Limitée

Les plus importants pour tous

Ceux qui font leurs achats au magasin de la Cie S. Carsley Limitée, obtiennent la meilleure valeur pour leur argent et ont à leur choix la plus grande variété de marchandises recommandables.

DES MILLIERS DE DAMES ASSISTENT

A LA VENTE DES COSTUMES

Jamais vente n'a obtenu un pareil succès. Naturellement, les costumes sont de merveilleuses valeurs, d'après le témoignage d'une dame qui s'exprimait ainsi: "Je n'ai jamais vu d'aussi jolis costumes à d'aussi bas prix". DEMAIN NOUS OUVRIRONS

\$2.00, COSTUMES JUMPER POUR \$1.50

120 COSTUMES JUMPER POUR DAMES, à pois, pour porter immédiatement, joliment garnis, dans les couleurs de blanc et noir, appropriés pour demi-deuil. Valant \$2.00. Spécial \$1.50

\$2.15, COSTUMES JUMPER POUR \$1.65

240 COSTUMES JUMPER POUR DAMES, confectionnés en guingans, fantaisie, à petits carreaux, de vert et blanc, rose et blanc, bleu et blanc, le jumper est taillé dans le dernier style, agrémenté de jolies garnitures et plissé. La jupe est faite ample, avec repli pour appareiller. Valeur de \$2.15. Spécial. \$1.65

VETEMENTS D'HOMMES

PANTALONS EN DUCK BLANC POUR HOMMES, bien taillés et de belle forme. 98c

PANTALONS EN CRASH ANGLAISE POUR HOMMES, amples et confortables. \$1.20

VESTES FANTAISIE POUR HOMMES, fond blanc avec rayures fantaisie, carreaux et patrons fantaisie, toutes dans les plus nouveaux modèles, 99c et \$2.77

GILETS D'ALPAGA NOIR ET GRIS, POUR HOMMES, à rayures unies et à carreaux, bien faits et d'ajustement parfait. Prix \$1.05 à \$4.20

GILETS IMPERMEABLES pour aller à la pêche, pour hommes \$4.25

CHAPEAUX DE SORTIE EN DUCK BLANC ET CREME POUR HOMMES, 25c et 40c

"BOATERS" EN PAILLE brisée, sennet, Canton, tresse, fabrication anglaise et américaine, pour hommes, 50c, 75c, \$1.00, \$2.70

COMPLÈTS D'AFFAIRES pour tous les jours, bien confectionnés en tweed et worsted gris mélangés, tous les plus nouveaux patrons pour hommes. Spécial \$5.98

Bargains en Lingerie Blanche

Belles robes de nuit en batiste blanche, confectionnées avec empilement carré et garnies d'insertion de dentelle et de plis, col en forme de V, garni de dentelle. Spécial 56c

Très belles chemises courtes en batiste blanche, confectionnées avec empilement carré de broderie, garnies de broderie autour du col et des bras, de perle et de ruban. Spécial 64c

Belles robes d'enfants, en nainsook blanc, confectionnées avec empilement plissé et brodé, dans le style Mother Hubbard, grandeurs 1, 2, 3. Spécial 94c

Gants de Soie pour Dames

Gants de soie pour dames, longueur au coude, dans les jolies nuances de tan et gris, poignets mousquetaire, 2 boutons-pression, la meilleure qualité; pointures 6 à 7 1/2. Spécial \$1.25

Gants de Dames, en fil de lin, longueur 3/4, fini suéde, dans les couleurs de blanc, noir et gris, poignets mousquetaire, 2 boutons-pression, pointures 6 à 7 1/2. Spécial. 68c

Services à dîner de 97 morceaux en demi-porcelaine anglaise dans les nouvelles formes romanes, toutes les pièces sont tracées d'or, avec artistiques décorations fleuries. Spécial \$12.55

100 douzaines de beaux verres de table, chacun 60

VAISSELLE

200 théières en "Jet Ware" anglais décorations d'or. Un grand bargain 22c

Services à dîner de 97 morceaux en demi-porcelaine anglaise dans les nouvelles formes romanes, toutes les pièces sont tracées d'or, avec artistiques décorations fleuries. Spécial \$12.55

100 douzaines de beaux verres de table, chacun 60

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé - \$2,500,000

Fonds de Réserve - 2,000,000

Cook's Friend

Poudre à Pâte

Alors même que vous paieriez un dollar la livre, vous ne pourriez avoir une poudre à pâte plus pure ou plus saine que la "Cook's Friend" ni une poudre qui ferait de meilleures pâtisseries. "Cook's Friend" coûte 25c la livre.

Pourquoi payer plus cher ?

F. L. BENEDETTI & CO., MONTREAL.

Faits Indiscutables Concernant Zutoo Et les Maux de Tete.

Les Tablettes Zutoo sont reconnues maintenant et sans l'ombre d'une hésitation, l'unique remède sûr sur le marché, contre les maux de tête et les rhumes.

Elles ont pratiquement supplanté tous les autres remèdes et ce sont les seules qui soient employées actuellement sur une grande échelle.

La raison toute entière s'en trouve dans le fait qui suit.

Les tablettes Zutoo ne guérissent pas seulement le mal de tête et les rhumes, mais contrairement à beaucoup d'autres remèdes, elles n'affectent ni le cœur, ni les nerfs ni l'estomac.

21

Toute Manufacture est plus ou moins exposée au risque d'incendie.

Peut-être les conséquences du feu ne s'attendent-elles pour aucune autre usine que pour une Buvanderie.

Tout en assurant pour \$40.00 les marchandises des clients, la

Toilet Laundry

"La buanderie qui connaît son affaire" n'a pas une seule précaution qui puisse mettre son établissement en danger. Ses bâtiments sont munis d'extincteurs, de secours à incendie d'appareils automatiques et sont visités toutes les semaines par les inspecteurs de la ville qui sont satisfaits de la haute qualité de son service.

425 RUE RICHMOND, TELEPHONE UP 247

ACIDITE STOMACHALE

sur les personnes qui souffrent de ce mal, il est nécessaire d'employer une forme de stérilisation quelconque; nous avons choisi pour les expliquer, au point de vue de leur utilité pratique, les procédés les plus simples et les plus satisfaisants.

La pasteurisation ou chauffage à 170° Far. pour les familles qui gardent de la glace.

Le chauffage au bain-marie à 212° Far. pour les gens qui n'ont pas de glace.

Il faut d'abord acheter dans une pharmacie, un appareil appelé "stérilisateur" qui n'est autre chose qu'une marmite couverte, renfermant un panier en fil de fer qui contient 8 à 10 bouteilles graduées. A goulot assez petit pour permettre d'y adapter une tétine. Aussitôt le lait reçu, la mère doit le distribuer, dans autant de ces bouteilles que l'enfant doit prendre de repas, la quantité relative à son âge, voir le tableau ci-dessous.

Elle peut, ajouter, dans chaque bouteille, pour des raisons que nous indiquerons plus loin, un peu d'eau qui a bouilli, légèrement sucrée, dans la proportion d'un tiers pour le bébé de 3 à 4 semaines, et d'un quart pour l'enfant de 5 semaines à 4 mois; après cet âge, l'enfant sain peut digérer le lait non sucré.

Elle doit immédiatement boucher les bouteilles avec de l'ouate ordinaire, ou coton non absorbant, (1) et les remettre dans le panier qu'on glissera à son tour, dans la marmite. On remplit celle-ci d'eau froide jusqu'au niveau du lait contenu dans les bouteilles, on la couvre et on la met sur le feu dès que l'eau commence à bouillir, la stérilisation dans le sens géographique du mot, commence.

(1) Note.—Dans les conditions exceptionnelles où la mère peut se permettre de ne pas stériliser le lait, à la campagne, elle doit le mettre en bouteille aussitôt après la traite, comme nous l'avons expliqué, et placer ces bouteilles sur la glace jusqu'au moment du repas, afin de conserver le lait à la température de 45° requise à sa conservation. Il faut avant de le servir passer les bouteilles à l'eau chaude, afin de tiédir le lait et observer pour les tétines, qu'on adapte aux couloirs en dernier lieu, les précautions dont nous parlons plus haut.

Pour pasteuriser le lait, on porte sa température au 170° Fahrenheit

Cascarets

Deal For The Bowels

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Il sont efficaces, agréables au goût; ils font du bien; ne rendent jamais malade; n'affaiblissent jamais ni ne fatiguent; ne sont jamais vendus à la fois; les véritables Cascarets pour le marché, C. C. C. Garantie guérir ou votre argent sera restitué.

Meridian, Henderson Co., Chicago ou N.Y. VENTE ANNEE, DIX MILLIONS DE BOITES

"1847 ROGERS BROS."

Argentier de Qualité pour le charme artistique, la fabrication soignée, le style et la longue durée, les couteaux, couteaux fourchettes, etc.

ne sont pas égales. Le type de l'excellence en argentierie est au 1847 Rogers Bros. Vendus par les principaux marchands. Les Souffleurs, Bonbonnières, Platinox, etc., connus pour leur beauté et leur qualité. A. J. ROGERS BROS. MERIDEN, CONN. CO.

MINARD'S LINIMENT

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd. M-2-A

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. ARL, Propriétaire

VOYEZ-VOUS CETTE AGRATE ?

C'est là qu'est tout le secret de la popularité de la merveilleuse

JARRETIERE C.M.C.

L'agrafe qui sera agrée. Plus qu'un simple objet, elle tient ferme. Elle est à rebord droit et par conséquent ne déchire pas les bas du tissu le plus fin. Voyez-vous des corsets qui cessent de vous servir quelque chose d'aussi bon ?

C. H. WESTWOOD & CO., Limited Toronto

FOUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAP. LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

HYGIENE Infantile

(Suite de la 4me page)

qu'indiquera le thermomètre qu'il faut acheter aussi, après quoi on enlève la source de chaleur et on garde la même température, en laissant l'appareil couvert encore 1-4 d'heure. Par ce procédé, on détruit les microbes pathogènes qui causent les maladies, et les enzymes du lait, mais les ferments et les germes de la caseïne survivent et empêchent le lait de se conserver longtemps pur. Il faut que le refroidissement s'opère rapidement car les microbes non détruits, mais seulement figés, reviennent à 30 ou 40 degrés, reprennent, avec la vigueur, leurs fonctions nocives. C'est pourquoi nous disons que les gens seuls qui gardent de la glace sont autorisés à employer ce système. Il a comme inconvénient de ne conserver le lait que sur la glace et l'avantage de lui laisser quelques-uns de ses ferments propres.

Pour stériliser par "chauffage au bain-marie à 212° Fahrenheit", on entre l'ébullition du lait plus longtemps; pendant 30 à 40 minutes. On obtient ainsi un lait absolument dépourvu de microbes, digérés pour la majorité des nourrissons, et qui peut se conserver pendant 24 heures, à une température quelconque. Il est cependant prudent de placer les bouteilles après l'opération, à l'endroit le plus frais de la maison, dans le cas où l'ébullition n'ayant pas été complète, quelques microbes ou ferments y seraient demeurés.

Ce mode de stérilisation est le plus populaire à cause de sa simplicité d'exécution et de la facilité avec laquelle on conserve le lait qu'il affecte.

Mais il faut bien se convaincre que toute stérilisation est une opération délicate et minutieuse — puisqu'elle vise les infiniment petits — et que si on ne la pratique pas avec toutes les précautions voulues, on compromet le succès de l'entreprise. Nous avons dit comment préparer les bouteilles et nous allons énumérer les soins à leur donner pour rendre le chauffage au bain-marie à 212°, la pasteurisation complète; au moment du repas, on passe la bouteille à l'eau chaude et on lui enlève son bouchon de ouate qu'on remplace immédiatement, avec des mains "franchement lavées", par une tétine. Les tétines doivent être conservées dans de l'eau bouillie (une cuillerée d'acide borique dans une tasse d'eau) et on doit les faire bouillir, une fois par jour, pour les stériliser à leur tour. Tout ce qui touche à la bouche de l'enfant doit être d'une propreté scrupuleuse, c'est pourquoi nous proclamons comme infectes ces biberons ou "sucres" foyers de contagions qu'on pend au cou des enfants et dont bientôt ils ne peuvent plus se passer; la suce humide, quand elle ne tombe pas pour ramasser les microbes du plancher, recueille ceux de l'air qui sont déjà assez dangereux — ce petit instrument malsain passe quelquefois des semaines sans être lavé seulement.

L'habitude qu'ont quelques personnes de porter le biberon à leur bouche avant de l'offrir à l'enfant est condamnable d'après le même principe.

En dernier lieu, on place la bouteille de façon à ce que le lait coule doucement dans la bouche de l'enfant, et on a soin de ne pas le secouer ou le distraire pendant qu'il boit.

Nous avons conseillé d'ajouter un peu d'eau bouillie sucrée au lait, avant de le mettre en bouteille et voici pourquoi. Le lait de vache simplement stérilisé diffère du lait de femme par:

1. L'excès de substances albuminoïdes (caseïne, 1 f.)

2. L'excès de sels.

On réduit le surcroît de caseïne par cette petite addition d'eau et on dissout le sel par un peu de sucre.

Certains auteurs ont trouvé des procédés pour réduire ces éléments dans le lait de vache et les laits qu'ils ont modifiés ont pris les noms de Laits maternisés, Laits humanisés, procédés de Backhaus, Gaertner, Walker-Gordon, etc., etc., ce dernier procédé est pratiqué à Montréal par J. D. Duncan, qui prépare un lait maternisé d'après la prescription du médecin. On y fait donc entrer plus ou moins de sucre, de matières grasses, de caseïne, suivant les besoins d'un nourrisson particulier et on le distribue dans de petites bouteilles contenant la quantité d'un repas. On pasteurise et on livre à domicile. Nous n'insistons pas sur ce lait parce qu'il est trop dispendieux pour être à la portée de tous. Il est utile surtout aux nourrissons malades.

Nous conseillons enfin aux mères de peser leur bébé au moins une fois la semaine, pour se rendre compte s'il se développe normalement; un petit tableau ci-dessous pourra aussi les aider pour régler son alimentation.

Le mariage de Melle Ella Rivard, fille de M. L. C. Rivard, de la rue Sherbrooke, à M. Frank Shallow, fils de M. F. D. Shallow, président du "Moniteur du Commerce," a été célébré, ce matin, à 7 1/2 heures, à St-Louis de France. M. Provost officiait.

La mariée portait un costume parisien de voile rose brodé avec beaucoup de même teinte et bouquet de roses roses.

MM. L. C. Rivard et F. D. Shallow étaient les témoins des mariés. Après la cérémonie une réception fut donnée chez M. et Mme Rivard, pour quelques intimes.

M. et Mme Shallow sont partis pour un voyage à Toronto, Niagara et Buffalo. Mme Shallow portait un costume de voyage bleu et blanc. A leur retour ils passeront l'été à Senneville.

En Europe

Mme F. X. Asselin, de Montréal, est partie pour un voyage de trois mois en Europe.

M. Alfred Laliberté, pianiste canadien, est en ce moment à Paris, l'invité de M. A. Laurendeau.

Mariage de juin

On annonce pour le jeudi, 4 juin, le mariage de M. Raoul Masson, fils de M. Nap. Masson, à Melle Olivia Voizard, fille de M. D. Voizard. La cérémonie aura lieu à 7 heures, à l'église du Sacré-Coeur.

Parti vice royal

Leurs Excellences, Lord et Lady Grey, seront présents le 9 courant à la fête qui se donnera au "Victoria Park" en l'honneur du "Victorian Order of Nurses."

Le Gouverneur Général et Lady Grey assisteront également à l'ouverture du "Montreal Jockey Club," samedi prochain, à Blue Bonnets.

De retour

Mme et Melle Alice Taché sont de retour d'un voyage à Ottawa.

En voyage

Melle Aline Dorion, de la rue Saint-Denis, est à Senneville, l'invitée de Mme Dumont Lavolette.

Mademoiselle Berthe Brodeur est retournée à Ottawa, après une promenade de quelques jours chez Mademoiselle Fabiola Martin, à Vaudreuil.

M. et Mme A. T. Lucas et sa famille, demeurant au No 477 rue St-Urbain, ainsi que Mademoiselle Kathleen Kearns, occupent leur résidence d'été de Châteauguay cette semaine.

HYGIE.

Notre Commande de Charbon

Il est de bonne politique, en prévision d'une hausse possible, et surtout pour ne pas être pris au dépourvu, de donner tout de suite votre commande pour "votre charbon". Si c'est votre intention, n'oubliez pas que pour avoir du vrai charbon "Serranton", le meilleur, il faut vous adresser à C. A. Duclos & Cie, 30 Dorchester West, Tel. Bell Main 3271. 84-m.j.s.

LE COURRIER EUROPEEN

Les lettres pour l'Angleterre et l'Europe seront fermées au Bureau de Poste de Montréal cette semaine. Ainsi qu'il suit:

Mardi, 9.30 du matin, Maurétania, ligne Cunard; 6.00 du soir, Maurétania, ligne supplémentaire.

Vendredi, 9.30 du matin, Campania, ligne Cunard; 6.00 du soir, Campania, ligne supplémentaire; 6.00 du soir, Virginian, ligne Allan.

Samedi, 1.00 après midi, Dominion, ligne Dominion.

Le courrier pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par le paquebot La Provence de la compagnie Générale transatlantique, sera fermé mercredi à 3 heures, 1.2 du matin et le courrier supplémentaire le même soir à 4 heures.

Nota.—Les lettres peuvent être mises à la poste jusqu'à 6 heures. Paquets ou imprimés jusqu'à 5 heures.

Les lettres devant partir par les courriers ci-dessus mentionnés peuvent être mises à la poste à la station B. un quart d'heure avant les heures spécifiées.

PELERINAGE

Samedi, six juin, aura lieu le pèlerinage franciscain des dames et des demoiselles, à Sainte-Anne de Beaurép.

Le départ se fera du quai Bonsecours, par le vapeur "Beaurép", le soir, à cinq heures précises. 2-4-5

Une abeille vaut mieux que mille mouches.

TABLEAU pour l'alimentation de l'enfant d'après son poids. C'est le meilleur mode d'alimentation.

Poids de l'enfant livres	Intervalle entre les repas.	Nombre de repas par 24 heures.	De 6 a. m. à 6 p. m.	De 6 p. m. à 6 a. m.	Quantité de lait dans chaque bouteille.
6, 7 et 8 1/2	toutes les 2 hrs.	8	1	1	once
9 et 10 1/2	toutes les 2 hrs.	8	1	1	1 1/2 once
11, 12, 13 1/2	toutes les 2 1/2 hrs.	8	1	1	2 1/2 once
14 et 15 1/2	toutes les 2 1/2 hrs.	7	0	4	3 once
16 et 18 1/2	toutes les 3 hrs.	7	0	4	3 3/4 once
19 et 20 1/2	toutes les 3 hrs.	6	0	5	4 once
		6	0	5	4 1/2 once
		6	0	5	5 1/2 once
		6	0	5	5 3/4 once
		6	0	5	6 1/4 once
		6	0	5	7 once
		6	0	5	7 1/2 once
		6	0	5	8 3/4 once
		6	0	5	9 once

TABLEAU pour l'alimentation de l'enfant en santé pendant les premiers douze mois.

Age.	Intervalle entre les repas.	Nombre de repas pour 24 heures.	Nombre des repas pendant la nuit de 10 p. m. à 10 a. m.	Quantité de lait par bouteille.
1 semaine	2	8	1	1 once
2 "	2	8	1	1 1/2 once
4 "	2 1/2	8	1	2 1/2 once
6 "	2 1/2	8	1	3 once
8 "	2 1/2	8	1	3 3/4 once
3 mois	2 1/2	7	0	4 once
4 "	2 1/2	7	0	4 1/2 once
5 "	3	6	0	5 1/2 once
6 "	3	6	0	5 3/4 once
7 "	3	6	0	6 1/4 once
8 "	3	6	0	7 once
9 "	3	6	0	7 1/2 once
10 "	3	6	0	8 3/4 once
11 "	3	6	0	9 once
12 "	3	6	0	9 1/2 once

Avant de terminer cet article, nous tenons à dire qu'il est important de peser l'enfant au moins une fois la semaine, pour bien se rendre compte de son développement normal.

Revue Mondaine

Shallow-Rivard

Le mariage de Melle Ella Rivard, fille de M. L. C. Rivard, de la rue Sherbrooke, à M. Frank Shallow, fils de M. F. D. Shallow, président du "Moniteur du Commerce," a été célébré, ce matin, à 7 1/2 heures, à St-Louis de France. M. Provost officiait.

La mariée portait un costume parisien de voile rose brodé avec beaucoup de même teinte et bouquet de roses roses.

MM. L. C. Rivard et F. D. Shallow étaient les témoins des mariés. Après la cérémonie une réception fut donnée chez M. et Mme Rivard, pour quelques intimes.

M. et Mme Shallow sont partis pour un voyage à Toronto, Niagara et Buffalo. Mme Shallow portait un costume de voyage bleu et blanc. A leur retour ils passeront l'été à Senneville.

En Europe

Mme F. X. Asselin, de Montréal, est partie pour un voyage de trois mois en Europe.

M. Alfred Laliberté, pianiste canadien, est en ce moment à Paris, l'invité de M. A. Laurendeau.

Mariage de juin

On annonce pour le jeudi, 4 juin, le mariage de M. Raoul Masson, fils de M. Nap. Masson, à Melle Olivia Voizard, fille de M. D. Voizard. La cérémonie aura lieu à 7 heures, à l'église du Sacré-Coeur.

Parti vice royal

Leurs Excellences, Lord et Lady Grey, seront présents le 9 courant à la fête qui se donnera au "Victoria Park" en l'honneur du "Victorian Order of Nurses."

Le Gouverneur Général et Lady Grey assisteront également à l'ouverture du "Montreal Jockey Club," samedi prochain, à Blue Bonnets.

De retour

Mme et Melle Alice Taché sont de retour d'un voyage à Ottawa.

En voyage

Melle Aline Dorion, de la rue Saint-Denis, est à Senneville, l'invitée de Mme Dumont Lavolette.

Mademoiselle Berthe Brodeur est retournée à Ottawa, après une promenade de quelques jours chez Mademoiselle Fabiola Martin, à Vaudreuil.

M. et Mme A. T. Lucas et sa famille, demeurant au No 477 rue St-Urbain, ainsi que Mademoiselle Kathleen Kearns, occupent leur résidence d'été de Châteauguay cette semaine.

LA MORT DE PAULUS

LE CELEBRE CHANTEUR COMIQUE FRANCAIS, PAULUS, QUI FIT COURIR LES FOULES AU MOMENT OU LE GENERAL BOULANGER ETAIT MINISTRE DE LA GUERRE, ET QUI CREA "EN REVENANT DE LA REVUE", EST MORT DANS LA MISERE, HIER, A PARIS

PARIS, 2. — M. Habana Paulus, le célèbre chanteur comique, qu'on avait surnommé "l'imitable", est mort hier, à l'âge de 63 ans. Il était chansonnier en même temps que chanteur. La célébrité européenne vient surtout de ce que c'est lui qui rendit populaire le nom du général Boulanger. Tout le monde a chanté, après lui, le célèbre air "En Revenant de la Revue" qui fit fureur à l'époque où le général Boulanger venait de se signaler au ministère de la guerre et visait à la dictature. La chanson "En Revenant de la revue" fut à juste titre considérée comme la "Marche du général Boulanger". Paulus en était très fier et disait que c'était lui qui avait lancé le général. Le chanteur fit fortune; mais ne sut pas ménager l'argent qu'il gagnait facilement chaque soir, car son nom sur l'affiche attirait des milliers d'auditeurs; il fut réduit à vivre de la charité publique, aux derniers jours de son existence.

EMMERSON CANDIDAT

DANS WESTMORELAND AUX PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES

MONCTON, N.B., 2.—La convention libérale du comté de Westmoreland, s'est réunie ici hier et a choisi l'hon. M. Emerson, comme candidat libéral pour les prochaines élections fédérales.

La convention a réélu le docteur E. A. Smith, comme président, et M. J. A. Bourque, de Moncton, comme secrétaire. La nomination de M. Emerson a été proposée par M.F.

A. Cully, secondée par M. le docteur Leblanc, de Cape Bauld.

La convention a adopté des résolutions de confiance dans l'hon. M. Emerson, dans la politique du gouvernement Laurier; et des résolutions approuvant l'attitude de l'opposition à la législature locale, et condamnant l'attitude de l'opposition à Ottawa.

A une réunion du club conservateur de Moncton, une motion a été adoptée, approuvant l'attitude de M. Borden et de ses partisans. Une dépêche en ce sens a été envoyée au chef de l'opposition, le priant en même temps de ne pas céder dans sa lutte pour les libertés et les droits du Manitoba et de la Colombie Anglaise.

NOUVEAU PROGRAMME

Le programme de cette semaine au Parc Sohmer, est entièrement nouveau, et des plus intéressants.

LES ARTICLES DE GILLET SONT LES MEILLEURS!

POUDRE A PATE MAGIQUE. LESSIVE PARFUMEE de GILLET. CREME DE TARTRE de GILLET.

Quand votre marchand remplit votre commande pour les articles ci-dessus, s'il va pour prendre une substitution, ARRETEZ-LE. C'est le temps de le faire. Il est trop tard quand vous êtes rendu à la maison et que le paquet est ouvert, partiellement employé et trouvé défectueux, comme c'est généralement le cas avec les substitutions.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles vous devriez demander les articles ci-dessus tant annoncés, mais il n'y en a pas pour que vous laissiez un marchand vous présenter quelque chose qu'il dit "tout aussi bon" ou "meilleur" ou la "même chose" que l'article que vous demandez.

Le public acheteur reconnaît la qualité supérieure des articles, bien annoncés et de marque comme ceux de Gillet. Le substituteur réalise ce fait et essaie de vendre des articles inférieurs sur la réputation de l'annonceur.

ARRETEZ-LE!

E. W. GILLET COMPANY LIMITED WINNIPEG. TORONTO, ONT. MONTREAL. Protegez-vous vous-même en refusant les substitutions.

ARRETEZ-LE!

E. W. GILLET COMPANY LIMITED WINNIPEG. TORONTO, ONT. MONTREAL. Protegez-vous vous-même en refusant les substitutions.

L'USINE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 1er juin 1908. Avec une trentaine de députés présents et les autres députés dispersés à travers le Québec et l'Ontario, la Chambre a adopté cet après-midi en partie la proposition de M. Laurier concernant le travail parlementaire...

pendant que nos législateurs expriment leurs circonvolutions en cherchant à découvrir si le ministre de la Milice a été pour quelque chose dans l'octroi d'une subvention de \$40,000 à une compagnie d'entrepreneurs frigorifiques...

que les objections de M. Borden soient bien sérieuses, car semblable résolution a été adoptée par le Parlement à chaque session depuis nombre d'années. M. Foster ne voit dans toute cette procédure qu'une tentative de la part du gouvernement pour profiter de l'absence des députés...

LES OBEQUES DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE DUFRESNE ont été célébrées ce matin, au milieu d'un concours imposant de parents et d'amis, venant rendre un suprême hommage à la mémoire du défunt.

LES TAXES A WESTMOUNT IL VA FALLOIR LES AUGMENTER SI ON VEUT METTRE LES RUES EN BON ETAT. LE PRESIDENT DE LA VOIRIE SE FACHE

Sunshine Furnace. Dont le brassage n'est pas incommodant. Dans la Fournaise "Sunshine" il y a une issue appropriée pour la poussière. C'est un grand et gros tuyau pour la poussière qui va droit du cendrier au dôme...

PARLEMENT FEDERAL

Trois séances par jour—L'opposition combat la mesure ministérielle— Les douanes, etc., etc.

(Du correspondant régulier de la PATRIE) OTTAWA, 2. — L'assistance aux Communes hier n'est ressentie de la nomination dans Ontario et Québec et les whips des deux partis ont eu beaucoup de difficultés à réunir le nombre suffisant de députés pour former quorum.

employés à cette construction à titre d'abonnement pour soins médicaux. Il y a, ajoute M. Fielding, un arrêté en conseil, soumis au Parlement, entré dans les statuts de 1906, par lequel les ouvriers contribuent 30 cents par mois pour soins médicaux.

UN AMENDEMENT. M. Lake, de Qu'Appelle, propose un amendement à l'effet que le vœu de Sir Wilfrid Laurier ne viendra en vigueur que lundi prochain. L'amendement est appuyé par MM. Daniel et Spruue.

LES OBEQUES DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE DUFRESNE ont été célébrées ce matin, au milieu d'un concours imposant de parents et d'amis, venant rendre un suprême hommage à la mémoire du défunt.

LES TAXES A WESTMOUNT IL VA FALLOIR LES AUGMENTER SI ON VEUT METTRE LES RUES EN BON ETAT. LE PRESIDENT DE LA VOIRIE SE FACHE

Un Bain Moderne fait la joie de toute famille. Nos SALES D'EXPOSITION SANITAIRE 66 COTE DU BEAVER HALL sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

Progrès d'une Année de The Natural Life ASSURANCE OF CANADA. Quand une Compagnie peut faire des gains tels que ceux-ci pendant les "temps durs" que peut-on espérer maintenant que la confiance a été rétablie et que reviennent les "temps heureux"?

LA SARAGUAY ELECTRIC. M. E. Champagne, gérant de la compagnie d'éclairage Saraguay Electric Light & Power, nous adresse la lettre suivante: Monsieur, Permettez-moi de vous remercier sincèrement pour avoir bien voulu publier la lettre que nous avons adressée au conseil de ville au sujet de l'éclairage électrique.

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

J. H. REDFERN 5/8 Epinette Claire AUX CHARS. LIVRAISON IMMEDIATE. LES PLUS BAS PRIX. Bureaux et Cours à Bois 920 RUE CHARLEVOIX. MONTREAL, Que.

Interrogez-le. Les blancs? Jones pâles? Sang pauvre? Consultez votre docteur. Moutarde pour? Nerfs faibles? Pas d'appétit? Digestion difficile? Découragé? Consultez votre docteur. Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

LES SEANCES DU MATIN. Conformément à l'avis donné vendredi soir, Sir Wilfrid Laurier propose la résolution suivante: "Qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la règle de la Chambre concernant l'ajournement les mercredis, à 6 p.m., ne sera plus applicable, et qu'à dater de ce jour jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira chaque jour de séance à 11 a.m.; qu'après la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue, chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes les séances, — les députés conservant le droit de poser des questions les lundis, mercredis et jeudis."

SIX MOIS DE PRISON. Les trois individus qui ont été arrêtés, vendredi, à bord du "Corallan", pour vol, ont été condamnés à 6 mois de prison. Le détective Rupert qui a entrepris cette campagne contre les vagabonds qui causent des déprédations à bord, en a arrêté 6 autres, sur le "Pretorian". Ils seront amenés, ce matin, devant la cour du Recorder. BUREAU NATIONAL DE CLAVI-GRAPHIE. Correspondance, circulaires, copie et ouvrages de bureau en général. No 16 rue Saint-Denis. Tél. Bell Main 5859.

UN THEATRE EN FEU

LE PREMIER ROLE DU THEATRE
M. EUGENE JEPSON, MEURT D'UNE SYNOCOPE DE COEUR EN ENTENDANT LE SIGNAL D'ALARME. PERSONNE N'EST BLESSE AU COURS DE L'INCENDIE. LES PERTES S'ELEVENT A \$5,000

CLEVELAND, Ohio, 2.—Au moment où le signal des alarmes d'incendie résonnait, M. Eugène Jepson, un acteur de New York, âgé d'environ 50 ans, qui tenait le premier rôle dans un vaudeville qui se jouait au théâtre Keith, tomba raide mort. Il souffrait d'une maladie cardiaque et l'émotion le tua dans sa loge. Personne ne fut blessé au cours de cet incendie; le public sortit tranquillement de l'édifice tandis que l'orchestre continuait à jouer et que les actrices déclamaient sur la scène.

On dit que le feu a pris dans la chambre où se trouve la machine qui sert à produire les vues animées. Les surveillants aperçurent les flammes, avant que la fumée se fût introduite dans la salle, et tournèrent le bouton d'alarme. Le directeur du théâtre, M. Daniels, s'en vint à la rampe, priant les spectateurs de sortir sans s'effrayer et en ordre; mais cet avertissement était presque inutile. L'incendie fut rapidement maîtrisé; néanmoins les pertes matérielles s'élevèrent à \$5,000.

ACCIDENT A UN SERRE-FREIN

Un serre-frein, nommé Victor Morand, qui habite l'immeuble de la rue Aylwin portant le No 454, a eu la main prise entre deux wagons, que l'on attachait l'un à l'autre, hier soir, aux hangars de la compagnie du Pacifique, à Outremont. Morand eut une partie de la main broyée, et on le transporta à l'hôpital Victoria, où l'on jugea nécessaire de lui amputer deux doigts.

PARC SOHMER

Magnifique programme au Parc Sohmer cette semaine. Attractions extraordinaires d'Allemagne, de New-York, et, etc.

HISTOIRE NATURELLE

L'assemblée annuelle de la Société d'Histoire Naturelle a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. J. S. Buchan, C. R.

Le secrétaire a fait rapport que les travaux de construction du nouveau bâtiment s'avancent rapidement, et qu'ils seront terminés à l'automne. Cet édifice, qui est situé rue Drummond, coûtera \$80,000.

CHUTE DE VOITURE

Samuel Morgan, âgé de 67 ans, charretier, et dont la famille habite rue Dufresne, No 1027, fit une chute sur le pavé, en tombant de sa voiture, hier après-midi, à l'intersection des rues Rachel et Saint-Denis. Le malheureux charretier s'infligea une blessure à la tête, et l'on dut le faire transporter à l'hôpital Notre-Dame. Son cas heureusement n'est pas grave.

CONGRES DES TISSEURS

QUINZE NATIONS ENVOIENT LEURS DELEGUES AU CONGRES, DONT L'OUVERTURE A EU LIEU, HIER, A PARIS

PARIS, 2.—Le cinquième congrès international des fileurs et manufacturiers de coton a tenu sa première séance, hier, à Paris.

Les délégués étaient très nombreux; quinze pays, dont l'Inde et le Japon, se trouvaient représentés. Les Etats-Unis avaient envoyé des délégués, chargés des intérêts de l'American Cotton Manufacturers Association, de Charlotte (Caroline du Nord), ainsi que des membres de la "National Association of Cotton Manufacturers", de Boston et de la "Southern Cotton Association".

LES PENSIONS AUX VIEILLARDS

LE PROJET DE LOI AUSTRALIEN ENTRAÎNERA UNE DEPENSE ANNUELLE DE \$9,000,000

LONDRES, 2.—Une dépêche de Melbourne (Australie) annonce que le projet de loi de pensions aux vieillards implique une dépense annuelle de £1,800,000, soit \$9,000,000 si l'on donne, comme convenu, une somme de 10 shillings ou \$2.50 par semaine aux personnes qui résident en Australie depuis vingt ans et qui ont atteint l'âge de 65 ans.

BELLE CEREMONIE A SAINT-DENIS

Correspondance spéciale à la "Patrie".
 ST-DENIS, CO. ST-HYACINTHE, 2.—Dimanche dernier a eu lieu en l'église paroissiale l'imposante cérémonie annuelle de la première communion.

L'office commença à 9 heures a.m. Le temple avait été artistement décoré pour la circonstance et offrait un aspect de fête.

M. l'abbé Gosselin célébra la sainte messe, et MM. les abbés Michon, curé, et Jodoin, vicar, adressèrent aux enfants de touchantes allocutions.

Les fibres du courant exécutèrent un brillant programme de chant et de musique.

Les communicants étaient au nombre d'une cinquantaine, parmi lesquels se trouvaient deux jeunes pensionnaires du couvent de St-Denis: Mlle Marie-Thérèse Archambault, de St-Charles, et Mlle Rosa Archambault, de St-Antoine.

Dans l'après-midi, à 2.30 heures, il y eut consécration des enfants à la Sainte Vierge et au Sacré-Coeur, ainsi que réception dans la confrérie du Saint Scapulaire, puis salut solennel du T.-S. Sacrement.

M. l'abbé Gosselin, vicar, prononça une très éloquent allocution, pendant cette dernière cérémonie.

RETOUR DE LONDRES

M. H. R. CHARLTON, L'AGENT DE PUBLICITE DE LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC

M. H. R. Charlton, le sympathique agent de publicité de la Compagnie du Grand Tronc, est arrivé à Montréal dimanche matin, accompagné de Madame Charlton et de son fils, à bord du steamer "Virginian", de retour du second voyage qu'il a effectué cette année en Angleterre, pour surveiller l'érection et l'aménagement du pavillon que la Compagnie du Grand Tronc a fait construire à l'exposition franco-anglaise à Londres.

M. Charlton est très enthousiaste de l'exposition et très fier de ce que le pavillon du Grand-Tronc ait été le seul près de la 14^{ème} jour d'ouverture. Ce pavillon, parait-il, est un des plus beaux sur les terrains d'exposition, en style Renaissance, couvrant deux mille pieds carrés, avec à l'intérieur de magnifiques trophées de chasse et de pêche du Canada, de nombreux tableaux représentant différentes rues des endroits où passe la ligne, de même qu'une immense carte couvrant une grande section du mur, représentant tout le Dominion et la ligne du Grand-Tronc dans tous ses détails, ainsi qu'une autre représentant le monde entier et les progrès qui peuvent être accomplis pour raccourcir les distances.

La Compagnie du Grand-Tronc envoie dans toute l'Angleterre, à cette occasion, de nombreuses petites brochures publiées en anglais et en français. Durant son séjour, M. Charlton a rencontré un grand nombre de Français, qui éprouvaient beaucoup d'intérêt à visiter l'exposition.

On est vivement intéressé également en Angleterre aux fêtes du tricentenaire. Afin d'offrir au Canada un souvenir à cette occasion, une liste de souscription ouverte il y a quelques jours se couvre de signatures et on espère que le montant souscrit atteindra un demi-million de dollars. Sa Majesté Edouard VII a souscrit 100 livres sterling, S. A. R. le prince de Galles, d'autres membres de la famille royale ont suivi son exemple et cette souscription devient une affaire nationale.

M. Charlton complimente également la "Patrie" sur son intéressant numéro du samedi, qu'il a vu à Londres et où, parait-il, il a attiré beaucoup d'attention.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Division Ouest

Les membres et officiers des différentes sections de l'association St-Jean-Baptiste, division Ouest, sont priés de prendre part à une grande assemblée des officiers de la division Ouest, qui aura lieu jeudi, le 4 juin courant, à 8 heures p. m., au No 90 rue Vinet.

Les officiers des sections Saint-Henri, Sainte-Elisabeth, Verdun, Notre-Dame-de-Grâce, Côte Saint-Paul, sont spécialement invités à prendre part à cette assemblée.

Par ordre,
 J. NOE GUILBAULT,
 Secrétaire, division ouest.

LES OBSEQUES DE FEU A. HARWOOD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 2 juin.—Les funérailles de M. Adolphe Harwood, fils de M. Geo. Harwood, rédacteur de la "Gazette du Canada", ont eu lieu samedi. Le service a été chanté à l'église Saint-Jean Baptiste par le R.P. Granier, dominicain.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Harwood, de Pembroke, son oncle, M. Albert Harwood, l'imprimeur National, son frère; M. J. F. Audet, M. Tésiphore Larose, son oncle; MM. Geo. Larose et T. C. Larose, ses cousins.

Dans le cortège on remarquait MM. Emory St-Denis, Louis Laframboise, Thos. McFarlane, Alfred Bureau, J. O. Patenaude, Lino Basso, Victor Bélanger, Edmond Cusson, J. B. Duford, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

AU PARC DOMINION

Les nombreuses attractions du parc Dominion seront sous la garde d'un comité de dames à l'occasion de la fête du Victorian Order, le 9 juin.

Les jeunes dames porteront toutes le costume de la Croix Rouge. Il y aura des prix spéciaux ce jour-là.

L'UNIVERS ENTIER est unanime à proclamer le VIN St MICHEL LE ROI DES TONIQUES

Toutes les nations s'accordent sur un seul point, c'est que le VIN "ST MICHEL" est incomparable comme stimulant.

AMI du pauvre comme du riche, du vieillard comme de l'enfant, de la femme comme de l'homme.

Il guérit promptement, radicalement et infailliblement toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang. Avec lui, plus de faiblesse, plus d'anémie, plus de débilité, c'est...

La Force—La Vigueur—La Santé—La Vie

Grâce à son goût agréable, les personnes qui d'habitude ont horreur des remèdes, prennent le VIN "ST MICHEL" avec plaisir. Voici quelques attestations qui prouvent l'efficacité du

VIN St MICHEL

<p>Votre Vin "St Michel" m'a guérie de douleurs rhumatismales qui me retenaient au lit depuis longtemps.</p> <p>FLORE BERGERON, Ste Ursule.</p>	<p>J'ai été radicalement guérie d'une faiblesse extrême par l'usage du Vin "St Michel". Je le recommande avec plaisir aux personnes faibles.</p> <p>BERTHA BOURDON, 43 Marquette.</p>	<p>Dans les cas de Dyspepsie le Vin "St Michel" est sans rival.</p> <p>NAP. COTE, rue St Jean, Québec.</p>
<p>Le "Vin St Michel" est un excellent cordial, d'un goût très agréable, qui se recommande par ses propriétés toniques et fortifiantes.</p> <p>DAUBRERES, Ex-interne des Hôpitaux de Paris.</p>		
<p>Le Vin "St Michel" est un tonique idéal. Je l'emploie quotidiennement dans ma pratique avec des résultats très satisfaisants.</p> <p>Dr P. CARLES, Professeur-agrégé de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.</p>		

SHREDDED WHEAT

VOUS NE VOUS EFFRAYEZ PAS DES CHALEURS si vous mangez "Shredded Wheat". Il n'embarasse ni ne surcharge le système digestif. Chaque particule de "Shredded Wheat" est facilement et promptement digérée par l'estomac le plus délicat.

Essayez-le avec des fruits frais, pendant une semaine, et notez les résultats.

Vendu par tous les épiciers.

Nouveau Feuilleton de "La Patrie" Grand roman inédit par Ely Montclerc.

FORFAITS D'AMOUR

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

—Tu pouvais du moins, observa le colonel d'un ton de reproche, essayer de l'aimer, tu pouvais envisager sans répugnance, il me semble, la perspective d'une union qui eût fait de toi la plus heureuse femme du pays.

—La plus enviée, oui, sans doute, la plus heureuse... non pas.

—Un mariage de raison? Père, père, y penses-tu, me connaissant comme tu me connais!

—Ah! en! que te faut-il donc?

—Et la voix de M. d'Alveydre trahissait un commencement d'irritation.

—Devenir marquise d'Excideuil, épouser un grand seigneur, et en même temps un homme loyal, délicat et bon, être adorée, ne suffit point à ton ambition?

—Une larme perla dans les grands yeux tristes de Suzanne.

—Je te prévoyais, tu te fâches, c'est pour cela que j'ai gardé le silence, murmura-t-elle.

—Je me fâche, je me fâche... Avoue qu'il y a de quoi!

—Moi qui me sens pris d'angoisse quand je songe à ma mort qui te laissera pauvre, seule, sans protection, sans appui...

—Et au moment de repousser M. d'Excideuil, cette pensée ne t'a pas retenue? Tu n'as pas envisagé quelque tranquillité ce serait pour moi de...

—Père, interrompit gravement la

jeune fille, si cette pensée m'était venue, et que je n'y fusse arrivée, je mériterais l'épithète d'ambitieuse dont tu viens de me gratifier.

—J'aurais conclu un marché... J'avoue que cela me répugne.

—Voilà bien les grands mots! Un marché! un marché! Tiens, tu me ferais sortir de mes gonds!

—Puisque M. d'Excideuil, comme homme, ne te déplaît pas, puisque tu ressens de la sympathie pour lui, et que son caractère, sa nature, s'accordent avec tes idées, où vois-tu là un marché?

—Je ne l'aime pas... Il me semble que je me serais vendue.

—Tu n'aurais pu t'empêcher de l'aimer ensuite.

—Sa bonté, sa tendresse eussent fini par trouver le chemin de ton cœur.

—Peut-être... Je ne suis pas un monstre; mais une affection reconquise, ce n'est pas de l'amour.

—Subtilités! Tu équivoques à plaisir sur les mots, petite.

—Et d'abord, que sais-tu de l'amour, à ton âge?

—La jeune fille blémit en écoutant ces mots.

—Plus long que tu ne crois, mon père, répliqua-t-elle.

—Je sais que c'est un sentiment devant lequel tout se efface. Aimer, c'est se donner toute à celui qu'on chérit corps, âme, cœur, esprit.

—L'amour est plus fort que la mort dit l'Excideuil. Voilà une profonde parole, une parole toujours vraie, n'est-ce pas?

—Suzanne! tonna le colonel, je te

GREVE DES OUVRIERS EN GRANIT

ST-GEORGE, Nouveau - Brunswick, 2 — Les ouvriers, employés, dans les carrières de granit, se sont mis en grève, hier; ils demandent un salaire plus élevé et la journée de huit heures.

DES JUGEMENTS EN REVISION

Correspondance spéciale à la "Patrie".
 QUÉBEC, 2 — La Cour de Révision vient de rendre les jugements suivants: Michaud vs les héritiers Michaud; jugement relatif, sans frais, la motion du demandeur pour faire mettre le nom de l'inscripteur en révision. Gouvernement vs Gendron, (Trois-Rivières); jugement renversant celui de la Cour Supérieure, avec dépens.

Marcoux vs la Corporation de St-François, (Montmagny); jugement de la Cour Supérieure confirmé avec dépens.

Barth vs Thibault (Rimouski); jugement modifié (le juge en chef Langelle dissident).

Thibault vs la Corporation de Wendover (Arthabaska); jugement de première instance renversé, action maintenue, avec dépens.

Lavallée vs la Banque de Montréal et al. (Québec); jugement de la Cour

IL EST HOSTILE A UN REGLEMENT

OTTAWA, 2 — Le maire Scott est fortement opposé au projet du Bureau des chemins de fer d'Ontario de passer un règlement défendant à tout passager de s'asseoir sur le siège à l'avant d'un tramway avec le garde-moteur.

Ce règlement est demandé par M. Wynn, inspecteur du Bureau, qui a fait une enquête sur la collision des tramways sur la voie de Britannia. Comme la PATRIE l'a annoncé, M. Wynn prétend que les passagers à l'avant du tramway sont surtout responsables de l'accident, à cause de leur intervention dans le travail du garde-moteur. Il demande que cet espace du tramway soit strictement défendu aux passagers.

Le maire Scott est d'une opinion opposée. "Le siège que l'on veut défendre au public, dit-il, est le meilleur du tramway et personnellement je le prends chaque fois que j'en ai l'occasion."

DISTRIBUTION DE PRIX

La distribution des prix aux élèves, du cours particulier de Mme Brodier, cours élémentaire et préparatoire, a eu lieu dimanche, sous la présidence du Rév. Père McDermot.

Cours Élémentaire: 1er prix d'excellence. — M. Roy Dillon. 1er prix d'écriture. — M. Rodrigue Harwood. 1er prix d'application. — M. Jean Denner.

Cours préparatoire: 1er prix de lecture. — Mlle Marie Dillon. 1er prix d'application. — Mlle Céclie Harwood.

Sirup de Eucalyptine du Dr Laviollette

Pour Rhumes, Toux, Bronchites, etc., 30 ANS DE SUCCES 25 et 50c la bouteille.

Tél. Est. 772

G. H. KENT,
 DENTISTE
 483b rue Saint-Denis, Montréal
 CONSULTATIONS A M. A. F. M. mar.-j.-no.-heb.

1er prix de catéchisme et arithmétique. — Mlle Renée Chaput. 1er prix d'alphabet. — Mlle Charlotte Harwood. De Jois prix furent offerts par Mme J. O. Villeneuve, Mme Ths. Wilson et Mlle H. T. Lefebvre, à qui Mme Brodier offre ses plus sincères remerciements.

tu confies à moi plus tôt?

—Evidemment, ce sont là des confidences qui s'adresseraient bien mieux à une mère. Mais elle n'est plus là, ta pauvre mère, et je dois la remplacer.

—Si donc, tu m'avais plus tôt livré ton secret, je t'aurais fait comprendre le peu d'importance de ce drame, dont tu es à la fois l'auteur et l'héroïne. Toutes les jeunes filles, à l'aurore de leur existence, ont eu de ces aventures, qui se passent uniquement dans leur cerveau. "Cet amour n'a jeté en toi d'aucun profondes racines que parce que tu es demeurée silencieuse, sans confident."

—Enfin, il n'est pas trop tard, Dieu merci! pour t'extirper les ronces qui obstruent la porte de ton cher petit cœur.

—Je t'ai déclaré que j'étais guérie, père; cesse de te tourmenter.

—Tout est passé, tranquillement, sans tapage; je suis redevenue très paisible, je ne souffre plus.

—Le terrain est déblayé.

—Regarde l'avenir, Suzanne, jette un voile sur le passé, voilà la vraie sagesse.

—L'avenir?... répéta pensivement Mlle d'Alveydre, j'imagine qu'il sera des plus monotones, que demain ressemblera à aujourd'hui, et qu'ainsi les années couleront, me vieillissant petit à petit.

—Non, ne t'entête pas davantage dans tes idées absurdes.

(A suivre)

somme de l'expliquer... Que signifiait?

—Rien dont je doive rougir, père, rien dont ton enfant puisse avoir honte.

—J'ai aimé... J'aime encore.

—Qui, qui donc? Nous ne voyons personne.

—A part M. d'Excideuil, personne, de notre monde, n'est entré à la Garbrière.

—Qu'est-ce qu'un nom? Admetts que je sois éprise d'un mort, que je vive d'un souvenir...

—Tu me vois grave, pondérée, raisonnable, tu m'appelles parfois, en riant, mademoiselle Minerve.

—C'est une apparence mensongère, cher père, ou du moins je ne suis devenue raisonnable qu'après avoir longtemps souffert.

—Qu'entends-tu? Souffrir, toi? Et je n'en ai rien!

—A quoi bon? C'est été causer inutilement de la peine.

—D'ailleurs, ajouta Mlle d'Alveydre dans un doux soupir résigné, je me suis guérie toute seule, avec le temps.

—Par exemple, ce ne fut pas sans mal.

—Qui? répéta le colonel avec insistance.

—Un être vers lequel du premier regard mon âme s'est élanée.

—J'avais seize ans; c'était l'éveil de mon cœur; je connus toutes les fibres, tous les enthousiasmes, toutes les folies que suggère la passion...

—En pensée seulement, se hâta d'ajouter la jeune fille devant un

regard expressément éloquent de son père.

—Je lisais beaucoup alors, et mon imagination s'affola au cours de ces lectures dont l'amour était le thème unique.

—J'aurais voulu mourir pour celui que j'adorais, et je serais morte de confusion s'il avait pu deviner que je faisais défaut, quand je l'aperçus, vais, la vie se retira de moi!

—Sa main, en touchant la mienne, la vie se retira de moi!

—C'est tout un roman, que ma jeunesse solitaire, sans amies de mon âge, élaborait, un roman dont je n'ai plus tard, quand je serai vieille.

—Mais ce roman fut, pendant des années, ma plus chère illusion.

—Et cet homme, cet homme que tu l'ententes à ne pas me nommer, qu'est-il devenu?

—Je l'ignore. Je ne le vois guère qu'en rêve.

—Est-ce que je le connais?

—Tu l'as connu autrefois, quand nous vivions parmi le monde.

—Un obstacle le séparait-il de toi? N'était-il pas libre?

—Je crois qu'il était libre, entièrement libre.

—Jamais il ne soupçonna rien.

—Non; par prudence, par dignité, j'affectais une attitude hautaine.

—Voilà probablement ce qui causa le malentendu, soupira M. d'Alveydre.

—L'orgueil te perdra, si tu continues, Suzanne.

—Je me refuse à croire que, belle

L'Association Catholique de la Jeunesse

(Suite)

Québec, 9 mai 1908.

M. E. Beauré, Président de l'A. C. J. C.

Pour ma contribution à l'œuvre patriotique du pèlerinage que vous avez si vaillamment entreprise, je vous renvoie une liste de 103 noms. Ça grossira toujours d'autant le nombre des bons.

A vous de tout cœur.

Jeune Lorette, 1er mai 1908.

E. Beauré, Esq., Cher monsieur,

Vous trouverez ci-joint une petite liste qui contient les noms des principaux hommes d'affaires d'ici. (AVIS à M. Talbot, N. de l'A. C. J.)

Je regrette de ne pas avoir commencé ce travail plus tôt, car j'aurais eu le plaisir de vous envoyer une liste vingt fois plus considérable.

Je vous souhaite tout le succès que vous méritez.

Bien à vous.

Le Cercle Loyola de l'A. C. J. C., 33, rue d'Auteuil, Québec, 11 mai 1908.

Président,

Ci-joint les pétitions du Cercle Loyola qui forment le nombre de 4663 signataires (59 listes).

Ce n'est pas fabuleux sans doute, mais novices dans l'action, il nous a fallu faire notre apprentissage.

Plusieurs ont dû vous retourner leurs listes directement.

Vous pourrez constater par vous-même que les premières listes, placées sur le dessus, contiennent des noms assez importants ; à cet effet voyez la liste ci-jointe.

Si la victoire ne couronne pas nos efforts, l'événement n'aura pas été inutile, car l'A. C. J. C. et le peuple se seront connus mutuellement.

En vous transmettant les souhaits et les vives félicitations des camarades,

Je demeure, Votre humble soldat.

Séminaire de Chicoutimi, 12 avril 1908.

M. le Président,

Le Cercle Racine s'est efforcé de coopérer, en autant que le lui a permis sa sphère d'action, que vous comprenez devoir être bien limitée.

À la belle œuvre de pèlerinage dont vous avez pris l'initiative en faveur de la mise en pratique, en ce pays, des droits de notre langue.

Je vous envoie 164 signatures recueillies, à cette fin, chez les jeunes de ce séminaire.

Nous sommes heureux, M. le Président, de voir l'A. C. J. C. intervenir auprès de nos gouvernants pour les forcer, par des armes constitutionnelles, qui furent les armes redoutables et souvent victorieuses du grand O'Connell, à donner sa place légitime à notre langue française, cette langue inséparable et protectrice de notre foi religieuse. Comme vous le dites si bien dans le manifeste que vous nous avez adressé ainsi qu'aux instituteurs et institutrices de la province, il y a là une question nationale au suprême degré et dont, sans forfaire à son devoir, un bon Canadien ne peut se désintéresser.

Puisse nos hommes publics, à la réception de nos requêtes, faire un sérieux examen de conscience qui les porte à mettre fin à un état de choses malheureux, et dont devraient rougir jusqu'à l'écarlate des descendants de Papineau et de La Fontaine ! Nous faisons unanimement des vœux pour le bon succès de la cause.

Avant de finir, je prends occasion de cette lettre, M. le Président, pour vous transmettre les félicitations du Cercle Racine au sujet de votre élévation au poste de Président de l'A. C. J. C.

Ce que dit de vos mérites le "Séminaire" dans sa dernière livraison, a peut-être froissé votre humilité... il nous donne, à nous, la certitude que sous votre présidence l'A. C. J. C. comptera de beaux jours... Pouvons-nous ne pas applaudir ?

Veuillez recevoir, M. le Président, l'assurance de mon entier dévouement.

ONESTIME LAROCHE, Prés. du Cercle Racine.

Les Tablettes de PATERSON

Guérissent la Toux Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

Thetford Mines, 27 avril 1908.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser une requête signée par 2387 citoyens réclamant les droits de la langue française. Vous avez déjà reçu une pétition portant 209 signatures. Ça fera en tout 2496. Je n'ai pas le moindre doute que toutes nos familles de Thetford auraient appuyé cette requête, si les demoiselles qui ont recueilli la plupart des signatures avaient eu plus de temps à consacrer en faveur d'une si belle œuvre.

Cette requête servira d'abord à vous aider, puis, à démontrer que les Canadiens - Français et Canadiennes - Françaises "n'ont pas peur de penser, et qu'ils ne sont pas aussi aisément qu'on le pense les pitoyables raisons qu'on leur sert, pour les engager à combattre contre leurs propres intérêts.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma profonde considération. Votre très respectueux,

ETUDIANT.

Québec, 17 avril 1908.

Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli les signatures recueillies par NOS ELEVES OU LEURS PARENTS en faveur de la pétition adressée au Parlement pour la protection de la langue française.

Si mes félicitations avaient quelque valeur je les joindrais bien volontiers à celles de bouches autorisées pour vous dire combien ce mouvement honore votre association. Puisse cette démarche courageuse des "Jeunes" être couronnée du plus heureux succès.

Il faut que le peuple canadien ait le culte de sa langue et sache s'en servir pour la faire respecter. C'est une sauvegarde pour sa religion, une preuve de fidélité à sa vocation sur le sol américain, un des gages les plus certains de ses grands jours futurs.

Et nous, éternellement le mérite de votre association d'avoir lutté pour la défense d'aussi grands intérêts.

A vous de cœur, LE DIRECTEUR DE L'ECOLE ST-JEAN-BAPTISTE, Québec.

(A suivre)

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le som-

meil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez le toujours.

LA FIN SUBITE DE JOSEPH LEDOUX

(Corr. spéc. à LA PATRIE.)

SAINT-AIME, Qué., 2. — Comme la "Patrie" l'annonçait brièvement hier, M. Joseph Ledoux, maire de Masséville, est décédé presque subitement vendredi soir.

Vers huit heures et demie, la mort vint frapper en pleine santé un homme des plus en vue de cette localité.

Dans l'après-midi M. Joseph Ledoux se rendait du côté Est de la rivière Yamaska pour s'occuper au flottage de billots, quand tout-à-coup, vers quatre heures, il s'affaissa.

Il fut immédiatement transporté à sa demeure et ne donna déjà plus aucun signe de vie.

Prévenu immédiatement, le docteur et un prêtre, se hâtèrent de lui prodiguer leurs soins religieux et médicaux.

Son fils Fortunat, de Saint-Guil-laume, averti de suite, arriva accompagné de son épouse, vers neuf heures et demie, et ne purent que constater la mort du regretté défunt. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et l'on n'entendait que des commentaires sur ce triste événement.

La mort d'un citoyen aussi distingué et aussi estimé que celui qui vient de disparaître ne peut que laisser un vide profond dans Masséville.

Vertueux père de famille, il s'est toujours fait remarquer par son honnêteté, sa grande piété et sa générosité.

Le matin même, il assistait à une pieuse cérémonie dans la chapelle du couvent, à la première communion des enfants.

Emu de cette touchante démonstration, c'est en versant des larmes qu'il demanda à Dieu de conserver son âme aussi pure que celle de ces enfants qui recevaient pour la première fois dans leur cœur le Jésus Hostie. Tous s'accordent à dire qu'il a passé en faisant le bien, et sa mort fut douce comme sa vie.

Le défunt, âgé de 52 ans, était maire de Masséville depuis 2 ans et, propriétaire d'une magnifique scierie et d'un moulin à farine.

Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse, 6 garçons et 4 filles.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

DES FAUX-MONNAYEURS

ON CROIT A WINNIPEG AVOIR MIS LA MAIN SUR DEUX FAUX-MONNAYEURS QUI FE-RAIENT PARTI D'UNE BANDE LA POLICE FAIT DES RECHER-CHES, TANDIS QU'ON RETIENT PRISONNIERS LES DEUX INCULPES

WINNIPEG, 2. — Deux fruitiers de Philadelphie, les nommés Wolff Cohen et Salomon Talamowicz qui ont été arrêtés jeudi dernier par la police de Winnipeg, sont en réalité des faux-monnayeurs de réputation internationale, d'après une déclaration faite par des officiers de police et on va les poursuivre, de ce chef, lors de leur comparution en cour vendredi matin. Depuis plusieurs mois la police avait été avertie que toute une bande de faux-monnayeurs opérant dans le Sud et l'Est et l'on apprit dernièrement que des membres de cette bande se dirigeaient sur Winnipeg. A leur arrivée ils montrèrent des billets à banque américains fort bien imités à M. N. Sezal qui les voulait dupliquer. Ces billets n'étaient imprimés que d'un côté et suivant M. Sezal avaient toute l'apparence des vrais billets. Bien que la police n'ait pu encore retrouver aucun de ces billets, ceux qui ont vu ces billets déclarent qu'ils étaient fort bien imités et les détectives font des recherches pour trouver la maison où les deux hommes demeuraient à Winnipeg mais jusqu'ici ils n'ont pu la découvrir.

Avant son arrestation Cohen avait déclaré, avec forfanterie, que si la police cherchait à l'arrêter, il tuerait les policiers et se suiciderait en même temps et, ce disant, il exhibait un petit flacon qui, prétendait-il, contenait de la nitroglycérine.

LA CAMPAGNE DANS ONTARIO

VANKLEEK HILL, 2. — Une assemblée contradictoire a eu lieu ici vendredi. M. Labrosse parla le premier. Il remercia les électeurs d'être venus en grand nombre pour entendre discuter les questions politiques. Il fit un résumé de la conduite qu'il avait tenue depuis qu'il avait eu l'honneur d'être élu député en remplacement de l'honorable Ewanturel.

M. George Pharrand, le candidat de M. Whitney, lui succéda, et reprocha à son adversaire, M. Labrosse, de n'avoir pu dire dans son discours rien de sérieux contre l'administration Whitney pour prouver aux électeurs du comté de Prescott qu'ils avaient raison de voter contre lui. Les remarques de M. Pharrand furent très applaudies.

M. Pharrand adressa aussi la parole en anglais.

M. Pharrand fut suivi de M. McGinnis, avocat, qui parla en faveur de M. Labrosse.

M. O'Brien, de l'Original, et M. L. Smith, d'Alexandria, répétèrent très habilement au discours de M. McGinnis.

M. Adélar Ouimet, avocat de Montréal, fut invité ensuite à

Oranges et la Santé

P. POUR L'ESTOMAC ET LA PEAU.

Bien peu de personnes réalisent l'importance de la peau en ce qui concerne la santé et la maladie.

Ces millions de petites glandes ou pores ont pour mission de débarrasser le système de matières de rebut que le sang apporte à la peau. C'est un fait admis par les médecins que la peau, à son état normal, excrète plus de matières de rebut et d'urée que les reins. Songez donc la quantité énorme de poisons qui s'accumule dans le système, quand la peau ne fonctionne pas normalement.

La peau et l'estomac sont intimement associés. Lorsque vous rencontrez une personne dont la peau est sèche et rude, vous pouvez être certain qu'elle souffre d'indigestion ou de constipation ou même de ces deux maladies.

Vous pouvez soulager ces deux affections par l'usage judicieux du jus d'orange. Prenez le jus d'une orange tous les matins, avant le déjeuner et employez "Fruit-atives" le soir.

"Fruit-atives" est un remède composé de jus de fruits et préparé sous forme de tablettes. Le jus frais extrait des oranges, des pommes, des figes et des prunes est ensuite combiné afin d'intensifier l'action médicale.

Le jus d'orange seul ne peut guérir ces maladies de la peau, de l'estomac et des intestins. Mais lorsqu'il est employé en combinaison avec "Fruit-atives" il guérit positivement.

Vous pouvez acheter "Fruit-atives" chez votre marchand ou nous vous enverrons sur réception du prix, — 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50. "Fruit-atives" Limited, Ottawa, Ont.

adresser la parole en français en faveur de M. Pharrand. M. Ouimet dit qu'il venait de la province de Québec travailler en faveur de M. Pharrand, le candidat de l'hon. M. Whitney, pour demander aux électeurs Canadiens-français de Prescott de voter pour M. Pharrand, afin de démontrer leur reconnaissance à l'hon. M. Whitney qui a été le premier à reconnaître depuis la Confédération les Canadiens-français avait droit à être représentés dans un ministère dans la province Ontario. Il a appelé à séjurer avec lui l'un des vôtres dans la personne de l'honorable Dr Rhéaume, à qui on a donné l'un des portefeuilles les plus importants, celui des travaux publics.

M. Ouimet traita ensuite des autres questions qui se discutent actuellement.

Il fut suivi de M. J. Proulx, député au fédéral.

M. Proulx fut très habile, mais il ne parla pas de la nomination de M. Rhéaume comme ministre dans le gouvernement Whitney. L'assemblée se termina par un vote de remerciement au président.

L'HON. M. RHEAUME A HAWKESBURY.

L'honorable M. Rhéaume, ministre des travaux publics dans le gouvernement Whitney, sera à Hawkesbury, mercredi soir. On se précipite à lui faire une grandiose démonstration.

Cette assemblée sera une des plus importantes de la lutte.

Les électeurs de Russell et de Prescott assisteront en foule à cette réunion.

LE CONCERT BENNATI

La soirée annuelle de musique de Madame Barnabé, donnée vendredi soir dernier, a été tout un événement artistique, apprécié à sa juste valeur par un public distingué et connaisseur. Les artistes dont les noms figurent au programme, ont été chaleureusement applaudis et quelques-uns d'entre eux ont dû revenir plusieurs fois en rappel.

C'est d'abord Mlle J. Lassier, dont la belle voix de soprano s'éleva avec un voluté parfait les plus difficiles vocalises. M. St-Pierre a chanté avec un réel succès l'air de "Héroïde" ; sa voix chaude et sympathique a été fort applaudie. Mlle Bédard, Berg, Lusiger, Mercuro, Témanger et Madame G. St-Pierre ont contribué également au succès de cette belle audition, en faisant entendre des chansons de genre fort jolies.

M. Abran, Langlois et Gosselin — du côté des hommes — ont été aussi fort goûtés. Leur belle musique, tan-

DES FAUX-MONNAYEURS

ON CROIT A WINNIPEG AVOIR MIS LA MAIN SUR DEUX FAUX-MONNAYEURS QUI FE-RAIENT PARTI D'UNE BANDE LA POLICE FAIT DES RECHER-CHES, TANDIS QU'ON RETIENT PRISONNIERS LES DEUX INCULPES

WINNIPEG, 2. — Deux fruitiers de Philadelphie, les nommés Wolff Cohen et Salomon Talamowicz qui ont été arrêtés jeudi dernier par la police de Winnipeg, sont en réalité des faux-monnayeurs de réputation internationale, d'après une déclaration faite par des officiers de police et on va les poursuivre, de ce chef, lors de leur comparution en cour vendredi matin. Depuis plusieurs mois la police avait été avertie que toute une bande de faux-monnayeurs opérant dans le Sud et l'Est et l'on apprit dernièrement que des membres de cette bande se dirigeaient sur Winnipeg. A leur arrivée ils montrèrent des billets à banque américains fort bien imités à M. N. Sezal qui les voulait dupliquer. Ces billets n'étaient imprimés que d'un côté et suivant M. Sezal avaient toute l'apparence des vrais billets. Bien que la police n'ait pu encore retrouver aucun de ces billets, ceux qui ont vu ces billets déclarent qu'ils étaient fort bien imités et les détectives font des recherches pour trouver la maison où les deux hommes demeuraient à Winnipeg mais jusqu'ici ils n'ont pu la découvrir.

Avant son arrestation Cohen avait déclaré, avec forfanterie, que si la police cherchait à l'arrêter, il tuerait les policiers et se suiciderait en même temps et, ce disant, il exhibait un petit flacon qui, prétendait-il, contenait de la nitroglycérine.

LA CAMPAGNE DANS ONTARIO

VANKLEEK HILL, 2. — Une assemblée contradictoire a eu lieu ici vendredi. M. Labrosse parla le premier. Il remercia les électeurs d'être venus en grand nombre pour entendre discuter les questions politiques. Il fit un résumé de la conduite qu'il avait tenue depuis qu'il avait eu l'honneur d'être élu député en remplacement de l'honorable Ewanturel.

M. George Pharrand, le candidat de M. Whitney, lui succéda, et reprocha à son adversaire, M. Labrosse, de n'avoir pu dire dans son discours rien de sérieux contre l'administration Whitney pour prouver aux électeurs du comté de Prescott qu'ils avaient raison de voter contre lui. Les remarques de M. Pharrand furent très applaudies.

M. Pharrand adressa aussi la parole en anglais.

M. Pharrand fut suivi de M. McGinnis, avocat, qui parla en faveur de M. Labrosse.

M. O'Brien, de l'Original, et M. L. Smith, d'Alexandria, répétèrent très habilement au discours de M. McGinnis.

M. Adélar Ouimet, avocat de Montréal, fut invité ensuite à

AUTORISÉE PAR L'ÉTAT FRANÇAIS SOURCE ANDREAU CUSSET PRÈS VICHY Se métier des Substitutions EXIGER LA MARQUE ET LE NOM ANDREAU La plus Digestive, la plus pure et la Meilleure du Bassin de Vichy La REINE des EAUX de TABLE (Véritable Champagne minéral) Elle facilite la digestion et évite les embarras gastriques. EN VENTE PARTOUT. Si cependant votre fournisseur ne l'avait pas, adressez-vous à L'ÉPICERIE ST-CHARLES, 395, Boulevard St-Laurent, Montréal. Phone Bell Est 3381. Marchands 89. F. X. S'-CHARLES & C'IE L'ÉPICERIE 39-41-43-45, rue St-Gabriel, MC. TRÉAL

Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes Le Dr MacKay recrée maintenant des patients privés. Accommodation de première classe et surveillance personnelle. LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU Dr MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et autorisé par le gouvernement de Québec en vertu du système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au DR JOHN M. MACKAY, 893 Rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Téléphone Up 2111

Gravez-vous ceci dans l'Esprit Il n'y a que deux sortes de Corn Flakes — L'une est l'originale, la véritable — l'autre n'est qu'une simple substitution ou imitation. L'intention de l'imitateur est de vous tromper en copiant le nom de l'originale. Cela fait son affaire de profiter de l'étonnante demande de "Corn Flakes" qu'a suscitée la délicieuse saveur de la véritable. Kellogg's Toasted Corn Flakes, Fabriqués à London, Canada.

CONVOCAION Une assemblée des Marchands de Nouveautés aura lieu à 9 heures, ce soir, au No 270, est, de la rue Ste-Catherine. Le principal objet de la réunion est l'organisation d'un pique-nique. Le café et la truite ont même été offerts.

Il Procure un Sommeil Réparateur Le sirop d'Anis Gauvin a toujours été employé avec succès dans les nombreuses affections du genre épilepsie. Chaque jour nous voyons de nouveaux témoignages de son action efficace et rapide. Aidez la nature en calmant les douleurs de l'enfant et en lui procurant un sommeil paisible et reconstruisant. M. Philéas Létourneau de Manchester, N.H., écrit : M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien chimiste, Montréal: Cher Monsieur, Grâce à votre bon Sirop d'Anis Gauvin, notre bébé Doris, âgée de 4 mois, se porte si bien, elle pleure à peine et ne demande qu'à vivre. Je recommande votre sirop à tous nos amis et connaissances. Votre tout dévoué, PH. LETOURNEAU. Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout ; 25c la bouteille. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, 850 Rue Ste-Catherine Est, Montréal, Canada.

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE Migraine, Neuralgie, Grippe, Rhume de Cerveau, Neurasthénie, Surmenage, Recommandés par la Profession Médicale. 25 cts. la boîte Chez tous les marchands ou par la poste.

FEUILLETON DE LA "PATRIE" UN DRAME AU CHATEAU Grand Roman Inédit par JULES MARY. Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres. Une révélation sur laquelle on ne comptait pas vint ajouter une certitude à toutes celles qui existaient déjà. Celle du docteur Christian Fontenaille. Il produisit les déclarations écrites de son père, qui, consulté par Suzanne, avait reconnu chez elle une grossesse avancée. Dornak, interrogé, raconta ensuite l'enlèvement dans tous ses détails. Déjà tout se précisait, car l'enfant enlevée n'avait pas cessé de vivre auprès de lui, depuis lors, dans sa maison. Louise questionnée à part, fit un récit identique. A défaut d'un état civil régulier, tout cela constituait des témoignages concluants sur lesquels le tribu-

naud aurait à se prononcer. Mais, en dernier lieu, arriva une dernière preuve, comme si celle de cette preuve venait ajouter un enlèvement des doutes en les hésitations des juges, s'il avait pu en exister encore. Ce fut Nathalie qui l'apporta. Elle n'avait pas menti, lorsqu'elle avait menacé les deux frères. — Je possède une arme contre vous — Elle s'en servait. La veuve se rendit chez Dornak... pour y parler à Croix-Vitré. C'était la première fois que le fils bien longtemps. Elle trouva son frère assis devant la maison, au soleil de printemps, où il réchauffait ses membres engourdis. Il la vit monter le petit sentier qui traversait la lande inculte, devant la Mare-A-l'Eau, et il ne se dérangea pas, il ne se leva pas,

quand elle fut près de lui. A son salut apeuré, il répondit froidement: —Bonjour, Nathalie. —Je suis heureuse de vous savoir en meilleure santé, mon frère. —Je ne suppose pas que c'est pour me présenter vos compliments que vous êtes venue jusqu'ici? —J'ai, en effet, à remplir envers vous un devoir... Il eut un regard de mépris. Ce mot "devoir" jurait, dans la bouche de la veuve. Mais elle n'y prit pas garde et tendit au comte, deux lettres silencieusement. —Qu'est-ce que ces lettres? —L'une d'elles a été écrite par Suzanne à sa fille, quelque temps après qu'elle eut fait venir Rose-Lison au château... l'autre a été écrite à Suzanne par sa fille... Car la mère et la fille correspondaient ainsi, pour épancher leurs tendresses qu'elles étaient obligées de comprimer devant vous. La comte les lisait avidement. Celle de Suzanne d'abord. —"Je puis t'appeler ma fille... Oh! Rose, mon enfant chérie... Sauras-tu ce que j'ai souffert d'être séparée de toi et de devines-tu le désespoir de mes jours et de mes nuits lorsque je pensais que je ne te reverrais plus?" Les yeux du vieillard se mouillaient. Et ses larmes, en tombant sur la lettre, brouillèrent les dernières lignes. —"Oh! ma fille adorée que je possède et..." et que tant de périls

menacent encore... Toi si douce, si belle, et si séduisante, que, rien qu'en paraissant, tu as déjà conquis le cœur du père, qui te méconnaît, innocente et pure enfant et qui te désire!" Il rêva, puis, relevant la tête: —Comment cette lettre est-elle en votre possession? —Je l'ai volée à Suzanne. Il eut un geste d'indignation. Mais de Nathalie, rien ne l'étonnait plus. —Et celle-ci? —Je l'ai volée à Rose-Lison. Il parcourut cette lettre: —"Ah! ma mère... ma mère!... Je voudrais remplir ces pages avec ce seul nom, parce qu'il résume tout ce que je peux dire... Depuis les anciens jours où tu venais m'embrasser loin d'ici, au bord de la Meuse, comment n'ai-je pas deviné, à tant d'affection, à tant de soins touchants, que tu étais ma mère?... Est-ce qu'une autre femme, est-ce qu'une étrangère était capable d'aimer comme tu m'aimais?" Le vieillard baissa longuement ces deux lettres, où il retrouvait le cœur de sa femme, le cœur de sa fille. Puis, lentement son regard froid fixé sur le visage tremblant de la veuve: —Merci... de m'avoir apporté cette lettre. Si Suzanne n'était pas morte, je vous pardonnerais ce que vous m'avez fait souffrir à moi et à Rose mais la mort de Suzanne, je ne vous la pardonnais jamais... Vous vous repentez, mais il est trop tard... Allez, retournez à Royoumont et at-

tendez-y mes ordres, vous et vos fils... Elle se retira, tête basse, accablée, mais non pas surprise, car elle savait bien qu'en ce jour était à jamais fermé pour elle. Quelques semaines se passèrent encore. Puis le tribunal rendit son jugement. Rose fut reconnue la fille légitime du comte de Croix-Vitré. Ce fut une grande joie dans la vallée, où les gens suivaient avec passion les péripéties de tous ces événements. Rose-Lison était l'amie de tous et tous furent heureux pour elle. Il n'y eut qu'un homme dont le visage resta triste. Dornak était allé d'abord, dans le fond de la cuisine, sous les briques, un coffre-fort de fer fermé par triple cadenas et une serrure de sûreté. —Tu es le seul à ne point te réjouir. —C'est que tu vas quitter la Mare-A-l'Eau, ma Lison... Tu vois là riche, fêlée, triomphante... Et nous autres, pauvres, nous ne te verrons plus guère, nous ne te verrons plus qu'à l'occasion, quand tu voudras bien te souvenir de nous, et que tu daigneras descendre jusqu'à nous. Elle répliqua, mécontente: —Henriot, pourquoi cherches-tu à me faire de la peine, quand tu sais bien que tu ne pourras rien me faire, que le reste de ta vie, nous nous en irons ensemble, que ce que j'ai été dans mon enfance... —Au ourd'hui, tu le crois... Demain, tu auras oublié... —Jamais! fit-elle avec vivacité,

presque avec colère. —Les femmes sont changeantes! —Henriot, tu vas me faire douter de ton cœur!... —Enfin, nous verrons, nous verrons, dit-il. Et il hochait la tête. Elle le regarda de côté. Il avait l'air si triste que la colère de Lison tomba, fit place à une pitié, à une tendresse profonde. Elle murmura: —Je saurais bien vaincre ton entêtement, et savoir ce que tu penses. M. de Croix-Vitré n'attendit pas davantage et dès qu'il eut reconquis, tout entière, sa Rose-Lison, il résolut de quitter la Mare-A-l'Eau. Dornak était allé d'abord, dans le fond de la cuisine, sous les briques, un coffre-fort de fer fermé par triple cadenas et une serrure de sûreté. —En attendant, allez porter cette lettre au château... Le comte écrivit quelques mots qu'il mit sous enveloppe. Puis il hésita. A qui adresser ce mot? Qui était maître, là haut? Il écrivit le nom des deux frères. La lettre contenait un dizaine de lignes. Elle commençait ainsi: "M. le comte de Croix-Vitré renverra après demain, à trois heures de l'après-midi, dans son château de Royoumont. Voici les ordres qu'il envoie à ce sujet à Madame Bourriane et à ses fils." Suivaient les instructions du vieillard. Les ordres! (à suivre)



Bébé Doris Létourneau.

La Campagne Electorale

Echos de la mise en nomination. — La lutte commencée dans Saint-Jacques. — M. Bourassa fait la visite de ses comités. Il parlera ce soir sur la rue Sainte-Catherine, au Théâtre National. — Trois candidats dans Ottawa. — M. Lavergne à Montmagny, etc., etc.

Dans Montréal et ailleurs

ROUVILLE.

A l'Ange Gardien, le 31 mai, après messe, une assemblée contradictoire a eu lieu. M. A. Girard a adressé la parole le premier pour rendre compte de sa conduite parlementaire. M. Nadeau, notaire d'Iberville, lui a répondu. Ensuite est venu M. Pelletier, avocat de Montréal. M. Girard a de nouveau pris la parole. M. Ludger Bernard, député de Shefford, a fait un long discours dans lequel il a critiqué le gouvernement Gouin et la conduite de M. Girard. Il a été vivement applaudi.

TERREBONNE.

Les électeurs de St-Janvier, qui ont signé le bulletin de présentation de M. Nantel sont: MM. Joseph Forget, ex-maire; Elie Thérien, Maréchal, Alphonse Laurin, restier du village.

MM. Urgel Forget, ex-maire et vice-président du comité libéral, St-Jérôme; Stanislas Jassin, Henri Papineau et Amable Desjardins ont signé le bulletin de M. Prévost.

TERREBONNE.

Correspondance spéciale à la "Patrie". ST-FAUSTIN, 2. — Le bulletin de présentation pour le comté de Terrebonne, à St-Faustin, a été signé comme suit, pour M. Nantel, conservateur: Rév. A. Gauthier, F. X. Asselin, maire; G. A. Bastien, J. Gareau, J. E. Florant, Jos. Tessier, A. Levert, T. Desjardins, P. Desjardins, F. Desjardins, N. Lévesque, fils, N. Lévesque, père, Léop. Thibault, Jules Davis, Gérald Davis, H. Côté, A. Bézard, O. L'Égaré, W. L'Égaré, C. Brunet, C. Davis, A. Sigouin, F. Sigouin, M. Desjardins, Jos. Prévost, Jos. L'Évesque, Noël Desjardins, Jos. Fleurant, H. Florant, J. A. Gosselin, etc.

Le bulletin de l'hon. J. Provost a été signé par MM. L. G. Dusa-blon, Jos. Dansereau, Dr J. Pelletier, P. Bélanger, M. Dufour, Jos. Boivin, O. Paré, Jos. Bourguignon, etc.

CHICOUTIMI

Les organisateurs de l'élection de M. Petit dans Chicoutimi et Saguenay ont reçu la lettre suivante: Ottawa, le 14 mai 1908 Cher M. Alain,

Je viens de recevoir votre lettre du onze par laquelle vous m'informez que M. Petit a été choisi comme candidat pour représenter le parti libéral dans la présente élection provinciale et vous me demandez si ce choix m'est agréable.

Du moment que M. Petit a l'appui de nos amis du comté et de M. Gouin, en autant que je suis concerné je suis plus que satisfait et j'espère que nos amis lui donneront leur concours.

Bien à vous,
WILFRID LAURIER.
MASKINONGE

(Corr. spée. à la PATRIE.) LOUISEVILLE, 2. — Nous avons eu hier après-midi, à 2 heures, aussitôt après la mise en nomination officielle des candidats une intéressante assemblée politique.

Des discours furent prononcés par MM. Georges Lafontaine et Pierre Gélinas, les deux candidats; Hormidas Mayrand, député aux Communes; l'avocat Lorendeau, de Montréal; l'avocat Lacroix, de Montréal; Delphis Thibault, de Saint-Paulin; et M. Jacques, de Saint-Didace.

Il y aura une assemblée à Saint-Justin, à 2 heures, cet après-midi.

TROIS-RIVIERES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.) TROIS-RIVIERES, 2. — Les deux candidats ont tenu chacun une assemblée hier soir, M. Tessier, dans le quartier St-Philippe, et M. Martel à son comité central.

M. Tessier était accompagné de l'hon. Jacques Bureau, MM. F. S. Tourigny et Philippe Bigue. L'assemblée fut enthousiaste, et après l'assemblée on reconduisit M. Tessier à son comité central, où il fut prié d'adresser de nouveau la parole. Il remercia les électeurs de cette nouvelle marque de sympathie, et annonça que tous les soirs, d'ici à la votation, il tiendra des assemblées dans les différents quartiers de la ville.

Au comité conservateur, les orateurs suivants se sont fait entendre, M. Albert Sévigny, ex-candidat de Nicolet, M. Geo. Ball, M. Chs. Bourgeois, libéral dissident, M. Dufresne, candidat dans St-Maurice, et J. A. Déry, avocat de cette ville.

M. Sévigny ouvrit la série de discours en racontant, le résultat de l'assemblée de Hébecourt à l'appel nominal. Il traita aussi quelques questions politiques, et fit un appel chaleureux aux conservateurs comme aux libéraux honnêtes en faveur de la candidature de M. Martel.

M. Ball dit ensuite quelques mots. M. Chs. Bourgeois, avocat, et libéral adressa lui aussi quelques

mots pour expliquer pourquoi on le voyait à une assemblée conservatrice. Il répudia comme tout honnête libéral, le gouvernement qui régnait en ce moment à Québec et demanda à tous les libéraux dignes de ce nom, de mettre l'esprit de parti de côté, et de voter pour M. Martel, soldat de la cause chère à tous les vrais patriotes.

Le Dr Dufresne et J.-A. Déry, qui arrivaient de l'assemblée d'Yamachiche, adressèrent aussi la parole. Ils dirent que le Dr Dufresne sera sûrement élu.

Le Dr Dufresne était accompagné de plusieurs chefs libéraux de St-Maurice, favorables à sa candidature.

M. Martel remercia et les orateurs et l'assistance, et l'assemblée se dispersa en poussant des hourrahs pour M. Martel, Dr Dufresne, et les orateurs de la soirée.

OTTAWA

THURSO, 2. — Après la messe dimanche, une assemblée a eu lieu à l'hôtel de ville en faveur de M. F. A. Gendron, candidat ministériel, sous la présidence du maire L. de G. Gagnon.

MM. Dr Jos. Robillard, de Thurso, et Aug. Marbeay, avocat de Papi-neauville, ont adressé la parole et ont fait l'éloge du gouvernement Gouin et de M. Gendron.

Jeu-d, jour de l'Ascension, à Papi-neauville, M. C. B. Major, M.P., et M. Gendron, ont rencontré M. Jos. Leclerc, M. Falard, M. le notaire Labelle, de Hull. La discussion a été très vive.

Dans l'après-midi, MM. Gendron et Major ont tenu une assemblée à St-André-Avellin.

Le même jour la discussion s'est faite à Plaisance entre MM. Aug. Mackay, avocat, et Jos. Leclerc, M.P., et M. Gendron, en faveur de M. F. A. Gendron, candidat ministériel, sous la présidence du maire L. de G. Gagnon.

En l'absence du maire, M. A. D. Bétière, le Dr J. H. Viau fut appelé à présider l'assemblée.

CHAMPLAIN

A Sainte-Anne de la Péraie, dimanche, a eu lieu, à l'issue de la messe, une assemblée politique contradictoire.

M. Pierre Nault, candidat ministériel, était accompagné de M. Ant. Galipeau, avocat, de Québec.

Du côté opposé, M. le Dr Marcotte, ex-M.P., donna seul la réplique à ses adversaires.

L'assemblée a été paisible et courtoise.

SHEFFORD

Correspondance spéciale à la PATRIE. ROXTON POND, 2. — Une assemblée contradictoire aura lieu ici, jeudi, M. Edgar Duhamel, candidat libéral et ses amis viendront rencontrer M. Ludger E. Bédard, can-

GRANDE
ASSEMBLEE CE SOIR
AU THÉÂTRE NATIONAL FRANÇAIS
M. Henri Bourassa
ET SES AMIS ADRESSERONT LA PAROLE
AUX ELECTEURS DE ST-JACQUES

Les comités de M. Bourassa sont: au Théâtre National Français, tél. est 5561 et 1736; au coin Ontario et Saint-André, tél. est 6201; au coin Cherrier et Mentana, tél. est 6200; au No. 414 rue Craig Est. tél. main 4143.

QU'ON SE LE DISE!

didat conservateur et ses amis. Cette réunion aura lieu à 10 heures a.m.

CHAMPLAIN

Ste-Geneviève de Batiscan, 2. — Ont signé le bulletin de présentation du candidat P. C. Nault: — MM. E. Deguise, J. Germain, J. Nault, J. Biron, L. Thériault, J. A. Trudel, V. Guerin, J. Baril, L. Veillette, Th. Vézina, A. O. Nohbert, C. E. Leblanc, P. X. Lacoursière, A. O. Goyette, T. Toussaint, Th. Toussaint, F. Baillargnon, W. Massicotte, G. Brulé, E. T. Lafontaine, Th. Hardy, P. A. Cossette, N. Z. Gingras, F. Leblanc, A. Lefebvre, L. Gervais, V. Gervais, G. Gervais, T. Saint-Mars, D. Lefebvre, D. Trépanier, W. Rivard et plusieurs autres.

Ont signé le bulletin de M. Belliveau, candidat conservateur: MM. E. Starnaud, D. Barbeau, J. Starnaud, L. Baril, W. Germain, E. Jacob, A. Saint-Arnaud, O. Pronovost, A. Massicotte, A. Saint-Arnaud, Th. Trudel, O. Gervais, Th. Lefebvre, F. Veillette, E. Massicotte, T. Saint-Arnaud, A. Bouchard, O. Duval, U. Saint-Arnaud, A. Boisvert, G. Moreau et autres.

ASSEMBLÉES LIBÉRALES

Aujourd'hui, le 2 juin: — St-Basile (Chambly). — St-Philomène (Châteauguay). — St-Côme (Joliette). — Lost River (Argenteuil). — Quartier St-Denis (Hochelaga). — Dalhousie Mills (Soulange). — Marleton (Wolfe). — West Shefford (Shefford). — Ste-Sophie (Terrebonne). — Salle Nault (St-Antoine). — Batiscan (Champlain). — Cap Madeleine (Champlain). — Mercredi, le 3 juin: — Dorsal (Jacques-Cartier). — Ste-Rosalie (Bagot). — Côté du Lac (Soulange). — Quartier Hochelaga (Hochelaga). — Huberdeau (Argenteuil). — Terrebonne (Terrebonne). — St-Alphonse (Joliette). — Ormstown (Châteauguay). — Champlain (Champlain). — St-Luc (Champlain). — No 144 St-Antoine (St-Antoine). — Ste-Justine (Vaudreuil). — Deverhill (Vaudreuil). — Jeudi, le 4 juin: — Farnham (Missisquoi). — Salle Stanley (St-Antoine). — Fairmont (Champlain). — St-Narcisse (Champlain). — Ste-Anne de Sabrevois (Iberville). — Rigaud (Vaudreuil). — Ste-Marthe (Vaudreuil). — Les Quartiers Duvernay (Hochelaga). — St-Nazaire (Bagot). — St-Urbain (Châteauguay). — Ste-Béatrice (Joliette). — Harrington (Argenteuil). — Avoca (Argenteuil). — Straford (Wolfe). — Roxton Pond (Shefford). — St-Hubert (Chambly).

BEAUHARNOIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE.) VALLEYFIELD, 2. — Nomination hier: A Valleyfield. Immense assemblée de 6000 personnes. La discussion s'est faite entre l'hon. M. Lemieux, MM. W. Mercier et A. Bergeron d'un côté et MM. Plante et Bergeron de l'autre. Les applaudissements ont été partagés et les deux candidats réclament la victoire.

LAC ST-JEAN

M. T. L. A. Broet, libéral, et le Dr H. Doyon, indépendant, ont été mis en nomination aujourd'hui à Chambord.

NAPIERVILLE — M. DORIS A M. COLLETTE POUR ADVERSAIRE

Correspondance spéciale à la PATRIE. NAPIERVILLE, 2. — MM. Cyrien Doris, marchand de Napierville et Arthur Collette, cultivateur de Saint-Rémi, ont été mis en nomination, hier après-midi, en notre comté.

Le premier, député sortant de charge, se présente comme libéral indépendant, tandis que M. Collette se présente comme franc libéral.

Un nombreux auditoire a écouté les discours des deux candidats, à l'assemblée qui a été tenue après la mise en nomination.

ST-JACQUES — AUX COMITÉS DES DEUX CANDIDATS — GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR.

La lutte dans St-Jacques promet de passionner tous les politiciens. Les partisans sont enthousiastes de chaque côté et également confiants dans le résultat.

Hier soir, au comité de M. Gouin, coin des rues Ste-Catherine et Montcalm, les auditeurs à la fin de la soirée n'étaient évidemment pas tous du même avis.

Le sénateur Cloran et M. A. L. Gareau avaient adressé la parole et le Dr Malouf était à dire quelques mots lorsqu'il fut interrompu pendant qu'il parlait de M. Bourassa. Quelques amis de l'adversaire de M. Gouin applaudirent, puis un d'eux hasardant une interruption, faisant croire que l'orateur serait moins sévère s'il ne se savait pas seul à critiquer la politique de M. Bourassa et vanter celle qu'il préconisait.

L'interrompteur commença à son tour à haranguer la foule, ce que voyant les directeurs du comité décidèrent de clore l'assemblée.

DIVISION SAINT-JACQUES

ELECTION DU 8 JUIN 1908.

Comités de l'Hon. LOMER GOUIN

Premier Ministre de la Province de Québec.

- COMITE CENTRAL, Coin Ste-Catherine et Montcalm. Téléphone Bell, 3020 Est.
- COMITE No 220, Notre-Dame Est. Téléphone Bell 4032, Main.
- COMITE No 660, Ontario Est et Beaudry. Téléphone Bell, 2594, Est.
- COMITE No 571, Berri, Salle Brault. Téléphone Bell, 6029, Est.
- COMITE No 541, Craig Est. Téléphone.

Tous les Amis de l'Hon. M. Gouin sont invités à visiter ces divers Comités.

DIVISION ST-LAURENT

District électoral de Montréal No. 4.
Comité Central de M. l'Echevin
ALEX. D. FRASER
CANDIDAT INDEPENDANT

Chambre 20, Edifice Fraser, DEUXIEME ETAGE, 207 rue St-Jacques

Les personnes désirant obtenir des informations au sujet des élections provinciales, ou se procurer la liste complète des votants, etc., seront reçues et renseignées avec plaisir au comité central du candidat Alex. D. Fraser, 207 rue St-Jacques. Quiconque désire agir soit comme commis d'élection ou autrement peut s'adresser personnellement à M. Fraser qui se tient à son comité central, ou à son représentant.

Division St-Laurent

LE CANDIDAT DU PEUPLE
L'ECHEVIN
J. B. CLEARHUE

A l'honneur d'annoncer aux Electeurs, qu'il a ouvert son Comité Central dans la salle du Casino, 41 rue Ste-Catherine Ouest. Ouvert jour et nuit. Tous les amis ayant besoin d'informations et tous ceux voulant assurer son élection à l'Assemblée Législative de Québec sont priés de s'adresser à cette adresse. Téléphone EST 6208.

Placards

Les candidats de toutes les nuances politiques sont priés de prendre note que nous imprimons à quelques heures d'avis toutes sortes de Placards Pamphlets, circulaires, etc. Au besoin nous nous chargeons de la rédaction et des illustrations.

La Cie de Publication de "La Patrie" Ltée
Edifice La Patrie, Montréal. Tel. Bell E 5800.

ST-JEAN. — L'assemblée tenue à l'Acadie, après les fêtes, dimanche, par M. G. Marchand, candidat ministériel, et M. Dr N. A. Sabourin, indépendant, les applaudissements ont été rares des deux côtés. L'assistance se composait à peu près de 300 personnes.

GASPE. — Le Dr Lemieux a parlé hier à Cape Cove hier. L'adversaire de M. Lemieux n'est pas encore connu. L'élection de Gaspé a lieu plus tard.

(Suite à la 12me page)

LES FAITS SONT LES FAITS

LES CLIENTS D'ANNONCES DE "LA PATRIE" SONT SATISFAITS

Ce que déclare catégoriquement et spontanément l'importante maison Ronayne Bros., sur la valeur du journal "La Patrie" comme médium de publicité.

Ronayne Bros.,
• Boots and Shoes •
485 Notre Dame Street West.
Montreal, 21 May 1908

La Patrie Publishing Co. Inc.

Dear Sirs. We have pleasure in testifying to the value of "La Patrie" as an advertising medium. Our experience of many years of advertising in its columns has been very satisfactory. We have evidence of the importance of the paper in its having attracted to some many customers from all sections of the city and suburbs, as well as from different parts of the province. We wish for your enterprising journal the fullest success possible. We are, Dear Sirs, Yours very sincerely,
Ronayne Bros.

[TRADUCTION]
Messieurs, Il nous fait plaisir de rendre témoignage à la valeur de "La Patrie" comme médium de publicité. Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus au cours de nombreuses années depuis lesquelles nous annonçons dans ses colonnes. Nous avons la preuve de l'importance de ce journal dans le fait qu'il nous a amenés beaucoup de nouveaux clients de toutes les sections de la ville et de la banlieue, ainsi que de différents parties de la province. Souhaitant à votre entreprenant journal tout le succès possible, nous avons l'honneur d'être, messieurs, Bien sincèrement à vous,
RONAYNE BROS.

Theatres

THEATRE ROYAL
Après de nombreuses semaines d'opé-

THEATRE BENNETT
Le théâtre Bennett ferme ses portes

PARC SOHMER
La semaine courante comptera parmi

AU QUIMETOSCOPE
Le programme de cette semaine nous

AU NATIOSCOPE
Nous avons passé hier soir dans cette

UN GERME FENICIEUX
Transforme le cuir chevelu en pellicule

UN GERME FENICIEUX
Transforme le cuir chevelu en pellicule

UN GERME FENICIEUX
Transforme le cuir chevelu en pellicule

Yvonne Pédin et M. Aug. Aramini se

En attendant de la température déva-

Programme aussi intéressant qu'in-

BIEN SCRUPULEUX
dans ce cas-ci, alors que certains

ne l'avaient pas convaincu de la

LA DISCUSSION
commença, l'échevin Larivière di-

LE MEME OUVRAGE
pour \$2.51. A quoi sert de tenter

FEUILLETON SENSATIONNEL

LA BETE FEROCÉ

Grand roman inédit de Jules Mary,

Ce nouveau feuilleton de la "Patrie" abonde

Qu'il nous suffise de dire qu'il procurera à nos

LA BETE FEROCÉ

et exprima l'opinion qu'il était impos-

Parc Lafontaine, soient faits, à raison

Après que l'échevin Larivière eut

Le maire appela alors le vote sur

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

maire, dit-il, en rapport avec l'exé-

Ceci fut fin au débat.

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

BIENSAISANCE DE LA CONVERSA-

En regard au ton, dans les appa-

Après que l'échevin Larivière eut

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

Le conseil fut réuni le 22 mai, à 8 heures

W.H. Scroggie Limited
Anglo Sainte-Catherine, Université et Victoria

Jour des Enfants au Rayon des Chaussures

Echantillons pour Enfants, 75c

Pantoufles de \$1.50 pour Demoiselles, pour 98c

Chaussures de \$2.00 pour Garçonnetts, pour \$1.35

Notre Club de Machine à Coudre \$35.

LE 'MAURETANIA' BAT TOUS LES RECORDS EN TRAVERSANT L'ATLANTIQUE EN 4 JOURS, 20 HEURES ET 15 MINUTES

MORT DE M. PIERRE LATOUR

89 NOYES

Avez-vous vu les Dernières Nouveautés dans les Chapeaux de Paille?

CHS. DESJARDINS & CIE., 485 rue Ste-Catherine Est, (Coin St-Timothée).

CHS. DESJARDINS & CIE., 485 rue Ste-Catherine Est, (Coin St-Timothée).

CHS. DESJARDINS & CIE., 485 rue Ste-Catherine Est, (Coin St-Timothée).

CHS. DESJARDINS & CIE., 485 rue Ste-Catherine Est, (Coin St-Timothée).

La Campagne Electorale

(Suite de la 10me page)

SHEFFORD.

MM. L. P. Bernard et Edgar Duhamel ont été mis en nomination hier.

Une assemblée a été tenue au comité de M. Duhamel, à Granby, dimanche soir. Le Dr Mathieu, le Dr Verdon, le notaire Duhamel, de St-Ours, et quelques autres ont assisté à la parole.

MATANE.

MATANE, 2.— MM. Donat Caron, libéral, et J. E. Gagnon, notaire, conservateur indépendant, ont été mis en nomination hier. A deux heures a eu lieu une assemblée contradictoire, à laquelle ont parlé les deux candidats, et MM. Opilain, Corribeau et Paradis en faveur de M. Donat Caron et MM. Jos. Gauvreau et Dr Bouillon en faveur de M. Gagnon. Près de 300 personnes assistaient et ont applaudi les divers orateurs.

DREUMOND.

Une assemblée contradictoire a eu lieu à la suite de la mise en nomination des trois candidats dans le comté de Drummond.

M. Nap. Gibeau, candidat nationaliste, M. H. Lafferté, fils du candidat libéral, et M. O. Brouillard, candidat libéral de la convention, ont adressé la parole.

Des assemblées contradictoires auront lieu dans ce comté aux lieux et dates suivants: Aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, à Kingsley Falls. 6 Ce soir, à Kingsley French Village.

Mercredi, le 3, dans l'après-midi, à Ulverton.

Le soir du même jour, à l'Avonir. Jeudi soir, à South Durham.

VAUDREUIL.

MM. H. Pilon et Elzéar Montpetit, médecin, ont été mis en nomination hier, à Vaudreuil. Une assemblée a eu lieu, à laquelle ont adressé la parole les candidats et M. Gustave Boyer, député du comté à l'Assemblée.

D'autres assemblées auront lieu aux dates et endroits suivants: A Sainte-Justine, mercredi, à 1 heure de l'après-midi.

Le même jour, à 8 heures du soir, à Deyville.

Jeudi, à Rigaud, à une heure de l'après-midi.

Le même jour, à Pointe-Fortune, à 8 heures p.m.

Vendredi, à 1 heure p.m., à Sainte-Marthe.

Le même jour, à 8 heures p.m., à St-Rédempteur.

Samedi, à 1 heure p.m., à Saint-Lazare.

Le même soir, à Hudson et Co-meau.

ST-LOUIS.

M. le sénateur Cloran a adressé la parole en faveur de la candidature de M. God. Langlois, à une assemblée tenue au comité, salle Bail-larguez.

M. Langlois, a-t-il dit, depuis qu'il a l'honneur de nous représenter au parlement de Québec a participé au progrès de la province. Il a travaillé pour le bien-être des prisonniers et de leurs familles en obtenant que le travail fait par eux soit profitable à leurs femmes et à leurs enfants.

"Il a travaillé pour l'ouvrier, pour l'uniformité des livres, pour nos institutrices, etc. M. Langlois nous a fait honneur à la Chambre, et sur les 74 députés qui la composent, c'est l'un des plus brillants. Il doit donc être réélu par une grosse majorité."

M. Jos. Globensky ajouta quelques mots en faveur de M. Langlois.

M. Harry Bloomfield ouvrit sa campagne par une assemblée dans la division. M. Bloomfield est conservateur indépendant. M. Manuel Levitt est son agent légal.

Une grande assemblée des électeurs libéraux des divisions St-Laurent et St-Louis a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Jos. Miller.

Plus de 300 personnes étaient présentes. Ont pris la parole: MM. E. Griff Penny, Dr Pimble, Jos. Miller, Godfrey Langlois, M. Bercevoitch, Ed. Halley, J. A. Corley, F. Col-lie, T. Rubenstein, Jos. Schneider, J. B. Globensky et A. Deszwick.

M. Jos. Miller, le président du club, a clos l'assemblée en faisant un appel en faveur de la candidature de M. Langlois.

CHAMPLAIN.

MM. Arthur Béliveau et P. C. Neault, tous deux de Grand-Mère, sont candidats dans le comté de Champlain.

Voici une liste d'assemblées publiées par un confrère comme celle de M. Neault:

Mardi, le 2 juin, 2 heures p. m., à Batican.

Mardi, le 2 juin, 7.30 heures p. m., au Cap-Magdeleine.

Mercredi, le 3 juin, 2 heures p. m., à Champlain.

Mercredi, le 3 juin, 7.30 heures p. m., à St-Luc.

Jeudi, le 4 juin, à 2 heures p. m., à Fairmont.

Jeudi, le 4 juin, 7.30 heures p. m., à St-Narcisse.

Vendredi, le 5 juin, 2 heures p. m., à St-Adelphe.

Vendredi, le 5 juin, 7.30 heures p. m., à Ste-Thérèse.

Samedi, le 6 juin, 7.30 heures p. m., à St-Timothée.

STE-MARIE.

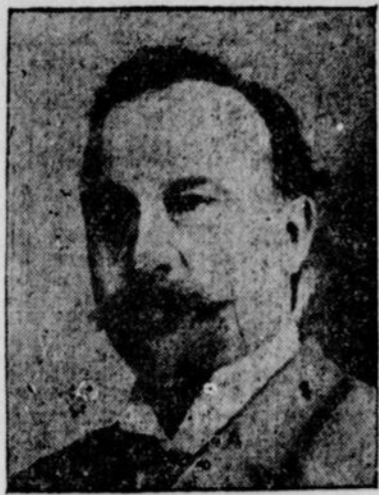
Le Dr Lacombe a convoqué des assemblées pour les dates suivantes:

Mardi soir, au comité de la paroisse du Sacré-Coeur, No 826 Ontario Est.

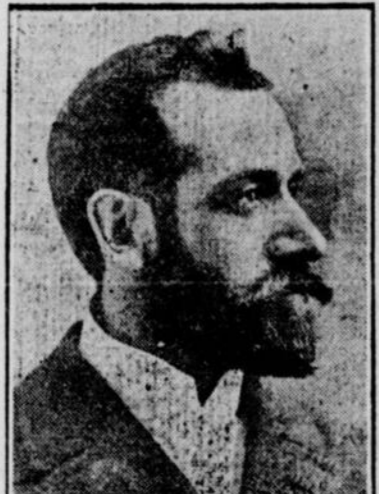
Mercredi soir, au comité de la paroisse St-Eusèbe, au coin des rues Pallum et Ontario Est.

Jeudi soir, à la salle du Club Lemieux, 191F Ibergville.

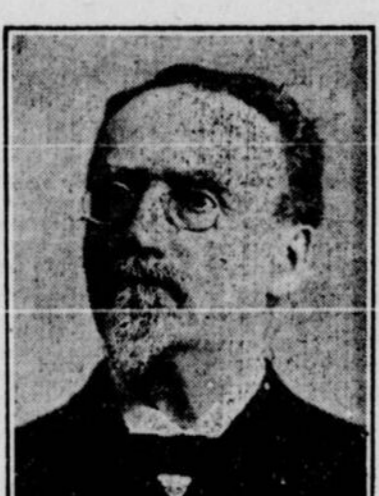
Vendredi soir, au comité de la paroisse St-Vincent de Paul, No 1437 Notre-Dame Est, coin Poupard.



Dr C. E. COTE, élu par acclamation député de St-Sauveur, Québec.



M. J. E. BEDARD, candidat opposant dans le comté de Québec.



M. H. BLOOMFIELD, candidat conservateur indépendant, dans la division St-Louis de Montréal.



Méd. Martin, M. P., A. Bazin et A. Gagné.

IBERVILLE.

IBERVILLE, 1er juin. — A la nomination d'aujourd'hui, l'officier-rapporteur a oublié les noms suivants comme candidats: M. Aldéric Benoit, candidat libéral, et J. R. Labelle, nationaliste.

Il y eut ensuite une grande assemblée. MM. Michel Campeau, Joël Fortier, Dr E. N. Chevalier, Louis Régier et M. Breaud ont parlé en faveur du candidat libéral.

Une assemblée contradictoire aura lieu jeudi, à Sainte-Anne de Sabre-vois dans l'après-midi.

Dimanche, à Saint-Grégoire.

LAVAL.

L' hon. P. E. Leblanc et M. le notaire J. W. Lévesque ont été mis en nomination à Ste-Rose, hier après-midi, et ont adressé la parole.

L' hon. M. Leblanc était accompagné de l' hon. M. Ouimet et de M. Emile Léonard; MM. Camille Paquet, A. David et Z. Gauthier accompagnèrent M. Lévesque.

ASSEMBLÉES DE M. J. DECARIE.

M. Jérôme Décarie, candidat libéral dans Hochelaga, a tenu deux assemblées hier soir, l'une à Notre-Dame de Grâce et l'autre à Westmont.

M. Décarie était accompagné au premier endroit par MM. Charles Archer, C. R., U. H. Dandurand, P. Du Tremblay, et le sénateur J. P. B. Casgrain.

L'assemblée était présidée par M. P. H. Trenholme.

A l'assemblée de Westmont, M. Décarie était accompagné de MM. A. R. MacMaster, Lighthall et Timmons.

ASSEMBLÉE LIBÉRALE A FARNHAM.

Les honorables Lemieux, Brodeur, Gouin et Devlin assisteront probablement à une assemblée qui aura lieu jeudi prochain à Farnham.

BROME.

Knowlton, 2.—L' hon. Sydney Fisher assistait à la nomination. Près de 3000 personnes ont pris

part à l'assemblée qui suivit la nomination des candidats dans ce comté.

M. W. F. Vilas, député sortant, et M. Edg. Westover, avocat de Sweetsburg, indépendant, sont candidats.

M. Vilas fut le premier orateur. Il fut suivi de M. Westover, son adversaire, M. Théodule Rhéaume, répondit à M. Westover. Il fit un appel à tous les libéraux de Brome en faveur de la candidature de M. Vilas, puis M. Arthur Beauchesne lui donna la réplique.

L' hon. M. Fisher a ensuite adressé la parole.

TERREBONNE.

L' hon. M. G. A. Nantel et l' hon. M. Jean Prévoist ont été mis en nomination hier à St-Jérôme comme candidats dans le comté de Terrebonne.

A l'assemblée qui a suivi, M. Nantel, le candidat, et MM. L. T. Maréchal, Bruno Nantel, et G. Rochon ont adressé la parole et fait la discussion avec l' hon. M. Prévoist et MM. Dr Desjardins, M. P., et Thibaudau Rinfret.

NICOLET.

La mise en nomination à Bécancourt a été suivie d'une assemblée. L' hon. M. Devlin était accompagné du Dr Turcotte, député au fédéral, de MM. Léopold Houle et Arthur Trahan. M. Goudreau a parlé avec MM. Albert Sévigny, ex-candidat, et W. Camirand, avocat.

ST-ANTOINE.

M. J. M. M. Duff, le candidat libéral, a convoqué des assemblées pour les lieux et dates suivants:

Le 2 juin, à la salle Nault, rue Guy (près de la rue Notre-Dame).

3 juin, au No. 144 rue Saint-Antoine.

4 juin, Salle Stanley, rue Stanley.

5 juin, angle des rues Canning et Saint-Jacques.

6 juin, Salle Raby, rue Fulford, (près de la rue St-Jacques).

Toutes ces assemblées seront tenues à 8 heures précises et le candidat conservateur, M. Gault, est invité à y assister.

MISSISQUOI.

Missisquoi, 2.— Environ 2,000 personnes assistaient hier après-midi à l'assemblée contradictoire qui a suivi la mise en nomination des candidats pour le comté de Missisquoi.

M. J. B. Gosselin, candidat libéral avait à ses côtés, MM. J. Demers, M. P., F. W. Hibbard, C. R., et Albert Gingras.

M. F. X. A. Giroux et ses amis ont fait la discussion.

COWPTON.

Cowpatria, 2.— Grande assemblée hier à l'occasion de la mise en nomination des candidats MM. Bertrand, libéral et G. W. Giard, conservateur.

En outre des candidats, MM. Rodolphe Monty et J. Nicol, avocats, ont adressé la parole.

QUEBEC.

Voici le résultat officiel de la nomination dans la ville et dans le comté de Québec.

Québec-Centre: L' hon. Amédée Robitaille, libéral, et M. H. E. Lavigneur, libéral.

Québec-Est: Dr Albert Jobin, libéral, et Louis Léonard, libéral.

Québec-Ouest: l' hon. J. C. Kain, libéral, et Jno. Breen, conservateur.

Saint-Sauveur: Dr Charles E. Côté, libéral, par acclamation.

Québec, comté: Cyrille F. Delage, libéral et J. E. Bedard, nationaliste.

QUEBEC OUEST.

Principaux signataires du bulletin de présentation de l' hon. J. C. Kain: Son Honneur, le Maire Garneau, les sénateurs Tessier, Sheylan et Choquette, les hon. M. Adélar Turgeon, Alexandre Taschereau, E. B. Garneau, Richard Turner, Rodolphe Roy, Némèse Garneau, MM. William Power, Geo. Parent, Arthur Lachance, Geo. Tanguay, député, Roger Larue, les ex-échevins C. E. Taschereau, O. W. Bedard, N. Rancourt, P. L. Turgeon, les échevins J. O. Samson, W. J. Mulrooney, L. A. Cannon, A. Galpault, C. Noreau.

ARTHABASKA—UNE LETTRE DE M. TOURIGNY.

Victoriaville 31 mai 1908. M. Adolphe H. Daveluy, candidat conservateur indépendant,

Monsieur. J'ai reçu le 27 mai courant, la vôtre du 23 précédent, qui avait paru dans la PATRIE de Montréal, du 25, quant à la corruption électorale.

Chose étrange! Vous avez été plus pressé de communiquer cette lettre à la PATRIE, qu'à moi-même.

Pourtant, vous auriez pu en confier ou me remettre cette lettre personnellement, à une de nos assemblées, à commencer par celle tenue dans votre village même, dimanche dernier, le 24 courant, le lendemain de la date de votre lettre.

D'ailleurs, j'ai pris la vôtre pour une réponse à la mienne du 20 mai, vous disant espérer que la lutte se ferait "loyalement" de part et d'autre, c'est-à-dire franchement et honnêtement.

Vous paraissez plus particulièrement au chapitre du whiskey que sur celui de la discussion. Dimanche dernier, ici, vous avez laissé insulter nos familles, vous avez laissé insulter toute la population de Victoriaville, dont je suis le premier magistrat depuis 17 ans, par un de vos orateurs, sans protester, sans mot dire, quand vous saviez très bien que tout ce que votre ami disait était faux, médisance et calomnie. Et quand je vous vois m'écrire: "Ne souillons pas les consciences et respectons les foyers". Quel serment!

Mais, quelle sainte frayeur s'est donc emparée de vous, mon ami? Je n'ai jamais fait ni ait été obligé de faire de corruption, puisque j'ai toujours été élu par acclamation.

Vous pouvez vivre tranquille, maître de cette ville, époux et père autant que qui que ce soit, à pros-

crire l'emploi de spiritueux dans cette élection, et toutes autres manœuvres frauduleuses, telles que mensonge, médisance et calomnie, qui sont beaucoup plus pernicieuses. La loi et la conscience sont là.

Votre dévoué,

PAUL TOURIGNY, Candidat libéral.

CANTONS DE L'EST.

Correspondance spéciale à la PATRIE. SHERBROOKE, 2.— Le district de St-François, qui comprend cinq comtés a élu deux députés par acclamation: le Dr Pelletier, dans Sherbrooke, et M. P. S. G. MacKenzie, avocat, dans Richmond.

Les candidats mis en nomination dans le comté de Wolfe sont MM. N. P. Tanguay et J. A. Leblanc.

Dans Compton, MM. A. W. Giard et Louis Bertrand.

Dans Stanstead, MM. P. A. Bissonnette et N. C. Gendron.

BAGOT.

Sur le bulletin de présentation de M. F. H. Daignault, on relève les noms suivants: N. H. Dubois, U. Duval, J. S. Beaudet, N. P. E. Aubert, D. Lemay, fils, L. H. Gauthier, J. U. Dumont, O. N. Fréchette, D. Bachand, A. Emond, Geo. Deslandes, H. Blain, A. Yergeau, D. Delage, L. I. Kirouack, I. S. Vaillancourt, J. O. Piché, J. S. C. Gauthier, M. D. L. Z. Phaneuf, A. E. Boulay, B. Mareille et une centaine d'autres.

Sur celui de M. Jos. Léveillé, se trouvent les noms de MM. Ls. Cabana, J. B. Lemieux, A. Picard, Léon Sherman, Vital Grandpré, Etienne Dupont, etc.

BEAUCHARNOIS.

M. Plante, candidat, doit rencontrer M. Bergevin et faire la discussion aux endroits et dates suivants: Beaucharnois, mardi, le 2 juin 2 heures p.m. Saint-Louis de Gonzague, mercredi, 3 juin, 2 hrs. p.m., Saint-Timothée jeudi, 4 juin, 2 heures p.m. Saint-Stanislas, vendredi, 5 juin, 2 heures p.m.; Saint-Etienne, samedi, 6 juin, 2 heures, p.m.

PORTNEUF.

L' "Événement" raconte qu'à une assemblée politique à Saint-Casimir, M. Gouin, sous prétexte qu'il n'aurait un père, a refusé catégoriquement de mettre son nom à côté de celui de son adversaire, M. Veiliv, au bas d'un document qu'avait déjà signé ce dernier et qui était un engagement formel de ne pas distribuer une goutte de liqueur ni rien dépenser en dehors des dépenses légales, sous l'obligation pour l'élu d'abandonner son mandat, au cas d'infraction prouvée.

SAINT-SAUVEUR.—LE DR COTE ÉLU PAR ACCLAMATION.—UN MANDAT, ETC.

Correspondance spéciale à la "Patrie".

QUEBEC, 2.— On sait que le Dr C. E. Côté est élu par acclamation dans Saint-Sauveur.

Sous le titre de "odieux attentat au droit électoral", l' "Événement" fulmine aujourd'hui contre l'officier-rapporteur de cette division, M. Philéas Cantin, N. P., l'accusant d'avoir illégalement refusé d'admettre le bulletin de présentation du candidat conservateur, qui était M. L. P. Robitaille, secrétaire de l'Association des Marchands-Détailliers de Québec.

Le même journal publie un affidavit de M. Ch. Smith, avocat, de Québec, où ce dernier déclare qu'il s'est présenté à 2 heures moins 10 minutes, avec le bulletin de présentation de M. L. P. Robitaille, signé de 25 noms, et le dépôt de \$200, et que l'officier-rapporteur, à 2 heures, lui a remis le bulletin avec l'inscription suivante: "Non admis pour cause: Je n'ai pu finir les procédures avant deux heures, étant l'assermentement de la formule 1, et je n'ai pu compter le dépôt."

D'un autre côté, M. Philéas Cantin, l'officier-rapporteur en question, interviewé par le correspondant de la PATRIE, a déclaré qu'en effet, MM. Smith, Faucher et Savard se sont rendus devant lui à deux heures moins dix minutes, avec le bulletin de présentation de M. Robitaille. Mais toutes les procédures n'étaient pas prêtes. Il restait des signatures à transcrire. Quand cet ouvrage fut terminé, l'horloge sonna deux heures, et les signatures n'étaient pas encore assermentées, et l'argent du dépôt n'était pas compté. Comme il n'avait alors devant lui qu'un seul bulletin de présentation prêt, celui de Dr Chs. E. Côté, M. Cantin crut devoir proposer le Dr Chs. E. Côté élu par acclamation.

M. Cantin dit qu'il ne craint pas d'affronter les tribunaux, et prétend que la position qu'il a prise était absolument justifiable.

MONTMAGNY.—LE SÉNATEUR CHOQUETTE N'EST PAS CANDIDAT. MM. LISLOIS ET LAVERGNE SONT SEULS SUR LES RANGS.

(Dépêche spéciale à la PATRIE).

QUEBEC, 2.— La rumeur qui voulait que le sénateur Choquette fut candidat dans Montmagny contre M. Armand Lavergne, ex-M. P., était absolument sans fondement.

Les deux seuls candidats mis en nomination à Montmagny sont MM. Lislois et Lavergne.

Après la nomination à Montmagny, hier après-midi, une assemblée contradictoire a eu lieu en plein air, près de la salle publique. Il y avait de 1500 à 2000 personnes.

M. Lislois a parlé le premier. M. Lavergne vint ensuite. Il déclara qu'après la conduite des ministres dans le chapitre du whiskey que sur celui de la discussion, dimanche dernier, ici, vous avez laissé insulter nos familles, vous avez laissé insulter toute la population de Victoriaville, dont je suis le premier magistrat depuis 17 ans, par un de vos orateurs, sans protester, sans mot dire, quand vous saviez très bien que tout ce que votre ami disait était faux, médisance et calomnie. Et quand je vous vois m'écrire: "Ne souillons pas les consciences et respectons les foyers". Quel serment!

Mais, quelle sainte frayeur s'est donc emparée de vous, mon ami? Je n'ai jamais fait ni ait été obligé de faire de corruption, puisque j'ai toujours été élu par acclamation.

Vous pouvez vivre tranquille, maître de cette ville, époux et père autant que qui que ce soit, à pros-

crire l'emploi de spiritueux dans cette élection, et toutes autres manœuvres frauduleuses, telles que mensonge, médisance et calomnie, qui sont beaucoup plus pernicieuses. La loi et la conscience sont là.

Votre dévoué,

PAUL TOURIGNY, Candidat libéral.

CHAMBLY.

MM. Maurice Perrault et Jos. Lamarré ont été mis en nomination hier à Longueuil comme candidats dans le comté de Chamblay.

Une grande assemblée suivit la mise en nomination et fut tenue en plein air en face de la Place Publique. MM. Alph. Brunelle, préfet du comté, et M. Normandin, maire de Longueuil présidèrent.

M. Perrault fut le premier orateur. Il parla de la politique de l' hon. M. Gouin dont il est le candidat, puis M. Lamarré son adversaire lui succéda.

M. Lamarré attaqua le gouvernement puis M. Chs. N. Quéry, lui donna la réplique.

M. Jos. de Boucherville, pour M. Lamarré, M. Victor Geoffron, pour M. Perrault, et M. Bisailon, pour M. Lamarré, parlèrent ensuite, puis M. Perrault et la réplique.

ST-LOUIS.

Les candidats dans la division St-Louis ont adressé la parole à la salle St-Joseph, à la suite de la mise en nomination hier après-midi.

M. Langlois fut le premier orateur. Il défendit l'administration Gouin qu'il supporte entièrement.

L' hon. M. Rainville est invité à prendre la parole. Il rappelle qu'il a toujours été libéral, et il vient de demander aux électeurs de Saint-Louis de le renvoyer au parlement. Si les électeurs décident contre lui, il se soumet d'avance à leur verdict. Il s'engage à faire une lutte loyale et courtoise.

M. Bloomfield annonce qu'il se présente comme candidat conservateur.

ROUVELLE.—L' HON. L. P. BRODEUR PARLE EN FAVEUR DE...

M. GIRARD.

MARIEVILLE, 2.— Une grande assemblée à laquelle assistaient plus de 1,500 personnes, a eu lieu aujourd'hui après l'appel nominal, à Marieville, sur la place du Marché. Les deux candidats, MM. Alfred Girard et G. Arès, ont adressé la parole.

L' hon. M. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Hormidas Pelletier ont parlé en faveur du candidat libéral, M. Girard.

Le candidat conservateur, M. Arès, était accompagné de M. Rondeau et du notaire Nadeau.

HOCHELAGA.

Grande assemblée ce soir, à 7.30 heures à Villars salle municipale à 8 heures, boulevard St-Denis, salle Beaudetoscope, coin St-Hubert et Bélanger.

Quartier St-Denis centre, salle St-Denis, 1279 rue Berri. Les orateurs seront: M. Jérôme Décarie, l' hon. sénateur Casgrain, MM. L. A. Rivet, député d'Hochelaga, Chs. Archer, Aimé Geoffroy, P. R. du Tremblay, Roker Valois et autres.

Demain soir, quartier Hochelaga, salle du collège et Ville de Maisonneuve, hôtel-de-ville.

LOTBINIERE.

St-Flavien, 2.— M. L.E.O. Payme a commencé dimanche sa campagne à St-Flavien par une grande assemblée qui a eu lieu après la messe.

DEUX-MONTAGNES.

Ste-Scholastique, 2.— MM. Hector Champagne, candidat libéral, et A. Sauvé, candidat conservateur, ont été mis en nomination hier.

Après l'appel nominal, une grande assemblée contradictoire a eu lieu à laquelle assistait une foule d'auditeurs de 1,000 personnes.

MM. J. A. C. Ethier et Tancredi Marsile accompagnèrent M. Champagne. Celui-ci a adressé la parole pour la première fois depuis le commencement de la campagne. Il ne peut quitter sa maison que depuis quelques jours, relevant d'une grave maladie.

M. Alfred Labelle accompagnait M. Arthur Sauvé.

STEANSTEAD.

La mise en nomination à Ayrer's Cliff a été suivie d'une grande assemblée.

M. Gendron était accompagné de MM. Audet et Boire, MM. T. B. Rider, M. P., Dr Béché et Lovell, M. P., accompagnèrent M. Bissonnette.

HUNTINGDON.

Voici quelques-uns des signataires du bulletin de présentation de M. W. H. Walker, élu par acclamation député du comté d'Huntingdon:

MM. W. Leakey, de St-Anicet; Al. Blais, Franklin; John Durell, du village de Huntingdon; Andrew Philips, maire de Huntingdon, MM. James Fortune, John A. Hunter, J. C. Hunter, J. C. Boyd, John Small, Thomas Lanctree, D. T. Turner, L. N. Dupuis, W

TARIF

Économiquement payable d'avance

Petites Annonces Classifiées

La Patrie

EMPLOI DEMANDÉ, 20 mots pour 25 cents; trois insertions, 1-3 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est en comptant avec la commande. Quand nos offres d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et il en résulte un conséquent de beaucoup plus élevé.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pouvez porter vos "PETITES ANNONCES"

- 20-Pharmacie Léonard, 3186 Notre-Dame, Ste-Clotilde.
21-Pharmacie Guérin, coin des rues Versaille et Westmount.
22-Pharmacie Létourneau, 1791 rue Notre-Dame, St-Henri.
23-Pharmacie Contois, coin des rues Atwater et St-Jacques.
24-Pharmacie Bernard, 3537 rue Notre-Dame, St-Henri.
25-Pharmacie Lacombe, coin des rues St-Antoine et de la Montagne.
26-Westmount Precision Store, (E. Gervais), 4500 rue Ste-Catherine, Westmount.
27-Ronayne Bros., marchands de chaussures, coin des rues Insecteurs et Carré, Chabouillet.
28-Pharmacie Lacombe, coin des rues Fulford et St-Jacques.
29-Pharmacie Paquetot, 370 rue Centre.
30-International Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathédrale.
31-C. Royer, marchand de journaux, 541 St-Antoine, près Atwater.
32-M. Albert Lussell, 1687 rue Notre-Dame Ouest, Tél. Bell Westmount.
33-Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.
34-Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et St-Laurent.
35-Pharmacie Roberte, 1231 Boulevard St-Laurent.
36-Pharmacie Lesage, coin rue St-Laurent et Boulevard St-Joseph.
37-Pharmacie Northmount, coin de l'avenue Lacombe et chemin principal, Côte des Neiges.
38-Pharmacie Roberte, coin des rues Rachel et Amherst.
39-Pharmacie J. B. H. d'Orville, coin avenue Delorimier et rue Haché.
40-M. C. Desroches, 1159 Papeau, coin rue Marie-Anne.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, portiers, hôteliers, commis de bar, dessinateurs, etc.

AGENTS DEMANDES

AGENT-Une maison de Cognac déjà introduite, demande un agent ou représentant, énergique, actif, 35-40 ans, LA PATRIE.

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour vendre des plants d'arbres, Nord-Tag. Ligne commerciale Main St. (The Canadian Employment Information Bureau, de rue Notre-Dame Est, Succursales à Montréal, Toronto, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 8-10-38.

VENDEUR DE TAPIS

Un vendeur de haute réputation demande un bon vendeur d'expérience dans les tapis, devra bien parler les deux langues, français et anglais, excellentes conditions. Une personne ayant des connaissances dans la ligne des rideaux en dentelle sera préférée. S'adresser par lettre, mentionnant l'expérience acquise, à A. 196, LA PATRIE. 8-2-4

Associé Demandé

ASSOCIÉ - 1800 peuvent acheter la moitié des intérêts dans un bon commerce payant, les agents réalisant de 3 à 5 par jour, mentionnant l'expérience acquise, à A. 196, LA PATRIE. 8-2-4

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 34 Craig East, entre les rues Gouffier et Bonsecours. Mains d'œuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Par beau ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure. -URBAIN LAFONTAINE, gérant.

JEUNE HOMME

JEUNE HOMME, 25 ans, ayant 8 ans d'expérience comme comptable, demande emploi. Anglais et Français. Écrire Philips, 265 Est Ste-Catherine. 8-2-4

Situations Vacantes

COMMIS - Magasin de nouveautés en première classe, demande un commis pour magasin général, à Ste-Agathe. Références exigées. S'adresser E. White, 74 St-Laurent. 8-2-4

Situations Vacantes

COMMIS - On demande un commis comme boucher et épicer, se présenter avec références. S'adresser à P. P. Bacon, 190 Ste-Satherine E., coin Delorimier. 8-2-4

HOMMES DEMANDES - Les hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, closer des annonces sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, \$23 par mois et dépenses, 24 par jour. Aucun engagement pour de bons hommes fiables. Expériences non requises. Écrivez pour informations, Empire Medicine Co., London, Ont. 211-30.

ON DEMANDE un fabricant de paniers pour "textile skis". S'adresser à The Canadian Spool Cotton Co., 29 rue Visitation. 8-2-4

ON DEMANDE un homme d'expérience et bon vendeur pour prendre charge d'un atelier d'emballage de bière actuellement en opération. Bon salaire pour un homme qui pourrait pousser les affaires. Doit être sobre, honnête, énergique, actif, intelligent, avec la clientèle locale. Mentionner l'âge. Références. S'adresser A. LA PATRIE. 7-6-10

VENDEURS demandés pour l'Auto "Spray". Le meilleur arrosoir à main avec toutes les qualités. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 25-P et H-10.

W. H. Scroggie Limited

a besoin d'un bon garnisseur de vitrines. Il devra parler anglais. 8-2-4

Femmes-filles demandées

FINISSEUSES de casquettes. - On demande des finisseuses de casquettes de première classe pour des casquettes d'uniformes. S'adresser 20 rue Université. 8-2-4

SITUATIONS VACANTES

On demande dix dames pour solliciter de portes en portes en ville. Petits échelonnements. Bon salaire. Situation permanente. S'adresser de 9 à 10 heures avant-midi, 608 Boulevard St-Laurent. 7-10

VENDEUSES

Scroggie demande des vendeuses expérimentées, doit parler anglais. 8-2-4

Servantes Demandées

SERVANTE - On demande une servante chez J. O. Martineau, 704 Marie-Anne. 8-2-4

SERVANTE - On demande une servante pour la campagne, près de la ville. S'adresser à P. Poulin & Cie, 30 Marché Bonsecours. 8-2-4

SERVANTE - On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine. Gages, \$5.00 par semaine. A une personne ayant de bonnes références. Doit pouvoir parler un peu l'anglais. S'adresser le soir au No 480, avenue Western, Westmount. 8-4-1

A Louer

A LOUER, 3 appartements imitables, 65, posséder immédiatement. \$7.50. 559 Garnier. S'adresser 267 Duplessis. 8-2-4

A LOUER - Deux étages de 70 x 25 à usage de magasin, très bien situé, avec cave, à bon marché. S'adresser à Dussault, Cie, 268 rue St-Paul. 8-2-4

BONNE ECURIE, composée de deux entrées avec remise et premier étage, place centrale et une belle cour seule, prix modéré. 124 St-Denis. 81-1

BOULANGERIE A LOUER, au No 760 rue Mont-Royal, près de la rue St-Laurent. S'adresser au No 148 rue Des Erables, Delorimier. 8-2-4

Chambre à Louer

AMHERST, 427 - Chambre à louer, bien garnie, bain et lumière électrique, tout confort désiré, dans une famille privée, prix modéré. 427 Amherst. 8-2-4

AMHERST, 534 - Chambre salon double à louer, très bien garnie, gaz et bain et tout confort désiré, dans une famille privée, prix modéré. 534 Beaudry. 8-2-4

BERRI, 138 - Jolies grandes et petites chambres meublées à louer. Toutes les améliorations modernes. Possession immédiate. 8-2-4

CHAMBRE A LOUER, meublée, double, bien garnie, dans une famille privée, 313, Ave. Hôtel de Ville, près rue Ste-Catherine. 8-2-4

CHAMBRES - Quatre chambres à louer, deux sur l'avenue Viger; deux sur la rue St-André, bain, gaz connecté, famille privée, prix modéré, deuxième planche, 31 Avenue Viger. 8-2-4

GRANDE chambre à louer, garnie ou non, gaz, bain et tout confort désiré, dans une famille privée. Messieurs préférés. 600 St-Christophe. 8-2-4

LACAGNETIERE EST, 222 - Belle chambre, chambre, salon et arrière-salon, à louer, richement garnie, avec bain, gaz, et tout confort désiré, dans une famille privée et très tranquille, entre Berri et St-Denis, 222 Lacagnetière Est. 8-2-4

QUARTIER OUEST, 24 et 26 - Grande chambre meublée à louer, sur le devant, famille privée. 8-2-4

ST-ANDRÉ, 371 - Belle chambre double à louer, sur le devant, confort désiré et très bien garnie, dans une famille privée. Messieurs préférés, 371 St-André. 8-2-4

ST-DENIS, 1050 - Chambre double, meublée ou non, usage téléphone, électrique, 1050 St-Denis. 8-2-4

ST-DENIS, 259 - A louer, chambre S doubles et salon, sur le devant, famille privée, gaz, confort. S'adresser 259 St-Denis. 8-2-4

ST-HUBERT, 278 - Deux chambres meublées à louer, dans une famille privée française. 8-2-4

ST-HUBERT, 59 - Possession immédiate, chambre meublée, bain, lumière Auer, "pas d'affiches", famille sans enfants. 8-2-4

ST-LAURENT, 485 - Grande chambre double meublée, pour messieurs ou couple, très bien garnie, avec bain, gaz, tout confort désiré, dans une famille privée, prix modéré. 485 St-Laurent. 8-2-4

Chambres et pension

BERRI 15-C. E. P. - Chambre et pension, pour couple, maison moderne et paisible, tout confort. 8-2-4

DORCHESTER EST, 530 - Chambre meublée ou non meublée, aussi pension privée, table de choix dans une famille privée. 530 Dorchester Est. 8-2-4

DENISON DE TABLE de première classe, table de choix, service de première qualité désiré, dans une famille privée, 540 Ste-Catherine Est. 8-2-4

PIANOS VOITURE CHEVAL CHIEN POELE FOURNAISE MOULIN MAISON LIVRES TABLEAUX MEUBLES ETC., ETC.

Tout peut se vendre très facilement par l'entremise des :: :: :: :: Petites Annonces de "La Patrie" Quelques insertions vous amèneront de bons acheteurs. TENTEZ L'EXPERIENCE.

Nous avons des SUCCURSALES par toute la ville

Chambres et Pension

SAINT-HUBERT, 46 - Pension Sainte-Cécile - Magnifique chambre de salon, grande cuisine, salle à manger, table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, gaz, électricité, usage téléphone, téléphone, bain, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, cases Viger, Windsor, Bonaventure. 7-12

ST-HUBERT, 288 - Chambre simple à louer, avec tout confort moderne, sur étage de bain, lumière Auer, pension de premier ordre, salle à manger, table première classe, téléphone, gaz, électricité, usage téléphone, bain, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, cases Viger, Windsor, Bonaventure. 7-12

VAL DES BOIS - A tous ceux qui aiment la villégiature trouveront une pension et chambre de première classe pour la saison d'été en s'adressant Chas. Morin, Val-des-Bois, Qué. 8-2-4

WOLFE, 286 - Chambre et pension première classe, repas servis \$2.50 par semaine. Table de choix dans une famille privée. S'adresser 286 rue Wolfe, Madame Jutra. 8-2-4

Magasins à Louer

A LOUER - Magasin de 40 x 25 pieds, avec cave cimentée, trois vitrines, situé coin sud-ouest des rues Mont-Royal et Christophe Colomb, L. A. Gendron, 191 Christophe Colomb. 1-2-6-8

Maisons à Louer

A LOUER, 4 beaux logis, 3 appartements, 1 passage, 1 chambre de bain, \$24 à \$30 par semaine. A louer immédiatement et vernis. S'adresser 134, Maisonneuve, Téléphone des Marchands 1173. 8-2-4

A LOUER rue Hutchison, Annexe, 733 à 748, 7 et 8 chambres, cuve à eau, avec téléphone, lumière électrique, 197, 6 chambres, fournaise, St-Hubert, 1311, 127, 5 et 6 chambres. Propriétaire, St-Hubert, Tél. Bell Est 2726. 8-2-4

FLAT - Joli flat meublé ou non, avec cave, téléphone, lumière électrique, piano à louer. Écrire à A. 190, la Patrie. 8-2-4

LOGEMENT à louer, coin nord-est des rues Panet et Lafontaine, 4 appartements, 2e étage, réparé à neuf, à prix modéré. S'adresser 254 8-2-4

LOUER - Maison d'été à St-Vincent de Paul, avec jardin, arboriculture, 7 pièces, remis à neuf. S'adresser Élie Mayer, 815 St-Hubert, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Magasins à Louer

A LOUER - Magasin de 40 x 25 pieds, avec cave cimentée, trois vitrines, situé coin sud-ouest des rues Mont-Royal et Christophe Colomb, L. A. Gendron, 191 Christophe Colomb. 1-2-6-8

Maisons à Louer

A LOUER, 4 beaux logis, 3 appartements, 1 passage, 1 chambre de bain, \$24 à \$30 par semaine. A louer immédiatement et vernis. S'adresser 134, Maisonneuve, Téléphone des Marchands 1173. 8-2-4

A LOUER rue Hutchison, Annexe, 733 à 748, 7 et 8 chambres, cuve à eau, avec téléphone, lumière électrique, 197, 6 chambres, fournaise, St-Hubert, 1311, 127, 5 et 6 chambres. Propriétaire, St-Hubert, Tél. Bell Est 2726. 8-2-4

FLAT - Joli flat meublé ou non, avec cave, téléphone, lumière électrique, piano à louer. Écrire à A. 190, la Patrie. 8-2-4

LOGEMENT à louer, coin nord-est des rues Panet et Lafontaine, 4 appartements, 2e étage, réparé à neuf, à prix modéré. S'adresser 254 8-2-4

LOUER - Maison d'été à St-Vincent de Paul, avec jardin, arboriculture, 7 pièces, remis à neuf. S'adresser Élie Mayer, 815 St-Hubert, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 20

EMPERATURE

Toronto, 2.
Vents modérés, beau.
—Demain: beau et chaud moyen-ne.



VENT

Maximum aujourd'hui... 63
Minimum aujourd'hui... 49
Maximum l'an dernier... 63
Minimum même date... 35

NOTES DE LA TEMPERATURE

Une forte pression s'étend au-dessus de la région des Grands Lacs, tandis que la pression atmosphérique est faible au-dessus des provinces de l'Est et de l'Ouest. Il y a du brouillard dans la province de Québec et du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans l'est du Manitoba.

CALENDRIER

Demain: mercredi, 3 juin 1903.
Fête du jour: St Ovide, évêque.
Lever du soleil, 4:15.
Coucher du soleil, 7:41.
Lever de la lune, 7:51.
Coucher de la lune, 11:41.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 7, à 6 h. 2 m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 6 h. du matin.
Dernier quartier, le 21, à 6 h. 22 m. du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 11 h. 27 m. du matin.

DILLON RENVOYE A SEPTEMBRE

LA CAUSE DE DILLON EST REMISE AU PROCHAIN TERME POUR PERMETTRE A LA DEFENSE DE COMPLETER SES PREPARATIFS.—DUBUC TROUVE COUPABLE

A l'ouverture de la cour criminelle, ce matin, Son Honneur le juge Trenholme a rendu jugement sur la motion présentée, hier par les avocats de la défense dans la cause de James Dillon, alias Smith, accusé d'avoir assassiné le constable Shea et d'avoir tenté de tuer le constable Foucault et le chef Carpenter. Par cette motion, ainsi que dit dans une autre colonne, la défense demandait la remise de la cause au prochain terme, afin de lui permettre de prendre des informations sur les antécédents de l'accusé.

Le juge Trenholme a décidé que vu la nature grave de l'accusation, il devait donner toute latitude à la défense, et, en conséquence, le procès du meurtrier de la rue Mance n'aura lieu qu'au mois de septembre prochain.

L'on commence ensuite la cause de Dubuc, accusé d'avoir, le 17 avril dernier, volé une somme de \$180 de M. Wilfrid Lapointe, dans un hôtel de cette ville.

La preuve a démontré que l'accusé et le plaignant se sont rencontrés, le 17 avril. Le lendemain, M. Lapointe constata la disparition de son argent.

Le 5 ou 6 mai, l'accusé était traduit en cour du recorder sous une accusation de vagabondage et condamné à neuf mois. Il avait en sa possession une somme de \$42, le parapluie et le foulard de M. Lapointe. Après l'audition de quelques témoins, Dubuc a été trouvé coupable.

Flavien Lapointe, accusé de six vols, est ensuite appelé. La première accusation soumise au tribunal, est celle d'avoir volé dix-huit poules appartenant à M. C. Scotte, de Boucherville, dans la nuit du 4 au 5 mai dernier.

La cause se continuera cet après-midi.

INCONNU NOYE DANS LE CANAL

LE CADAVRE D'UN HOMME DE 5 PIEDS 5 POUCES, PORTANT UNE PETITE MOUSTACHE, AGE D'ENVIRON 25 ANS, A ETE TRANSPORTE A LA MORGUE

M. Napoléon Guay, capitaine de la barque Hope, a découvert, ce matin, flottant à fleur d'eau, au canal Lachine, le cadavre d'un homme. Il fit prévenir sans tarder les employés de la maison Dumaine, qui allèrent chercher le cadavre et le transportèrent à la morgue.

On n'a rien trouvé sur lui, qui puisse servir à l'identifier. C'est un homme d'environ 5 pieds 5 pouces de hauteur; il porte une petite moustache noire et paraît âgé d'environ 25 ans. On croit qu'il a séjourné longtemps dans l'eau. Par les habits qu'il porte, on pense que ce devait être un journalier.

UN "SEND OFF" A M. LE MAIRE

LES AMIS DE M. LE MAIRE PAYETTE LUI ONT FAIT UNE FETE INTIME AVANT SON DEPART POUR L'EUROPE

A l'occasion de son départ pour l'Europe, ce soir, Son Honneur le maire Payette a été l'objet d'une démonstration intime de la part de ses amis, qui lui ont présenté son portrait en pied, oeuvre de M. Charles Gifford. La présentation fut accompagnée d'une adresse, à laquelle Son Honneur le maire répondit en termes très délicats.

Avec sa courtoisie habituelle, M. Payette, fit les honneurs de sa maison et reçut les visiteurs d'une façon princière.

LES TRAVAUX SUR LES QAIS SONT POUSSÉS ACTIVEMENT POUR COMPLETER LES PAVAGES ET LA CONSTRUCTION DES HANGARS

Le niveau de l'eau dans le fleuve n'a diminué que de 2 pouces, depuis hier, de sorte que le profondeur du chenal est aujourd'hui 37 pieds 7 pouces. Les travaux de pavage et le posage des rails sur le quai Alexandre, sont poussés très activement. Environ 60 ouvriers y sont employés. Le pavage est placé sur un lit de béton.

Les travaux de construction du hangar de la ligne Mauchester sont aussi très avancés. Ce hangar se trouve entre les quais Jacques-Cartier et Edouard VII, et l'on est déjà à poser les travées du toit alors qu'il y a à peine un mois, le terrain, à cet endroit, ne présentait que les fondations de béton posées dans le courant de l'été dernier.


Cognac Médicinal B. LEON CROIZET Tonique Stimulant

Pour tous les maux, les convalescents et les débilites.

"The Lancet" de Londres, Angleterre, journal médical le plus autorisé, et dont la réclame ne s'achète à aucun prix, dit:—

"Les Cognacs B. Léon Croizet sont purs et doux, d'une authenticité incontestable. Faits de raisins bien mûrs, ils sont très agréables au goût, et possèdent le bouquet théâtral et l'arôme caractéristique du véritable Cognac."

"The Lancet" ajoute:—"De tels Cognacs devraient être exclusivement recommandés pour les usages médicaux."



F. X. ST-CHARLES & C^{ie}, Limitée, Montréal, Can.
Agents Généraux.

VISITE PASTORALE DE MGR BRUCHESI

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SAINT-AUGUSTIN, 2. — Mgr Bruchesi, évêque de Montréal, poursuit actuellement sa visite pastorale dans notre comté.

Ce matin, il a confirmé un grand nombre d'enfants à Saint-Eustache. Mgr Bruchesi est attendu à Saint-Augustin, cet après-midi.

Notre population a fait de jolies décorations extérieures, ayant aussi balisé les chemins sur le parcours que doit suivre la voiture de l'archevêque.

C'est demain matin que Mgr Bruchesi administrera la confirmation à nos enfants.

Il partira demain après-midi, vers les 2 heures, pour Sainte-Monique.

DEUX CHEVAUX ONT MANQUE PERIR

DEUX MAGNIFIQUES BETES APPARTENANT A LA MAISON OGILVIE ONT FAILLI TOMBER A L'EAU

Hier matin, sur les 9 heures et demie, un des camions des moulins Ogilvie, allait embarquer sur le "Longueuil" pour effectuer la traversée, lorsque la passerelle qui est très raide, par la suite de la crue anormale des eaux, céda sous le poids du lourd véhicule. La voiture resta sur le quai, mais les deux chevaux furent retenus par leurs harnais au-dessus de l'abîme. L'un des deux animaux put être dégagé à temps. L'autre menaçait d'être étouffé, on jugea préférable de lui passer un licol au cou et de le laisser tomber à l'eau. On l'en fit ensuite sortir, grâce à l'aide donné par le capitaine Daigault, et par les hommes de son équipage. Les chevaux de la compagnie Ogilvie sont bien connus pour leur beauté, et plusieurs fois, la compagnie a obtenu des prix au concours Hippique.

LES CAMBRIOLEURS SONT DE RETOUR

DEUX JEUNES GENS OPERENT EN PLEIN JOUR, HIER, DANS UNE MAISON DE LA VILLE ST-LOUIS

La bande de voleurs qui avait opéré dans Saint-Louis pendant un certain temps semble être de retour dans cette ville. Tout porte à croire qu'on a encore affaire à ces gens, s'il faut en juger par la manière dont ils se sont pris pour pénétrer avec effraction dans une maison de la rue Cadieux, et plus spécialement le temps où ils ont commis leur cambriolage.

Si on se rappelle, il fut un temps où des vols étaient rapportés presque tous les semaines. Ces vols étaient commis en plein jour. Or c'est également dans le cours de l'après-midi d'hier que la maison portant le No. 1259 de la rue Cadieux a été visitée par deux jeunes gens.

Nous disons deux jeunes gens parce que deux voisins en not vus vers trois heures qui sonnerent pendant un certain temps à la porte sans pouvoir se faire ouvrir par la bonne raison qu'il n'y avait personne alors. Monsieur était à son ouvrage pendant que madame était partie pour une course. Tous deux revinrent vers cinq heures et à leur grand étonnement, en entrant, ils virent la maison toute bouleversée.

LES TIROIRS

étaient sur le parquet, le contenu répandu pêle-mêle. Tous les meubles avaient été fouillés. On avait fini par découvrir un coffret en dessous d'un dressoir où on gardait la monnaie courante pour les besoins de la maison. Pour ouvrir ce coffret onse servit d'une pince enacier, la même qui avait servi à forcer la porte d'entrée. Une certaine somme a été enlevée, mais on n'a pas encore constaté si les voleurs avaient pris autre chose.

Les deux voisins, en voyant l'insistance des deux jeunes gens, soupçonnèrent quelque chose de louche dans leur conduite d'hier, mais n'eurent pas le courage d'aller leur rendre un coup de main dans la fenêtre pour voir ce qu'ils faisaient dans la maison.

ARRESTATIONS SUR CAPIAS

DEUX BREFS DE CAPIAS ET DEUX ARRESTATIONS S'ENSUIVENT

Il y a eu deux brefs de capias d'émis, aujourd'hui, et deux arrestations s'en sont suivies.

L'un de ces brefs est dirigé contre F. W. Boeschen, le courtier bien connu, parce qu'il a refusé de faire cession de ses biens.

C'est à la demande de Hickock et Cie que Boeschen a été arrêté. On fait des efforts inouïs pour le faire admettre à caution. Hickock et Cie réclament \$25,000.00 de Boeschen, qui proteste qu'il n'y a pas lieu à capias.

L'autre malheureux qui est tombé entre les griffes de la justice est Chas. H. Shaw, arrêté sur la demande d'une dame Charlotte Webster.

Shaw est commis-Voyageur.

La demanderesse réclame \$20,000 de Shaw pour rupture de promesses de mariage. Les parties en litige devaient convoier samedi; mais Shaw ayant annoncé qu'il avait changé d'idée, les deux amoureux ne comparaitront pas devant leur pasteur, mais devant les tribunaux.

MORT SUBITE DANS UN BAR

UN HOMME S'ENDORT POUR TOUJOURS DANS UN FAUTEUIL D'UN HOTEL DE LA RUE MONT-ROYAL

François Fréchette, manoeuvre, âgé de 38 ans, est décédé subitement, hier après-midi, dans un bar de la rue Mont-Royal. Fréchette était assis dans un fauteuil et paraissant dormir, lorsqu'un commis voulut l'éveiller et aperçut qu'il était évanoui. Il appela aussitôt un médecin, mais à l'arrivée de celui-ci, Fréchette avait expiré.

M. le coroner, après les attestations du médecin et des employés du bar en question, a accordé un permis d'inhumer.

UN NOUVEL INCIDENT

PARIS, 2.—Le "Matin" a reçu la nouvelle qu'un nouvel incident regrettable s'est produit entre les troupes françaises et espagnoles, à Casablanca. Des Espagnols ont arrêté un Français, malgré les protestations des officiers français. Le général d'Amade a télégraphié au colonel Delingue, commandant la ville, de faire respecter les clauses de l'acte d'Algésiras qui violent les Espagnols.

UNE MOTION DE L'HON. M. FIELDING

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, Ont., 2. — L'honorable M. Fielding, proposera jeudi la résolution suivante:

"Qu'il est expédient de prescrire que les dispositions du chapitre 31 des statuts de 1903 "Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne" seront prolongées, sauf les modifications ci-après énoncées, jusqu'au 30e jour de juin 1913: Que le prix courant du plomb en saumons à Londres, Angleterre, mentionné dans le dit article soit à l'avenir fixé à £14 10 et que la disposition du dit article limitant le paiement de la dite prime à \$200,000 en aucune année fiscale sera abrogée pourvu toutefois que la somme totale à payer par voie des dites primes sous le régime du dit acte de 1903 et de toute autre loi qui sera basée sur la présente résolution n'excède pas la somme de \$2,500,000."

IL SUCCOMBE A LA PHTISIE

(Corr. spéc. à LA PATRIE.)

GRAND MERE, 2. — M. Olivier Neault, fils de M. Pierre-Calixte Neault, ancien député et candidat libéral aux prochaines élections provinciales dans le comté de Champlain, a succombé, hier soir, à la phthisie pulmonaire, à l'âge de 33 ans.

Le regretté défunt était professeur de philosophie au séminaire de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 heures, à St-Maurice.

LA COURSE NEW-YORK-PARIS

ST-PETERSBOURG, 2. — Le baron Edouard Scheinvogel a quitté notre ville hier, se rendant en Sibirie, où il va remplacer M. Emilio Sartori comme directeur de l'Automobile italienne "Zust" dans la course New-York-Paris. M. Sartori revient à Milan, et pendant son absence, c'est le mécanicien M. Henri Haaza, qui mène l'automobile.

Le baron Scheinvogel est un sportsman russe très distingué qui a fait, il y a quelques années, plusieurs explorations en Afrique.

LE TSAR A WINDSOR

LONDRES, 2. — Le bruit court, ici, que Leurs Majestés le tsar Nicolas II et l'impératrice de Russie viendraient à Windsor, l'automne prochain, pour rendre un roi Édouard la visite que Sa Majesté britannique va leur faire à Saint-Petersbourg.

IMPORTANTE RESOLUTION

Le Conseil d'Hygiène a adressé au Bureau de Santé de la ville de Montréal, la résolution suivante:

Considérant que la pratique de désinfecter le logis d'un diphtérique 14 jours après la disparition des membranes dans la gorge ou le nez, il résulte d'après les recherches que 24 fois sur cent, la désinfection se trouve opérée avant que le malade n'ait cessé d'être infectueux.

Il est résolu de recommander aux villes de Montréal et de Québec, qui possèdent chacune un laboratoire de bactériologie, de ne faire la désinfection qu'après que deux examens bactériologiques des excréta venant de la gorge et du nez du malade, auront donné des résultats négatifs.

UNE ENQUETE A MONTREAL

M. Taylor, avocat de l'état d'Ohio, E.U., est actuellement de passage à Montréal, dans l'intérêt d'une cause importante, qui se poursuit actuellement à Columbus, M. Taylor, qui fait partie de la société légale, chargée de la défense du meurtrier de Giuseppe Barbane, assassiné, il y a quatre ans, est venu à Montréal muni de l'autorisation nécessaire, pour obtenir des compatriotes du meurtrier — des Italiens — tous les renseignements qui pourront servir à la cause et contrebalancer les attestations des témoins de l'Etat.

M. Taylor a reçu, pendant son séjour à Montréal, l'appui intelligent du constable Fusie. M. Taylor retourne demain à Columbus.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Pendant le mois de mai, le nombre de permis de construction accordés à l'hôtel de ville, a été comme suit:

1908-1906 permis... \$ 509,960
1907-231 permis... 1,870,465



M. J. M. TELLIER, candidat conservateur, pour le comté de Joliette.



M. JOS. GADOURY, candidat libéral dans le comté de Joliette.

NOTAIRE GADOURY

NOTAIRE GADOURY

L'UNIVERSITE MCGILL

L'Université McGill a pris, ce matin, un permis pour réparer l'édifice de l'École du Génie Civil, détruite par un incendie, il y a un an. Les réparations coûteront \$45,000.

Cet accident Aeronautique

Nous publions ci-dessous un dessin qui expliquera à nos lecteurs comment est survenu le terrible accident aéronautique dont la victime a donné tous les détails la semaine dernière et qui a coûté la vie à l'aéronaute Wood.



NAISSANCE

ROBIN — A Lachine, le 26 mai au No 35 rue Mackay, l'épouse de M. René Robin, âgée de la Cie Claudine Léves, une fille, Georgette-Armande.

DECES

BEAUNE — A Lachine, le 31 mai, à l'âge de 26 ans 2 mois et 13 jours, Léona Beaune, fille de feu Eustache Beaune, autrichien de l'île Bizard.

Les funérailles auront lieu à Lachine, mercredi, le 2 juin courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 18me Avenue, No 198, à 7-4 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là à la gare de Lachine, arrivant à la gare saisonnière à 10-4 heures pour se rendre au cimetière de l'île Bizard, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-2

GODEL — A Lachine, le 1er juin 1903, est décédé à l'âge de 25 ans, Eva Crill, fille de John et Eva Godel.

Les funérailles auront lieu le mercredi, 3 courant.

Le convoi funèbre partira du No 52, 18me Avenue, Lachine, à 2 heures p.m., pour se rendre à l'église épiscopale de Ste-Étienne, et de là au cimetière Mont-Loyal.

Les amis sont priés d'y assister.

Les journaux de Jersey, Angleterre, sont priés de reproduire.

LEMIEUX — A Visseville, le 30 mai courant, à l'âge de 58 ans, Marcel Lemieux, bourgeois, ex-pévrier de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi matin le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. C. Lemieux, No 38 rue Avenue, Visseville, à 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Clément de Visseville, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-2

REID — A Hudson le 31 mai à l'âge de 79 ans, Eliza Laberge, épouse de feu Antoine Reid, décédée chez le Rev. M. Reid, curé d'Hudson.

Le service sera chanté mercredi le 3 juin à Beauharnois après l'arrivée du train de Montréal.

La sépulture aura lieu au cimetière de cette paroisse.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-2

TRUDEAU — En cette ville le 1er juin 1903, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis Trudel, époux de Julie Normand.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 courant, à 2 heures, chez le Rev. M. Trudel, curé d'Hudson.

Le service sera chanté mercredi le 3 juin à Beauharnois après l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-3

SERVICE ANNIVERSAIRE

ROLLAND — En l'église de Notre-Dame de Montréal, le mercredi, 3 courant, à 7 heures, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu P. Donat Rolland.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-3

TRUDEL — Le service anniversaire de feu Pierre Trudel, avocat, sera chanté à la Chapelle des Saints, coin Ste-Hubert, le 5 juin courant, à huit heures moins un quart du matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-3

EFFROYABLE INCENDIE

un épier de Westmont a perdu son stock de sardines au Golf Club.

LE CERCLE "LA LYRE"

L'Association Dramatique "La Lyre", organise en ce moment une jolie excursion à bord du vapeur "Deauré", qui aura lieu le 15 juin prochain, en concert, réceptions et danses. Toutes nos félicitations à ces jeunes gens qui, alors que la saison théâtrale est terminée, égayent le public d'une façon aussi intéressante.

A L'AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE

PARIS, 2.—Une assemblée spéciale du comité sportif de l'Automobile Club de France a été convoquée pour demain après-midi, pour décider de l'attitude que doit prendre le club, au sujet de la course internationale qui aura lieu sous les auspices de l'Automobile Club d'Amérique en novembre prochain, et qui doit se couvrir suivant les règlements d'Outende.

DON GENEREUX

Correspondance spéciale à LA PATRIE

OTTAWA, 2. — Le gouverneur-général, ce matin, a reçu un don anonyme de \$10,000, envoyé de New-York pour le fonds du Parc National de Québec.

LE GRAND TRONC EST POURSUIVI

Cet avant-midi, Mre A. R. Hall, a pris une action contre la compagnie du Grand Tronc pour dommages-intérêts au montant de \$12,000.

Cette action a été prise au nom de M. A. Robinson, dont le fils mineur a été tué au cours d'une collision survenue près de Vaudreuil, le 4 septembre dernier.

LE MOIS DU SACRE-COEUR

Nous voici dans le mois du Sacré-Coeur.

C'est le mois de la dévotion préférée d'un grand nombre, car depuis le jour où la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque reçut de Jésus-Christ les promesses qu'on connaît, ceux qui mettent en pratique les exercices de dévotion recommandés par la divine apparition sont légion.

A chaque premier vendredi du mois, on voit des foules pieuses et recueillies s'approcher de la Sainte Table; et pendant le mois qui commence, on ver aussi une affluence édifiante aux exercices de piété de tous les soirs.

Souhaitons que ceux qui pratiquent cette dévotion si louable au Sacré-Coeur voient leur nombre grossir de jour en jour et méritent par leur persévérance les grâces promises aux fidèles serviteurs du divin Cœur.

LA BONNE BLAGUE

EN NOUVEAU SHERLOCK HOLMES

Casneau — Quand je suis à mon bureau, je suis toujours distingué par son coup de sonnette si c'est un collecteur ou un client qui m'arrive.

Durand — Vraiment?

Casneau — Oui, il n'est jamais venu de clients.

Durand — ?

Grand'maman explique à Lili qu'en chemin de fer, les tout petits enfants ne peuvent que moitié place.

T'es bien, reprend le bébé. Mais, dis-moi, les vieilles comme toi payent double alors.

LE PONT DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA Ont., 2.—Ce matin, au comité spécial chargé de voir aux affaires financières de la compagnie du pont de Québec, M. Monk a demandé la production des livres de la compagnie.

L'honorable M. Parent, président de la compagnie, déclare qu'un ordre à cet effet, est inutile, vu qu'il est prêt à produire tous les livres et à fournir tous les renseignements que l'on demandera.

M. Urie Barthe, secrétaire de la compagnie est examiné, mais donne peu de renseignements intéressants. La première séance concernait surtout des détails personnels. M. Barthe dit qu'il a été nommé en 1897 à un salaire de \$50 par mois et qu'il reçoit aujourd'hui \$2,400 par année.

Le comité s'ajourne à demain. L'assemblée était présidée par M. A. K. MacLean, de Lunenburg.

L'ENQUETE VIEN DE SE TERMINER

Correspondance spéciale à LA PATRIE

JUEREC, 2. — L'enquête du capitaine Spain sur les causes de la collision des steamers "Ottawa" et "Troid" est terminée.

La décision du capitaine Spain et de ses assesseurs sera connue dans quelques jours.

PAS D'HOPITAL DANS LA VILLE

Correspondance spéciale à LA PATRIE

OTTAWA, 2. — Le conseil de ville a refusé, hier soir, de permettre la construction d'un hôpital pour les consomptifs dans les limites de la ville.

SAINTE-MARIE

M. F. P. Tremblay, candidat oppositionniste dans Ste-Marie, a tenu trois assemblées, hier soir, dans sa division.

M. Tremblay était accompagné de MM. V. Martineau, W. Mount, Chevin, L. J. Dastous, A. P. Mathieu, Limoges et Jules Mathieu.

NOTRE-DAME DE HAM

M. le curé Quéstet est à faire faire du nouveau à son école paroissiale en y ajoutant une longue galerie, ce qui en fera l'un des plus jolis presbytères des alentours de Québec.

Le projet a été présenté par M. J. Dumont, d'Acton Vale, qui est actuellement à peindre notre église.

PONT CHATEAU

M. Oscar Bessier, marchand, du Pont-Chatteau a son vicieux mercredi le 21 mai d'un péché amoureux. En mettant ses chevaux à l'écurie, il s'est fait blessé sérieusement à la main gauche. M. D. Deguire, mandé en toute hâte, a pansé les blessures.

ACCIDENT D'AUTO

T. Salinsky, un Israélite, a été renversé et blessé à la hanche gauche par une automobile, hier soir, rue Notre-Dame, près de la Côte Saint-Lambert. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

MORT SUBITE DE S. VEZINA

Correspondance spéciale à LA PATRIE

THOIS-RIVIERES, 2. — Notre ville vient de perdre un de ses vieux citoyens en la personne de M. Salomé Vézina.

M. Vézina qui était âgé de 71 ans, est mort subitement hier après-midi, alors qu'il était à charger du bois au moulin de la "Tron Bar & Paper Co". Rien ne faisait prévoir une fin aussi subite, car le matin, il se sentait aussi bien que jamais et il avait travaillé du bois tout l'avant-midi.

Nous offrons à la famille affligée, nos plus sincères condoléances dans le malheur qui la frappe.

RAPPORT DU GOLFE

(Par dépêche spéciale à LA PATRIE) QUÉBEC, 22

Grosse Ile. (36) — Le "Yanariva" est monté ce matin à 10 heures, en route pour Montréal.

L'Islet. (46) — Beau temps, vent N.E.

Pointe au Père. (160) — Nuageux, vent N. L'Unique est monté à 3 3/4 h. ce matin, et le "Sanstead" hier à 10 h. du soir.

Petit Metis. (150) — Nuageux, vent N.O.

Matane. (200) — Nuageux, vent N. L'Edouard Michéas est monté ce matin à 8 h. et le "Troid" (apposé) est descendu vers la même heure.

Rivière à la Martre — 369 — Epais brouillard, beau temps. Le "Gaspesman" est monté à 5 30 h. ce matin.

Cap à la Madeleine — 294 — Plus, vent S.E.

Fame Point — 324 — Nuageux, vent N.E.

Cap Roiler — 347 — Pluie, vent E.

Anticosti-Brouillard, pleureux. E. Cap Ray — 526. Nuageux, fort vent S.E.

Pointe d'en Bas — 580 — Brouillard, beau temps. Le "Kamford" est monté à 8 h. ce matin, ainsi que l'"Aplous" à 8 h. Le "Borgstead" et le "Dabonnet" sont descendus ce matin à 5 h. 30.

Can Passé — 536 — Plus, vent E.

St-Nord — 540 — Pleureux, vent E. Le Sent — 565 — Le "King Edward" est à l'ancre.

Godshou — Le "Nashouan" est passé au large hier.

OTTAWA

OTTAWA, 12.—M. Gendron et Cousneau sont les deux seuls candidats dans le comté d'Ottawa.

FREQUENTATION QUI FUT COURTE

Correspondance spéciale à LA PATRIE

OTTAWA, Ont., 2. — Un petit roman vient d'avoir un dénouement heureux à Ottawa.

Il y a quelques jours, M. B. V. Bray, agent voyageur de Sherbrooke, fit la rencontre de Mlle Mathilda Alexander, d'Arnprior, et 24 heures plus tard, la demandait en mariage.

Les deux fiancés se sont rendus à Ottawa, hier après-midi et ont fait célébrer leur mariage par le chanoine anglican Kittington, à la cathédrale Christ.

Après la cérémonie, les parents ont été avertis de l'événement et les nouveaux mariés sont partis pour Arnprior.

INCIDENT

M. Asselin donne des gifles à M. Barthe

OTTAWA, 2.—Un incident sensationnel s'est produit ce matin avant la séance de la commission d'enquête sur les affaires du pont de Québec. M. Urie Barthe, secrétaire de la compagnie, directeur de "La Vie", se tenait dans la salle du comité des chemins de fer avec une couple d'autres personnes. Asselin, l'approchant, une collection de "La Vie" à la main, lui demanda à propos de certain article qui le sautait personnellement. "Est-ce vous, Barthe, qui avez écrit cette saleté?" Barthe promit quelques mots sans répondre directement. "Est bien répondu Asselin, voici comment on traite les individus de ce comté, n'est-ce pas?" et il appliqua sur la joue gauche une raclée retentissante qui le fit chanceler. Asselin expliqua l'affaire en deux mots aux témoins, M. Monk, député de comté de Cartier et un journaliste anglais d'Ottawa, puis il s'en alla et sortit.

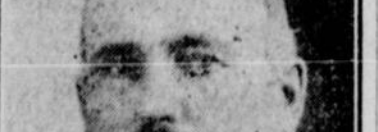
OTTAWA

OTTAWA, 12.—M. Gendron et Cousneau sont les deux seuls candidats dans le comté d'Ottawa.

M. GEO. H. PHARAND, candidat conservateur, dans le comté de Prescott.



M. DAMASE RACINE, candidat libéral, dans le comté de Russell.



SAINT-LOUIS